



# Bâtir des collectivités adaptées et résilientes

Un cadre pour l'action locale



Local Governments  
for Sustainability  
Les gouvernements locaux  
pour le développement durable  
CANADA



# Table des matières

<b>Introduction à ce guide</b>	<b>1</b>
Bâtir des collectivités adaptées et résilientes (BARC)	4
Comprendre l'urgence de l'adaptation	9
Travailler pour l'équité et la réconciliation	12
<b>Premier jalon : lancement</b>	<b>17</b>
Identification des moteurs d'adaptation de votre collectivité	20
Définition de la portée et de l'ampleur	21
Selection d'un responsable de l'adaptation	24
Identification des partenaires	24
Documentation des événements climatiques et du contexte locaux	26
Élargir les recherches grâce aux données climatiques	29
Mise sur pied de votre équipe d'adaptation	32
Communication et engagement	36
Conception de votre plan de sensibilisation et d'engagement	39
<b>Deuxième jalon : évaluation</b>	<b>49</b>
Identification et définition des impacts climatiques locaux	53
Évaluation de la vulnérabilité	57
Évaluation des risques	61
<b>Troisième jalon : planification</b>	<b>75</b>
Élaboration de votre vision et de vos objectifs	78
Identification, présélection et évaluation des mesures	81
Création d'un calendrier de mise en oeuvre	86
Mise en place d'une stratégie de suivi	90
Finalisation de votre plan d'adaptation	93
<b>Quatrième jalon : mise en oeuvre</b>	<b>109</b>
Être prêt pour la mise en oeuvre	113
Hiérarchisation des mesures à mettre en oeuvre	115
Préparation du terrain pour la mise en oeuvre	119
Mise en oeuvre des mesures pour un impact collectif	121
Financement de vos mesures d'adaptation	129
Célébrer les progrès	134
<b>Cinquième jalon : suivi, examen et mise à jour</b>	<b>141</b>
Suivi et examen des progrès	145
Communication des progrès	147
Mise à jour de votre plan d'adaptation aux changements climatiques	148
<b>Conclusion</b>	<b>158</b>
<b>Glossaire</b>	<b>159</b>
<b>Références</b>	<b>161</b>

# Remerciements

ICLEI Canada fait partie d'un réseau mondial qui s'efforce d'obtenir des résultats tangibles en matière de durabilité par le biais d'actions locales cumulatives. Nous soutenons les administrations locales en leur offrant l'expertise et les ressources nécessaires pour agir dans leurs collectivités. Pour ce faire, nous réunissons de nombreux partenaires provenant des gouvernements, du secteur industriel, du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales (ONG), dans le but de bâtir des collectivités plus durables, sobres en carbone, riches en biodiversité et adaptées aux changements climatiques.

## Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons respectueusement que le travail d'ICLEI Canada se fait sur l'île de la Tortue qui, depuis des temps immémoriaux, a été et est toujours le milieu de vie de nombreux peuples divers, Premières Nations, Inuits et Métis. Nous reconnaissons que la réconciliation est une composante fondamentale pour bâtir des collectivités carboneutres résilientes. Nous nous engageons à renforcer les relations avec les groupes autochtones et les gardiens du savoir, sachant que la réconciliation exige un apprentissage, une renonciation aux idées préconçues, une réflexion et des actions sur une base continue. Nous nous efforçons d'écouter et d'apprendre des peuples autochtones de manière constante dans le cadre de notre travail.

## Auteurs

### Auteurs principaux

Ewa Jackson  
Karina Richters  
Aynsley Klassen  
Juan Rueda  
Haley Anderson

### Coauteures

Anne-Marie Legault  
Curniss McGoldrick  
Lubna Seal  
Niloofar Mohtat  
Naomi Wolfe  
Ariane Mooney  
Nikita Popli

### Conception et présentation

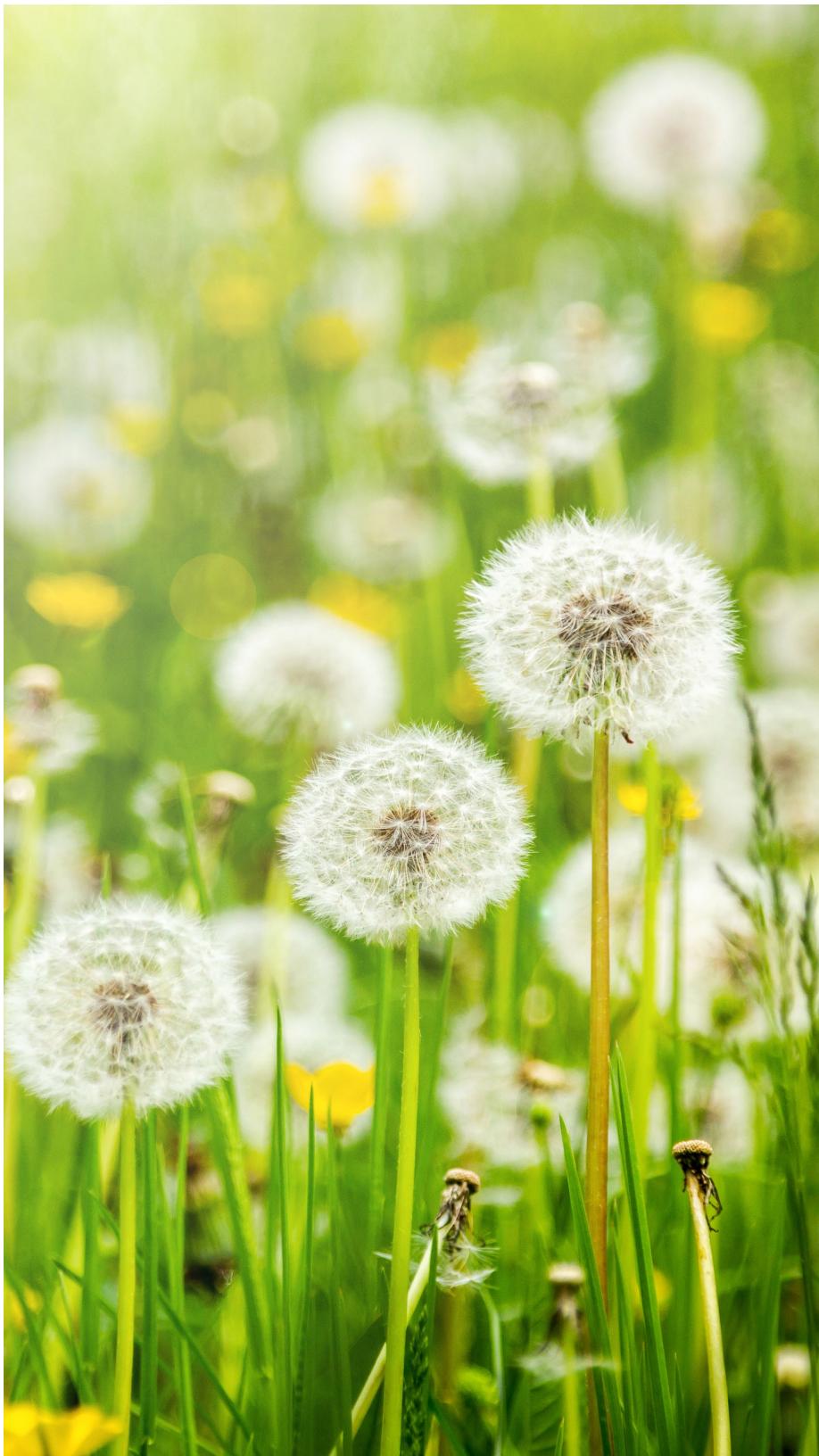
Jennifer Myers Chua

### Citation recommandée

ICLEI Canada. (2025). Bâtir des collectivités adaptées et résilientes. ICLEI Canada – Gouvernements locaux pour le développement durable.  
<https://icleicanada.org/fr/project/2025-BARC-guide/>

### Publié

Automne 2025



# L'adaptation ne peut attendre, et ne saurait se faire seule.



**Megan Meaney**

Directrice générale,  
ICLEI Canada



**Ewa Jackson**

Directrice principale,  
ICLEI Canada

L'adaptation aux changements climatiques n'est plus une priorité pour l'avenir, c'est une nécessité pour le présent. Depuis que nous avons publié la méthodologie BARC, ICLEI Canada aide les collectivités de tout le pays à renforcer leur résilience climatique. Ce qui a commencé par des discussions sur les risques s'est transformé en un réseau croissant de dirigeants locaux qui s'attaquent de front aux enjeux complexes liés aux changements climatiques. Aujourd'hui, alors que les collectivités s'efforcent de réduire leurs émissions et de passer à la carboneutralité, l'adaptation joue un rôle essentiel. Elle contribue à préserver les investissements et les progrès que nous réalisons en matière d'atténuation. Cela se voit clairement dans la manière dont les administrations locales alignent la résilience sur les stratégies sobres en carbone, qu'il s'agisse de solutions basées sur la nature ou de budgets climatiques intégrés donnant la priorité aux objectifs d'atténuation et d'adaptation. Ce guide BARC mis à jour reflète des années d'expérience pratique acquise dans le cadre de partenariats avec des centaines de collectivités canadiennes.

Partout au Canada, les effets des changements climatiques ne sont plus des avertissements diffus; ils sont bien réels et perturbent nos vies, nos moyens de subsistance et les systèmes locaux dont nous dépendons. Pourtant, derrière cet enjeu se cache une formidable occasion : celle de bâtir des collectivités plus fortes, plus sûres et plus équitables que jamais.

Cette version mise à jour du guide BARC est plus qu'un cadre, c'est un catalyseur. C'est un appel à l'action, une base commune et un outil pratique pour vous aider à rassembler des partenaires, à harmoniser les priorités et à transformer les plans en mesures concrètes. Il place les personnes au cœur de l'adaptation, car la résilience ne concerne pas seulement les infrastructures ou les politiques; elle consiste aussi à protéger ce qui nous importe le plus.

L'adaptation est complexe, mais elle est aussi porteuse d'espoir. En répondant aux risques avec créativité, bienveillance et collaboration, nous pouvons aider nos collectivités non seulement à faire face à l'incertitude, mais aussi à s'épanouir grâce à elle. C'est à nous d'écrire le prochain chapitre du travail d'adaptation : continuons à progresser, ensemble.



# Introduction à ce guide

Le guide **Bâtir des collectivités adaptées et résilientes (BARC)** d'ICLEI Canada est un cadre éprouvé, basé sur des jalons clés, qui aide les administrations locales, les organisations et leurs partenaires à passer de la sensibilisation aux risques climatiques à une action coordonnée et durable. S'appuyant sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés des collectivités de tout le Canada, il propose une approche structurée, mais flexible de la planification et de l'action en matière d'adaptation aux changements climatiques. Que vous préparez votre premier plan d'adaptation ou que vous affiniez votre démarche en cours, ce guide vous fournit des outils pratiques pour renforcer vos capacités, consolider vos partenariats et établir une feuille de route claire et atteignable visant une résilience profonde et durable.

## Ce que constitue ce guide :

- une feuille de route pratique pour la planification de l'adaptation à l'aide du cadre BARC;
- un point de départ pour appliquer une perspective d'équité à l'adaptation aux changements climatiques et travailler dans un esprit de réconciliation;
- un outil pour soutenir la collaboration, la prise de décision et la planification;
- une ressource regorgeant d'outils, de questions directrices, de conseils et d'exemples.

## Ce que ce guide n'est pas :

- un substitut au travail approfondi, collaboratif et continu nécessaire pour renforcer les capacités, la confiance et les relations;
- un raccourci : une adaptation significative demande du temps, des efforts et un engagement;
- une solution unique : vous aurez peut-être besoin de formations, d'une animation, d'un soutien, de données, de connaissances et d'une expertise locales supplémentaires, ou d'outils complémentaires en cours de route.

## À qui s'adresse ce guide :

- aux employés et aux élus des administrations locales;
- aux organismes publics, tels que les autorités sanitaires, les districts scolaires et les offices de protection de la nature;
- aux organisations communautaires et aux ONG;
- aux facilitateurs et aux consultants;
- à tout responsable communautaire souhaitant renforcer la résilience climatique de sa collectivité.

# Comment utiliser ce guide

Ce guide s'articule autour des cinq jalons clés du cadre BARC. Chaque jalon représente une phase importante dans le processus d'adaptation de votre collectivité, depuis la compréhension des impacts climatiques locaux jusqu'à l'application de mesures et au suivi des progrès.

Ces jalons sont à la fois séquentiels et adaptables. Bien qu'ils suivent une progression logique, vous pouvez commencer là où cela vous semble le plus pertinent pour votre collectivité. Utilisez le guide en fonction de votre stade actuel, que vous soyez en train de poser les bases, de faire progresser les efforts existants ou d'examiner les progrès de votre mise en oeuvre. Parcourez les jalons et les activités à un rythme qui correspond au contexte, aux capacités et aux objectifs de votre collectivité.

Chaque chapitre comprend des activités, des résultats attendus, des conseils utiles, des outils et des ressources pour soutenir votre travail. Recherchez les icônes et les encadrés pour accéder à ces possibilités d'apprentissage supplémentaires.

## Comment utiliser le BARC

Vous pouvez utiliser ce guide de manière autonome, faire appel à [ICLEI Canada](#) ou à un autre consultant en planification pour diriger l'élaboration d'un plan d'adaptation, ou devenir membre BARC pour bénéficier d'un soutien direct et personnalisé de la part d'ICLEI Canada.

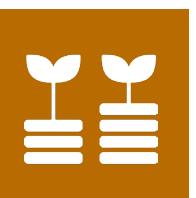
**Faites le point** Vous êtes invité à faire une pause, à réfléchir aux progrès accomplis, à célébrer les réalisations et à ajuster votre approche si nécessaire.

**Approfondissez vos connaissances** Des ressources et des outils sont proposés tout au long du guide afin d'élargir vos connaissances et de favoriser l'apprentissage continu.

**Essayez ceci** Vous êtes invité à tester des idées pratiques et des approches créatives en vue de susciter de nouvelles perspectives et de renforcer le travail d'adaptation de votre collectivité.

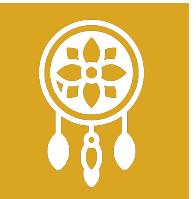
**Envisagez cette possibilité** Des questions et des réflexions vous sont proposées afin de vous aider à intégrer diverses perspectives et une réflexion systémique dans votre travail.

**Étude de cas** Des exemples concrets provenant de collectivités de partout au Canada sont présentés pour inspirer et éclairer votre approche.



### Promouvoir une adaptation équitable

Des messages guides et des suggestions sont proposés pour vous aider à intégrer l'équité dans votre processus et votre plan. Voir [p.13](#) pour une introduction.



### Travailler dans un esprit de réconciliation

Vous serez guidé vers une planification respectueuse et fondée sur les relations, dans un esprit de réconciliation. Voir [p.15](#) pour en savoir plus.

# Bâtir des collectivités adaptées et résilientes (BARC)

Le cadre BARC, élaboré par ICLEI Canada, aide les administrations locales à se préparer et à réagir aux effets des changements climatiques. C'est à travers un processus clair, basé sur des jalons clés, qu'il guide les collectivités depuis la planification initiale jusqu'à l'application et au suivi. La méthodologie BARC contribue à protéger les personnes, les infrastructures et les économies locales face à l'augmentation des risques climatiques.

Crée en 2008, la méthodologie BARC constituait le premier cadre complet de planification de l'adaptation conçu spécialement pour les collectivités canadiennes. Élaborée et mise à l'essai en collaboration avec des municipalités de tout le pays, elle a depuis aidé des centaines d'administrations locales et régionales à faire progresser leurs efforts d'adaptation.

La flexibilité du cadre lui a permis de s'imposer bien au-delà des limites municipales. Les districts scolaires, les autorités sanitaires et les communautés autochtones l'ont adapté pour répondre à divers besoins locaux, en l'appliquant à différentes échelles, allant des petites collectivités aux contextes intercommunautaires et régionaux.

Ce guide mis à jour s'appuie sur plus d'une décennie d'expérience en réponse à un contexte d'adaptation en rapide évolution. Il offre une flexibilité accrue, des outils pratiques et une intégration plus poussée de l'équité et de la réconciliation, d'une manière qui peut facilement être adaptée aux objectifs, aux capacités et au contexte propres à votre collectivité.

## Adhérez au programme BARC

Les membres du programme BARC d'ICLEI Canada font partie d'un réseau national de pairs et ont accès à un soutien direct et personnalisé pour faire avancer leurs travaux d'adaptation aux changements climatiques. Les membres du BARC bénéficient des conseils pratiques de l'équipe expérimentée d'ICLEI, ont accès à des outils et des modèles éprouvés, et reçoivent des conseils d'experts sur l'intégration de l'adaptation dans les politiques, les plans, les budgets et les structures de gouvernance.

ICLEI Canada soutient les collectivités de toutes tailles et la structure flexible du programme BARC, basée sur des jalons clés, vous permet d'adapter le processus à votre contexte local, à vos capacités et à vos objectifs. Grâce à la participation antérieure de centaines d'administrations locales et régionales, les membres du programme BARC bénéficient d'un apprentissage partagé, d'échanges entre pairs et d'une visibilité nationale.

Le programme d'adhésion BARC est conçu pour répondre à vos besoins, que vous commençiez tout juste à comprendre les risques climatiques ou que vous travailliez à l'application d'un plan d'adaptation pleinement établi. Rejoignez un réseau croissant de chefs de file dans le domaine du climat qui favorisent la résilience par la collaboration, l'innovation et l'action.

Pour en savoir plus sur l'adhésion au BARC, contactez l'équipe d'ICLEI Canada afin de découvrir comment le programme peut vous aider à atteindre vos objectifs d'adaptation.



Rendez-vous sur [icleicanada.org/fr/barc-program/](http://icleicanada.org/fr/barc-program/) ou écrivez à [iclei-canada@iclei.org](mailto:iclei-canada@iclei.org)

# À propos des jalons du BARC

1

**Objectif :** Posez les bases en définissant une orientation, en harmonisant les efforts en interne et en externe, et en mettant en place l'équipe, les relations et les données nécessaires pour aller de l'avant.

**Résultats :**

- Liste hiérarchisée des principaux partenaires et groupes d'intérêt à mobiliser
- Inventaire des événements climatiques locaux, des mesures existantes et des plans pertinents
- Profil climatique local
- Équipe d'adaptation dotée d'un mandat clair
- Plan de sensibilisation et d'engagement

2

## Deuxième jalon : évaluation

**Objectif :** Identifiez et hiérarchisez les impacts climatiques à l'aide d'évaluations de la vulnérabilité et des risques adaptées à votre contexte local.

**Résultats :**

- Liste des énoncés d'impact
- Liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de vulnérabilité
- Liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de risque

3

## Troisième jalon : planification

**Objectif :** Élaborez un plan d'adaptation qui reflète les valeurs, les priorités et les risques locaux tout en préparant l'application et le suivi.

**Résultats :**

- Énoncé de vision et objectifs du plan
- Liste de mesures présélectionnées, classées par thème
- Calendrier de mise en oeuvre
- Stratégie de suivi
- Plan d'adaptation aux changements climatiques

4

## Quatrième jalon : mise en oeuvre

**Objectif :** Mettez votre plan à exécution en établissant les partenariats, les politiques et les processus nécessaires pour soutenir l'exécution.

**Résultats :**

- Amélioration de la préparation interne, y compris la structure de gouvernance
- Lancement et mise en oeuvre des mesures

5

## Cinquième jalon : suivi, examen et mise à jour

**Objectif :** Suivez vos progrès, évaluez l'efficacité de votre plan et mettez-le à jour en fonction de l'évolution de la situation, tout en partageant vos réussites et les leçons apprises.

**Résultats :**

- Suivi des mises à jour ou des rapports
- Lancement de la mise à jour du plan

# Une approche systémique



Le BARC utilise une approche systémique, car les impacts climatiques ne se produisent pas de manière isolée : ils interagissent avec les systèmes bâtis, socioculturels, économiques et naturels. Cette perspective aide les collectivités à reconnaître ces interconnexions et à éviter les réponses cloisonnées qui pourraient conduire à une inefficacité ou à une mauvaise adaptation. En révélant les recouplements entre les risques et les possibilités, cette approche favorise des mesures plus intégrées et stratégiques qui renforcent la résilience à l'échelle communautaire.

**Les systèmes bâtis**, tels que les routes, les ponts, les bâtiments, les stations d'épuration et les infrastructures énergétiques, constituent la colonne vertébrale du fonctionnement des collectivités<sup>1</sup>. Les aléas climatiques accélèrent l'usure de ces infrastructures, augmentant les coûts d'entretien et provoquant des défaillances, des interruptions de service et des risques pour la santé et la sécurité publiques<sup>2</sup>. Or, de nombreux éléments de l'environnement bâti n'ont pas été conçus pour résister aux phénomènes climatiques extrêmes actuels ou futurs, ce qui rend leur fiabilité et leurs performances de plus en plus incertaines et augmente le risque d'effet domino coûteux.

**Les systèmes socioculturels** comprennent les structures sociales, les services, les relations et les pratiques culturelles qui façonnent la manière dont les gens vivent, interagissent et trouvent un sens à leur vie. Ils englobent à la fois les institutions formelles, telles que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux, et les réseaux informels de soins et de vie communautaire. Ces systèmes favorisent la santé, la sécurité et les liens sociaux, mais ils sont de plus en plus mis à rude épreuve par les changements climatiques. Les impacts climatiques menacent également les systèmes culturels qui reflètent les valeurs, les traditions et les pratiques qui ancrent les individus et les collectivités dans un sentiment d'appartenance et de bien-être. Cela inclut les lieux et les coutumes d'importance culturelle, en particulier pour les peuples autochtones et les autres communautés culturelles ou religieuses dont l'identité est étroitement liée à la terre, à la langue et aux cycles saisonniers<sup>3,4</sup>.

**Les systèmes économiques** désignent les entreprises, les travailleurs, les marchés et les services financiers qui stimulent la prospérité locale et régionale. Ils sont étroitement liés aux ressources naturelles, aux infrastructures et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui les rend très sensibles aux changements climatiques. Les conditions météorologiques extrêmes peuvent entraîner des pertes financières importantes, endommager les infrastructures, perturber les activités et interrompre la circulation des biens et des services. Parallèlement, l'évolution des conditions climatiques modifie la viabilité, la productivité et les prix de secteurs clés, tels que l'agriculture, la sylviculture, le tourisme et l'énergie. Ces perturbations ont un effet en cascade sur l'emploi, les investissements, le commerce et la stabilité et la résilience économiques globales.

**Les systèmes naturels**, tels que les forêts, les milieux humides, les cours d'eau, ainsi que les espèces et les processus qu'ils abritent, sont profondément affectés par les changements climatiques<sup>5</sup>. Ces derniers modifient les saisons de croissance, l'aire de répartition des espèces, les schémas migratoires et les cycles de reproduction, tout en affectant la disponibilité et la qualité de l'eau et en favorisant la propagation d'espèces envahissantes et de maladies. Ces changements écologiques et la perturbation des systèmes naturels produisent un effet domino sur la santé humaine (p. ex. par la pénurie ou la contamination de l'eau)<sup>6</sup>, les économies locales (p. ex. la sylviculture, l'agriculture, le tourisme)<sup>7</sup> et les pratiques culturelles liées à la terre, à l'eau et à la glace<sup>8</sup>.

# Comprendre l'urgence de l'adaptation

Alors que les impacts climatiques s'intensifient à travers le Canada, le besoin d'une adaptation locale coordonnée n'a jamais été aussi grand. Le cadre BARC propose une voie structurée pour aller de l'avant, mais il est plus qu'un simple outil de planification : il s'inscrit dans un mouvement croissant visant à garantir que les collectivités soient équipées pour faire face à un monde en rapide évolution. Pour bien comprendre comment et pourquoi ce guide peut vous aider dans votre travail, il est important d'ancrer le processus de planification dans le contexte politique, financier et social actuel qui ne cesse de se modifier. Les sections suivantes décrivent le contexte général qui façonne les efforts d'adaptation locaux et le rôle essentiel que jouent les administrations locales dans la promotion de ce travail.

## Le paysage changeant de l'adaptation

Bien que l'adaptation aux changements climatiques soit mise en oeuvre à l'échelle locale, elle est façonnée par des stratégies, des politiques et des cadres nationaux et régionaux plus vastes. La compréhension de ce paysage en évolution aide les administrations locales à s'aligner sur des objectifs plus ambitieux, à accéder aux ressources et à contribuer à la coordination des efforts de résilience.

Partout au Canada, l'élan en faveur de l'adaptation aux changements climatiques s'intensifie, mais les efforts déployés ne sont toujours pas à la hauteur de l'ampleur et de l'urgence des risques. La déclaration d'une urgence climatique nationale par le gouvernement fédéral en 2019 a marqué un tournant, et des engagements semblables ont été pris par d'autres paliers de gouvernement<sup>9,10</sup>. Cependant, des évaluations nationales récentes ont souligné que l'adaptation locale ne progresse pas assez rapidement pour suivre le rythme des conséquences accrues des changements climatiques<sup>11</sup>.

En 2023, la première **Stratégie nationale d'adaptation (SNA)** du Canada a introduit un cadre unificateur avec des objectifs dans cinq systèmes clés : la résilience aux catastrophes, la santé, la nature, les infrastructures et l'économie. Parallèlement, les gouvernements et organisations autochtones, notamment l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis, ont élaboré leurs propres stratégies fondées sur des approches basées sur les droits et le leadership autochtone<sup>12,13,14</sup>.

De nombreuses administrations locales de premier plan prennent des mesures importantes pour planifier et mettre en oeuvre l'adaptation locale aux changements climatiques en renforçant la collaboration, en déployant des solutions efficaces à plus grande échelle et en laissant une place croissante à la collaboration entre les systèmes de connaissances autochtones et occidentales. Si ces efforts sont prometteurs, ils n'en sont encore qu'à leurs débuts et sont inégalement répartis dans le pays. Pour faire face à l'accélération des menaces liées aux changements climatiques, les collectivités doivent agir plus rapidement et aller plus loin. Un leadership continu et des investissements soutenus sont essentiels pour faire progresser l'adaptation équitable et communautaire, à une ampleur et une profondeur telles qu'elles s'imposent aujourd'hui.

## Climat et risques financiers

Le secteur financier considère de plus en plus les changements climatiques comme un risque important. Les banques, les assureurs, les investisseurs et les régulateurs reconnaissent désormais que les aléas climatiques et les changements liés à la transition, tels que les nouvelles politiques ou les changements de marché, posent de sérieuses menaces pour les actifs, les infrastructures et la stabilité économique<sup>15</sup>.

Des cadres mondiaux, tels que le **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** (GTIFCC), offrent des orientations claires pour l'identification et la communication des risques climatiques. Bien que conçu à l'origine pour le secteur privé, le cadre du GTIFCC sert aujourd'hui de fondement à la norme IFRS S2 « Informations à fournir en lien avec les changements climatiques »<sup>16</sup>. Publiée par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) de l'IFRS Foundation, la norme IFRS S2 est désormais le principal cadre pour les informations financières relatives au climat.

Bien que la norme IFRS S2 soit principalement destinée aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, ses principes s'appliquent de plus en plus aux organisations du secteur public. Les administrations locales subissent une pression croissante pour adopter des pratiques de divulgation climatique conformes à ces normes afin d'améliorer la transparence, de renforcer la confiance du public et de débloquer l'accès au financement vert; certaines Villes ont déjà adopté volontairement ces pratiques, notamment : Vancouver, Calgary, Edmonton, Mississauga, Toronto, Ottawa et Montréal. À l'avenir, la gestion des risques climatiques sera probablement de plus en plus liée à l'accès au financement, à l'assurance et au crédit. Une planification proactive de l'adaptation aide à protéger

les personnes et les infrastructures, et permet à votre collectivité de renforcer sa résilience financière et d'accéder aux nouvelles sources de financement climatique<sup>17</sup>.

## Le rôle des administrations locales

Partout au Canada, on attend de plus en plus des administrations locales et régionales qu'elles se préparent aux risques croissants des changements climatiques, et elles sont parfois tenues de le faire<sup>18,19,20</sup>. Elles sont également responsables de 60 % des infrastructures publiques de base qui soutiennent l'économie et la qualité de vie<sup>21</sup>. Étant les plus proches des collectivités, elles sont souvent les premières à subir directement les effets des changements climatiques et à y répondre.





Les administrations locales sont particulièrement bien placées pour diriger l'adaptation aux changements climatiques grâce à :

- **leurs responsabilités et leurs obligations de reddition de comptes** de la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des collectivités, aujourd'hui et dans le futur;
- **leurs connaissances locales approfondies** des contextes sociaux, culturels, environnementaux et économiques, ce qui leur permet d'adapter les mesures de manière efficace;
- **leur supervision des services et systèmes essentiels**, y compris les infrastructures, le logement, la santé publique et les interventions d'urgence;
- **capacité de trouver des solutions multiples**, leur permettant d'aligner l'adaptation sur des objectifs, tels que la santé publique, l'abordabilité, le renouvellement des infrastructures et l'équité;
- **capacité à faire progresser l'équité et l'inclusion** en travaillant avec des partenaires communautaires pour remédier aux impacts disproportionnés et aux obstacles systémiques.

Pour traduire ce leadership en actions, les administrations locales peuvent s'appuyer sur un large éventail d'outils à travers les services et les processus de prise de décision, notamment :

- **les outils de politique et de planification**, tels que les plans officiels, les plans de gestion des actifs et les plans d'action pour le climat, qui intègrent l'adaptation dans les cadres de prise de décision à long terme;
- **les outils réglementaires et d'aménagement** du territoire, tels que les règlements de zonage, les contrôles des plans d'aménagement et les normes de gestion des eaux pluviales, qui orientent la construction à l'écart des zones à haut risque et favorisent une conception résiliente;
- **les outils financiers**, tels que les subventions, les redevances d'aménagement et les incitations financières, qui permettent aux municipalités d'intégrer l'adaptation dans les budgets et la planification des immobilisations;
- **les mécanismes de gouvernance et de collaboration**, y compris les équipes interservices, les groupes de travail et les partenariats, renforcent le leadership et la coordination entre les secteurs et avec la collectivité.

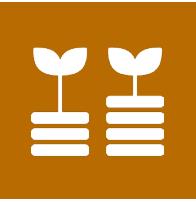
# Travailler pour l'équité et la réconciliation

Faire progresser l'équité et travailler dans un esprit de réconciliation sont des priorités essentielles et croissantes pour les administrations locales. Chaque jalon propose des conseils pratiques que vous pouvez adapter aux capacités et aux ambitions actuelles de votre collectivité, qu'il s'agisse de commencer ou de poursuivre et d'approfondir des efforts déjà entrepris. Ces éléments sont conçus pour renforcer le plan de votre collectivité et peuvent améliorer votre admissibilité à de futures possibilités de financement.

## Commencer et approfondir votre approche

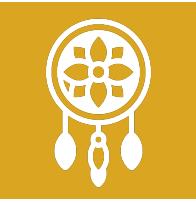
Le guide BARC utilise des icônes et des repères de couleur pour mettre en évidence les messages guides qui soutiennent les efforts visant à promouvoir l'équité et à travailler dans un esprit de réconciliation. Ceux-ci apparaissent tout au long du guide et sont complétés par des sections complémentaires à la fin de chaque jalon.

Les messages guides et le texte qui les accompagne sont proposés en tant qu'invitation, et non comme une obligation. Considérez-les comme un ensemble d'idées à explorer, à adapter et à appliquer en fonction du contexte particulier de votre collectivité. Que vous en soyez au début de votre parcours ou que vous intensifiez vos efforts, rien n'est obligatoire, mais tout est encouragé. Choisissez ce qui vous semble le plus pertinent à l'heure actuelle, et revoyez votre approche à mesure que vos capacités et vos engagements évoluent.



### Promouvoir une adaptation équitable

Des messages guides et des suggestions sont proposés pour vous aider à intégrer l'équité dans votre processus et votre plan.



### Travailler dans un esprit de réconciliation

Vous serez guidé vers une planification respectueuse et fondée sur les relations, dans un esprit de réconciliation.

## PENSEZ-Y

### Travailler avec les gens, pas pour eux

Promouvoir l'équité et travailler dans un esprit de réconciliation est plus efficace lorsque cela se fait avec les groupes privés d'équité et les peuples autochtones, et non pour eux. Engagez-vous dès le début, établissez des relations, respectez les protocoles culturels et soyez attentif aux signes de fatigue. Adaptez votre approche afin de refléter les expériences vécues, les priorités et les capacités des personnes. Respectez le temps et les connaissances grâce à une rémunération équitable et des attentes claires. Un processus collaboratif et respectueux qui répond aux besoins des individus là où ils se trouvent jette les bases d'une résilience climatique inclusive et durable.

→ Pour en savoir plus, consultez le [Guide to Equitable, Community-Driven Climate Preparedness Planning](#) (en anglais) de l'Urban Sustainability Directors Network et [Beyond Conservation: Working Respectfully with Indigenous People and Their Knowledge Systems](#) (en anglais) d'IPCA Knowledge Basket.

# Promouvoir une adaptation équitable

Les effets des changements climatiques ne sont pas ressentis de manière égale ou équitable par toutes les personnes et toutes les communautés. Les préjudices disproportionnés découlent de systèmes d'oppression de longue date, tels que le colonialisme, le racisme, le capitalisme et le classisme, qui déterminent l'accès aux ressources, le pouvoir décisionnel et la capacité de réaction<sup>22</sup>. L'équité ne consiste pas seulement à identifier les personnes les plus exposées, mais aussi à comprendre et à traiter la manière dont les risques sont créés, répartis et vécus, et à oeuvrer pour plus d'équité et de justice dans ce processus.

Une adaptation aux changements climatiques fondée sur l'équité reconnaît qu'une solution uniforme ne suffit pas. Étant donné que les personnes subissent différemment les effets du climat, chaque phase de l'adaptation doit être fondée sur une compréhension de la manière dont les obstacles systémiques déterminent à la fois les risques et la résilience. Pour être efficaces, les efforts d'adaptation doivent non seulement réduire les dommages, mais aussi créer les conditions permettant à tous les membres de la collectivité de s'épanouir en valorisant la diversité des connaissances, en privilégiant l'expérience vécue et en s'attaquant délibérément aux inégalités en matière d'accès, de ressources et de prise de décision.

## Remarque sur la terminologie

Le terme « groupes privés d'équité » désigne les personnes ou les groupes qui, en raison d'une discrimination systémique, sont confrontés à des obstacles dans l'accès aux ressources et aux possibilités, ce qui conduit à des résultats injustes<sup>23</sup>. Les groupes privés d'équité peuvent inclure ceux qui sont confrontés à des obstacles comportementaux, historiques, sociaux et environnementaux liés à des facteurs tels que l'âge, l'origine ethnique, le handicap, la situation économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et l'identité de genre<sup>24</sup>.

Tout au long de ce document, les termes « privés d'équité » et « touchés de manière disproportionnée » sont utilisés de manière quelque peu interchangeable. Bien que certains individus et groupes susceptibles de subir des préjudices disproportionnés ne soient pas considérés comme historiquement privés d'équité, nous nous sommes efforcés tout au long de ce document de ne pas nous limiter à l'identité, mais d'aborder également les obstacles structurels et les systèmes de pouvoir qui déterminent la vulnérabilité et le risque.

Pour en savoir plus sur la terminologie, consultez [Terminologie propre à l'équité en santé : Parlons-en](#) (CCNDS).

## Il ne s'agit pas seulement de qui, mais aussi du comment et du pourquoi

Adopter une perspective d'équité ne se limite pas à identifier les personnes les plus exposées aux risques, mais implique également de se demander comment et pourquoi ces risques sont répartis de manière inégale. Cela signifie qu'il faut examiner les causes profondes des inégalités, telles que l'exclusion systémique, les politiques discriminatoires et le sous-investissement chronique, et reconnaître comment le pouvoir, les priviléges et l'identité s'entrecroisent pour façonner les expériences vécues par les individus.

Cette approche met en évidence les atouts de la collectivité, tels que le leadership local, les réseaux de soins et les savoirs traditionnels, qui peuvent être soutenus et consolidés par des efforts d'adaptation. L'équité ne consiste pas seulement à réduire les préjudices, mais aussi à restaurer l'autonomie, à renforcer les capacités et à investir dans des solutions portées par les communautés les plus touchées.

Les répercussions climatiques sont façonnées par des aspects identitaires qui se recoupent, tels que la race, le sexe, l'âge, le revenu ou les capacités, et qui influencent la manière dont le pouvoir et les priviléges sont vécus. Ces intersections peuvent aggraver la vulnérabilité ou amplifier la résilience.

Explorez la [Roue des priviléges et du pouvoir](#) comme point de départ pour réfléchir à la manière dont différentes identités sont liées au pouvoir.

## Les trois dimensions de l'équité dans l'adaptation

Une manière utile d'appliquer l'équité tout au long de la planification et de l'application des mesures d'adaptation consiste à l'envisager selon trois dimensions :

- **l'équité procédurale** fait référence à la manière dont les décisions sont prises et aux personnes dont les voix sont entendues. Elle inclut la transparence, l'inclusivité et le partage du pouvoir dans la planification et la mise en œuvre.
- **l'équité distributive** fait référence à la manière dont les ressources, les avantages et les charges sont partagés. Elle exige de donner la priorité aux personnes les plus touchées par les changements climatiques et de veiller à ce que les mesures d'adaptation favorisent l'équité, plutôt que de maintenir ou d'accroître les préjudices ou les obstacles.
- **l'équité structurelle** fait référence aux systèmes, aux règles et aux normes qui façonnent les possibilités et l'exclusion. Promouvoir l'équité structurelle signifie s'attaquer aux causes profondes des risques, par des changements dans les politiques, les pratiques ou la culture institutionnelle.

En intégrant ces dimensions à chaque jalon, vous pouvez mieux identifier et éliminer les obstacles tout en cocréant la solution qui favorise la résilience pour tous.

## Commencez là où vous êtes

L'équité est un processus d'apprentissage continu, tant pour les individus que pour les équipes et les collectivités. Chacun part d'un point différent, façonné par ses expériences vécues, ses rôles et sa compréhension. Ce qui importe, c'est la volonté d'écouter, de réfléchir et de grandir.

Pour en savoir plus, consultez le document [Adaptation équitable aux changements climatiques : Pistes de réflexion pour les administrations locales](#) d'ICLEI Canada.



# Travailler dans un esprit de réconciliation

L'adaptation aux changements climatiques n'est pas seulement une question technique, c'est aussi une question relationnelle. Partout au Canada, elle se déroule sur les terres autochtones, au sein de systèmes façonnés par le colonialisme, et dans un contexte actuel marqué par des préjugés intergénérationnels et des inégalités persistantes. Travailler dans un esprit de réconciliation signifie reconnaître ces vérités, instaurer la confiance et aller de l'avant de manière respectueuse et responsable.

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont les gardiens de ces terres et de ces eaux depuis des temps immémoriaux. Ils continuent de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques, apportant des générations de gouvernance, de savoirs et de pratiques fondées sur les relations qui offrent des perspectives précieuses pour renforcer la résilience climatique<sup>8</sup>. Le soutien au leadership autochtone est un élément important de la réconciliation qui peut également enrichir l'adaptation de manière plus concrète, inclusive et pertinente sur le plan local.

Les suggestions incluses dans ce guide visent à soutenir la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans un esprit de réconciliation. Elles reflètent des documents fondamentaux, tels que les [\*\*appels à l'action 62 à 65 de la Commission de vérité et réconciliation\*\*](#), la [\*\*Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(DNUDPA\)\*\*](#) ainsi que les principales stratégies et les rapports sur le climat dirigés par les Autochtones énumérés plus loin.

Ces suggestions ne sont ni exhaustives ni normatives. Elles constituent plutôt un point de départ pour favoriser une réflexion, une action et un apprentissage respectueux. Chaque suggestion peut être adaptée aux relations, aux structures de gouvernance et aux capacités de votre région. Que vous débutez ou que vous cherchiez à approfondir vos efforts actuels, ces messages vous aideront à avancer avec intégrité et détermination.

## Approche à double perspective (Etuaptmumk)

L'approche à double perspective (Etuaptmumk) est un principe directeur énoncé par l'aîné mi'kmaq Albert Marshall. Elle consiste à apprendre à percevoir d'un côté les forces des savoirs autochtones et, de l'autre, celles des connaissances scientifiques occidentales, puis à les combiner au profit de tous<sup>8</sup>.

Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, l'approche à double perspective encourage une collaboration respectueuse entre les systèmes de connaissances. Elle ne cherche pas à mélanger ou à assimiler, mais plutôt à honorer la valeur distincte de chacun. Cette approche favorise des solutions inclusives et innovantes, fondées sur les relations, le respect mutuel et la responsabilité partagée.

L'approche à double perspective peut aider les collectivités à établir des partenariats plus solides avec les communautés autochtones, enrichissant ainsi les efforts d'adaptation grâce à une meilleure compréhension, à un engagement éthique et à des mesures plus significatives<sup>26</sup>.

## Remarque sur la terminologie

Tout au long de ce guide, vous verrez le terme « peuples autochtones » utilisé pour désigner collectivement les Premières Nations, les Métis et les Inuits à travers le Canada. Bien qu'il s'agisse d'un terme générique, il est important de reconnaître que chacun de ces peuples possède une identité, une culture, un système de gouvernance, des droits juridiques et des relations avec la terre qui lui sont propres. Lorsque vous vous engagez dans le processus BARC, veillez à utiliser un langage adapté au contexte local et à respecter la terminologie privilégiée par les communautés avec lesquelles vous interagissez.



CRÉDIT PHOTO: RAMON PHOTOGRAPHY



## Qu'est-ce que la réconciliation?

La Commission de vérité et réconciliation (CVR) définit la réconciliation comme exigeant de « prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements »<sup>25</sup>. Il ne s'agit pas d'un acte ou d'un résultat unique, mais d'un engagement à long terme en faveur de la justice, de l'équité et du renouveau des relations.

## Les fondements du travail dans un esprit de réconciliation

Découvrez les documents d'orientation qui guident ce travail :

- [\*\*Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action\*\*](#)
- [\*\*Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(DNUDPA\)\*\*](#)
- [\*\*Assemblée des Premières Nations : Stratégie nationale sur le climat.\*\*](#)
- [\*\*Assurer notre Avenir : Rapport sur la résilience autochtone\*\*](#)
- [\*\*From Risk to Resilience: Indigenous Alternatives to Climate Risk Assessment in Canada \(en anglais\)\*\*](#)
- [\*\*PCAP : Propriété, Contrôle, Accès, Possession\*\*](#)
- [\*\*CIER : La boîte à outils de planification de l'adaptation aux changements climatiques pour les communautés autochtones\*\*](#)

# Premier jalon lancement

## Objectif du premier jalon :

jeter les bases de l'adaptation aux changements climatiques en clarifiant l'orientation, en harmonisant les efforts internes et communautaires, et en établissant les relations, les données et l'équipe nécessaires pour aller de l'avant avec détermination et dynamisme.





## Activités du premier jalon :

- 1.1 Identification de votre réseau BARC
- 1.2 Compréhension de votre contexte d'adaptation
- 1.3 Établissement du profil climatique de votre collectivité
- 1.4 Mise sur pied de votre équipe d'adaptation aux changements climatiques
- 1.5 Conception de votre plan de sensibilisation et d'engagement

## Résultats du premier jalon :

- liste hiérarchisée des principaux partenaires et groupes d'intérêt à mobiliser;
- inventaire des événements climatiques locaux, des mesures existantes et des plans pertinents;
- profil local combinant des données climatiques, sociales et démographiques;
- équipe d'adaptation dotée d'un mandat clair;
- plan de sensibilisation et d'engagement.

Le premier jalon sert à jeter les bases de tout votre parcours d'adaptation. La solidité de ces bases déterminera le succès de chaque étape suivante. Même s'il peut être tentant de passer rapidement à l'identification des risques et de la solution, il est essentiel de consacrer du temps à ce travail préliminaire afin de construire des assises solides, de créer une compréhension commune et de placer votre équipe dans des conditions favorables à la réussite tout au long du processus d'adaptation.

Le processus commence par l'identification des facteurs qui poussent votre collectivité à s'adapter. La clarification de ces motivations permet de créer une compréhension et un engagement communs. Au fur et à mesure que vous collectez des données sur le climat et la collectivité, vous examinerez comment les changements climatiques peuvent affecter les principaux systèmes communautaires. Ce jalon insiste également sur l'importance de nouer des relations. Un engagement précoce des équipes internes, des partenaires et des membres de la collectivité contribue à garantir que votre travail est inclusif, réactif et soutenu.

En substance, le premier jalon prépare le terrain. C'est l'occasion pour vous de vous aligner en interne, de clarifier votre orientation et de créer une dynamique propice à un changement significatif et durable.

# Identification des moteurs d'adaptation de votre collectivité

Avant de définir la portée et l'ampleur de votre initiative d'adaptation, il est important de réfléchir aux raisons pour lesquelles votre collectivité entreprend ce travail. Comprendre les principaux moteurs, tels que les événements climatiques récents, les exigences politiques, les possibilités de financement ou le leadership local, peut vous aider à clarifier votre point de départ et à définir votre approche. Identifier ces motivations dès le début permet de poser des bases solides pour définir les objectifs d'adaptation. Bien que la vision et les objectifs de votre plan soient officiellement établis lors du troisième jalon, avoir une idée préalable des facteurs qui motivent cette initiative peut vous aider à prendre des décisions, à aligner votre équipe et à ancrer le processus dans les priorités locales.

Cette étape peut également faciliter les premières discussions avec les hauts dirigeants et les élus en fournissant une justification précise du travail à accomplir. Une compréhension commune contribue à obtenir l'adhésion politique, à maintenir la dynamique et à garantir le temps, les ressources et la collaboration nécessaires à la réussite. Voir l'encadré 1 pour connaître les principaux moteurs d'adaptation et les questions directrices qui vous aideront à mettre en évidence ce qui motive les efforts de votre collectivité.

*Encadré 1 : moteurs d'adaptation*

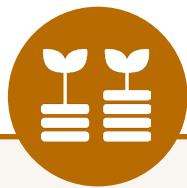
Moteur	Questions directrices
<b>Événements climatiques passés et prévus</b> (p. ex. inondations, feux de forêt, vagues de chaleur)	Quels événements ont récemment affecté votre collectivité et quels ont été leurs impacts? Quels types d'événements ou de conditions deviennent plus fréquents ou plus graves? Dans quelle mesure votre collectivité est-elle préparée?
<b>Vulnérabilité émergente</b> (p. ex. évaluations, études ou preuves anecdotiques)	Qui ou quels éléments semblent les plus touchés par les événements climatiques passés ou attendus? Quels éléments, formels ou informels, révèlent des vulnérabilités?
<b>Possibilités de financement</b>	Existe-t-il des programmes de financement pour l'adaptation aux changements climatiques? Exigent-ils un plan ou une évaluation comme condition préalable?
<b>Politiques, législation et mesures incitatives</b>	Existe-t-il des mandats ou des avantages provinciaux ou territoriaux qui motivent le besoin d'adaptation? L'élaboration d'un plan pourrait-elle débloquer d'autres aides?
<b>Solutions multiples et avantages connexes</b> (p. ex. équité, santé, logement)	Quelles autres priorités l'adaptation pourrait-elle aider à faire progresser? Quels travaux actuels contribuent déjà à la résilience?
<b>Pression politique ou communautaire</b>	Les dirigeants locaux ou les citoyens réclament-ils des mesures en faveur du climat ou attendent-ils des progrès visibles?
<b>Résilience financière et infrastructurelle</b> (p. ex. gestion des actifs, budgétisation)	La planification de l'adaptation peut-elle aider à prendre des décisions financières plus éclairées? Les risques climatiques sont-ils pris en compte dans vos budgets ou dans votre plan de gestion des actifs?
<b>Préparation organisationnelle</b>	Disposez-vous du personnel, des plans ou de la dynamique nécessaires pour aller de l'avant?

# Définition de la portée et de l'ampleur

Lorsque vous lancez votre processus BARC, l'une des premières étapes les plus importantes consiste à définir la portée et l'ampleur de votre processus de planification. Cela implique de déterminer ce qui est réaliste compte tenu de votre point de départ, notamment votre budget, vos échéanciers, les capacités de votre personnel et l'expertise interne. Cela suppose également de faire le point sur les relations, les structures de gouvernance et les partenariats existants qui pourraient soutenir ou influencer le processus. Une portée claire permet de définir les attentes en interne et en externe, garantissant ainsi que votre équipe reste concentrée et que votre plan reste réalisable.

Si vous travaillez à une échelle plus large, comme un comté, une région ou un bassin versant, réfléchissez bien aux personnes qui doivent être mobilisées, à celles qui seront concernées par votre plan et à celles qui doivent être présentes pour que celui-ci fonctionne. Cela peut inclure la coordination avec les administrations locales voisines, les communautés autochtones ou les partenaires du secteur public dont la collaboration est essentielle pour renforcer la résilience locale. Définir clairement votre ampleur signifie examiner où vos mesures auront un impact, quels intérêts doivent être pris en compte et comment vous pouvez créer des débouchés concrets pour que les personnes et les partenaires puissent participer tout au long du processus.

Le processus BARC est flexible et peut être adapté à votre contexte. Prendre le temps, dès le début, de définir votre portée et votre ampleur uniques contribuera à garantir que le processus soit fondé, inclusif et positionné en vue d'une réussite à long terme.



## Promouvoir une adaptation équitable par le biais du BARC

Chaque plan d'adaptation comporte des choix : qui est concerné, quelles voix sont entendues et quelles mesures sont appliquées? Lorsque vous définissez la portée et l'ampleur de votre processus BARC, vous avez la possibilité de donner le ton en adoptant une approche inclusive, réfléchie et ancrée dans les réalités locales.

→ **Vous trouverez à la p. 41 des questions de réflexion et des premières mesures à prendre pour démarrer.**



## Définir la portée de votre processus BARC dans un esprit de réconciliation

La manière dont vous définissez la portée et la conception de votre processus BARC détermine la voie à suivre et influence la capacité de votre processus à évoluer dans un esprit de réconciliation.

→ **Que vous vous lanciez tout juste dans cette démarche ou que vous vous appuyiez sur des engagements existants, consultez la page p. 45 pour découvrir les premières mesures à prendre pour vous aider à démarrer.**

## Deux approches pour adapter la planification à l'échelle régionale



### Collaboration régionale décentralisée : le district de Muskoka

En 2020, le district de Muskoka a lancé le plan d'action pour le climat New Leaf, s'engageant à aider le district et ses six municipalités à élaborer des plans d'adaptation aux changements climatiques localisés. Avec l'aide d'ICLEI Canada et du cadre BARC, Muskoka a lancé un processus d'adaptation régional visant à renforcer la résilience climatique des municipalités. L'objectif était non seulement de produire des plans concrets, mais aussi de renforcer les capacités internes de chaque municipalité à répondre aux risques climatiques.

Grâce aux jalons 1 à 3 du BARC, chaque municipalité, soutenue par le district et guidée par des ateliers avec le personnel, les élus et le public, a élaboré des plans sur mesure qui reflètent ses

vulnérabilités, ses capacités et ses priorités propres. Le processus a permis de reconnaître les enjeux climatiques communs à la région tout en soulignant la nécessité de trouver des solutions localisées. En étendant le processus BARC à toutes les municipalités, en montrant l'exemple et en organisant régulièrement des réunions de suivi pour garantir la responsabilité, Muskoka a permis une collaboration pangouvernementale et un soutien bilatéral. Cette approche flexible a ouvert de nouveaux canaux de communication et de partage des ressources, garantissant à chaque collectivité une voie claire et adaptée à son contexte pour aller de l'avant.

### Collaboration régionale centralisée : Comté de Strathcona

Alors que Muskoka a privilégié un modèle décentralisé, le Comté de Strathcona a adopté une démarche centralisée. En 2022, Strathcona a renouvelé son cadre environnemental afin d'harmoniser les efforts de résilience climatique entre les différents services et partenaires. Plutôt que de créer des plans distincts pour chaque petite administration, le comté a utilisé ce cadre pour aligner les stratégies des services, des organismes gouvernementaux, des ONG et des résidents.

En 2024, Strathcona a poursuivi ce travail en élaborant un plan de résilience climatique à l'aide du cadre BARC afin de combler les lacunes entre les services et de renforcer les capacités internes en tant qu'entité corporative. En appliquant le cadre BARC à l'échelle du comté et en établissant une orientation unifiée, Strathcona a fait progresser l'action coordonnée tout en soutenant les collectivités plus petites et aux capacités réduites.

Que ce soit par le biais de la planification adaptée à la collectivité de Muskoka ou de la stratégie centralisée de Strathcona, ces deux cas montrent comment la planification de l'adaptation peut être adaptée aux besoins, aux capacités et aux contextes de gouvernance régionaux.

## Sélection d'un responsable de l'adaptation

Le responsable de l'adaptation peut consister en un seul membre du personnel ou en une petite équipe chargée de guider le travail, de maintenir la dynamique et d'assurer la coordination entre les services et les partenaires. Comme la planification de l'adaptation couvre de nombreux domaines, le responsable doit avoir une bonne compréhension du fonctionnement de l'organisation, connaître les priorités de la collectivité et être à l'aise pour travailler avec différents services et des partenaires externes.

Idéalement, le responsable de l'adaptation a le pouvoir de collaborer avec le personnel concerné et de demander des contributions ou des résultats selon les besoins, même s'il ne supervise pas directement ces personnes. Ce rôle est plus efficace lorsqu'il s'appuie sur un mandat clair et sur le soutien de la haute direction, ce qui renforce le caractère prioritaire de l'adaptation pour l'ensemble de l'organisation. Bien que ce rôle soit souvent confié au personnel chargé des questions climatiques ou de la durabilité, tout membre de l'équipe doté de solides compétences en matière d'animation, d'une bonne connaissance de l'organisation et d'une crédibilité interservices peut se révéler efficace.

## Identification des partenaires

### Activité 1.1 : Identification de votre réseau BARC

**Objectif :** identifier les personnes qui devraient participer au processus de planification de l'adaptation et clarifier leurs rôles (par exemple, membres de l'équipe principale, partenaires stratégiques ou conseillers spécialisés) afin de garantir la prise en compte de perspectives diverses, d'orienter un engagement significatif et de soutenir une collaboration continue tout au long du processus BARC.

**Résultat :** une liste hiérarchisée des principaux partenaires et groupes d'intérêt à mobiliser

Compte tenu de la nature collaborative du processus BARC, il est essentiel d'identifier dès le début les partenaires internes et externes ainsi que les parties intéressées. Les individus et les groupes joueront différents rôles tout au long des jalons : certains seront profondément impliqués dans la prise de décision, tandis que d'autres apporteront leur expertise à des étapes clés ou auront besoin d'être régulièrement informés. Tous les participants ne seront pas sollicités au même moment ni dans la même mesure. Les principaux rôles à prendre en compte incluent :

- équipe d'adaptation (activement impliquée tout au long du processus);
- partenaire stratégique (impliqué aux étapes clés);
- conseiller spécialisé (impliqué selon les besoins);
- public interne (reçoit des communications stratégiques et des mises à jour);
- interlocuteur communautaire (reçoit des mises à jour et participe aux étapes clés).

Cherchez à inclure un large éventail de services, de secteurs et de points de vue communautaires. Ne vous limitez pas à votre réseau habituel : incluez ceux avec lesquels vous collaborez déjà, ainsi que des personnes avec lesquelles vous n'avez pas encore travaillé, mais qui pourraient vous apporter des informations précieuses, exercer une influence ou partager leur expérience. Soyez aussi précis que possible lorsque vous identifiez les participants potentiels. Pensez à identifier :

- les **partenaires internes** responsables des infrastructures, des services d'urgence, de la gestion des actifs, des communications, du développement économique, des ressources naturelles, des finances et des services sociaux. Utilisez vos travaux antérieurs sur l'impact climatique pour établir cette liste;
- les **partenaires communautaires**, tels que les réseaux régionaux des administrations locales, les offices de protection de la nature, les autorités de santé publique, les districts scolaires, les établissements d'enseignement supérieur, les associations agricoles, les groupes communautaires et environnementaux, les associations professionnelles, les représentants du secteur industriel, les assureurs, les services publics et les organisations scientifiques;
- les **détenteurs de droits autochtones et les partenaires** peuvent inclure les Premières Nations voisines, les communautés ayant des droits issus de traités ou d'autres capacités juridiques dans la région, les organisations autochtones en milieu urbain, les communautés métisses ou inuites et d'autres groupes dirigés par des Autochtones;
- les **populations privées d'équité et touchées de manière disproportionnée**, y compris les organisations communautaires, les prestataires de services sociaux, les refuges, les groupes confessionnels et les partenaires de santé publique, qui peuvent servir d'ambassadeurs de confiance auprès de ceux qui sont confrontés à des obstacles systémiques en matière de participation, de ressources ou de sécurité.

Pour déterminer le niveau de participation approprié pour chaque personne ou groupe, utilisez les questions suivantes afin de clarifier qui devrait être plus directement sollicité et à quel titre.



CRÉDIT PHOTO: RAMON PHOTOGRAPHY

- Ont-ils des connaissances sur les conséquences des changements climatiques, une expérience personnelle ou professionnelle, ou détiennent-ils des informations susceptibles d'étayer l'évaluation, la mesure ou la mise en oeuvre?
- Sont-ils confrontés aux impacts climatiques et ont-ils la capacité, le mandat ou l'expérience vécue pour agir ou contribuer, en particulier s'ils sont soutenus et rémunérés?
- Ont-ils une influence sur les principaux systèmes communautaires (p. ex. santé, utilisation des terres, infrastructures, services sociaux) ou jouent-ils un rôle dans l'élaboration des interventions locales?
- Notre organisation entretient-elle déjà des relations avec eux et, si oui, dans quelle mesure ces relations sont-elles solides ou collaboratives?

# Documentation des événements climatiques et du contexte locaux

## Activité 1.2 : Documentation de votre contexte d'adaptation

**Objectif :** acquérir une compréhension de base des expériences climatiques passées de votre collectivité et des efforts d'adaptation actuels afin d'identifier les points forts, les lacunes et les domaines prioritaires. Cet examen fondamental favorise la préparation et aide à adapter le processus de planification avant l'analyse climatique détaillée de l'activité<sup>3</sup>.

**Résultats :** un inventaire des événements climatiques locaux, des mesures existantes et des plans pertinents

Avant de vous lancer dans une analyse détaillée, faites le point sur la manière dont les changements climatiques affectent déjà votre collectivité et sur les mesures actuellement prises pour y faire face. Cet examen initial permet de clarifier les impacts connus, les mesures en cours et les politiques ou plans pertinents. Envisagez de faire appel à un petit groupe interservices afin de recueillir des points de vue diversifiés, en particulier auprès des équipes chargées du bien-être, du logement, de l'équité ou des relations avec les populations autochtones. Cet examen préliminaire peut susciter des discussions internes, révéler les lacunes et les points forts existants et aider à identifier des partenaires potentiels pour votre processus de planification de l'adaptation.

## Événements climatiques locaux

Commencez par répertorier les événements liés au climat qui se sont déjà produits dans votre collectivité et leurs répercussions. Examinez les articles de presse, les témoignages et les événements passés ayant touché l'administration locale, d'autres organisations ou la collectivité dans son ensemble. Cet inventaire n'a pas besoin d'être exhaustif, mais il doit donner un aperçu représentatif de la manière dont les aléas climatiques ont déjà affecté les personnes, les services et les infrastructures. Pensez à ajouter des colonnes supplémentaires pour saisir des détails clés, tels que les populations les plus touchées ou les coûts financiers connus, afin de dresser un tableau plus complet de la vulnérabilité locale.

## Mesures, politiques et plans existants

Avant de vous plonger dans des recherches scientifiques détaillées sur le climat, prenez le temps d'étudier les mesures, les plans et les politiques déjà en place dans votre collectivité en matière d'adaptation aux changements climatiques. Bon nombre d'entre eux ne sont peut-être pas explicitement étiquetés comme tels, mais peuvent concerner les phénomènes météorologiques extrêmes et contribuer à renforcer la résilience climatique.

Commencez par identifier les initiatives internes dans les différents services, puis élargissez votre examen pour inclure les mesures prises par d'autres organismes publics et partenaires externes. Entrez en contact avec des partenaires communautaires, tels que les organisations de conservation, les autorités de santé publique, les services publics et les services d'urgence, car ils peuvent fournir des informations et des ressources locales précieuses (p. ex. cartes des aléas, évaluations de la vulnérabilité et des risques, rapports sur l'état des infrastructures, plans de gestion des urgences et conclusions des consultations communautaires). Veillez à prendre en compte les initiatives actuelles et celles qui sont prévues. Lorsque vous examinez les mesures, les plans et les politiques, posez-vous les questions suivantes :

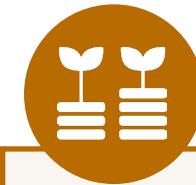
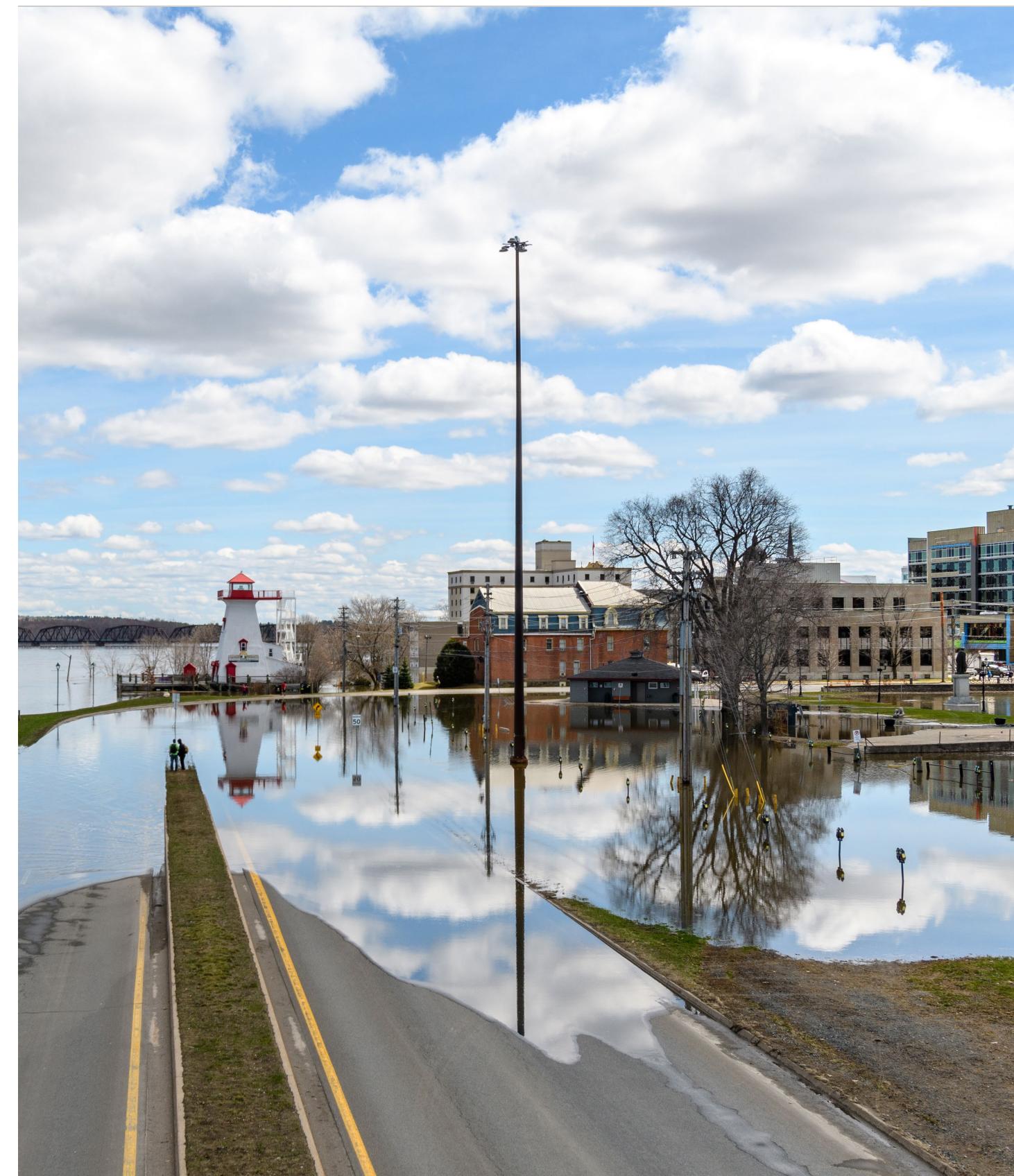
- Traitent-ils des événements climatiques et des répercussions que vous avez déjà identifiés?
- Comment pourraient-ils être révisés pour tenir compte des conditions climatiques futures?
- Sont-ils conçus pour réduire les inégalités existantes dans votre collectivité?
- Pourraient-ils être modifiés afin d'améliorer les avantages connexes ou de répondre à plusieurs priorités communautaires?

## ESSAYEZ CECI

### Consignez les événements climatiques locaux et les dépenses

Collaborez avec votre équipe financière pour identifier et étiqueter les coûts liés au climat associés aux événements répertoriés dans votre journal des événements climatiques locaux, tels que les heures supplémentaires du personnel, les frais des sous-traitants ou les réparations des infrastructures. L'étiquetage des dépenses liées au climat consiste à signaler les dépenses qui sont directement ou indirectement liées aux impacts ou aux actions climatiques. Même un système d'étiquetage élémentaire peut aider à quantifier le poids financier des événements passés, à étayer une analyse du Coût de l'inaction (CDI) et à guider l'élaboration d'indicateurs dans le cadre du troisième jalon. Utilisez cet examen pour déterminer quels coûts liés au climat sont déjà suivis et où de nouvelles pratiques de suivi pourraient être mises en place.

→ Consultez le [Guide de la budgétisation climatique](#) pour découvrir comment l'étiquetage climatique peut renforcer votre travail.



### Prise en compte de l'équité dans votre collectivité

À mesure que vous commencez à comprendre les conséquences climatiques dans votre collectivité et les mesures déjà prises pour y remédier, il est important de vous poser les questions suivantes : quelles sont les voix et les expériences qui ont façonné ce travail, et qui a été laissé de côté? Passez en revue les événements climatiques passés, les plans et les politiques sous le prisme de l'équité peut vous aider à identifier les lacunes, à tirer parti des engagements existants et à commencer à tracer une voie plus inclusive pour l'avenir.

→ [Vous trouverez à la p. 42](#) des idées sur la manière d'évaluer votre contexte sous le prisme de l'équité.

# Élargir les recherches grâce aux données climatiques

## Activité 1.3 : Établissement d'un profil climatique communautaire

**Objectif :** compiler et analyser les données historiques, les projections climatiques et les informations contextuelles afin de comprendre comment les changements climatiques pourraient affecter votre collectivité. Cette analyse facilite l'identification des impacts dans le cadre du deuxième jalon et aide à établir les priorités des mesures d'adaptation.

**Résultats :** profil climatique local

Les modèles scientifiques climatiques – et l'accès public aux données climatiques qu'ils produisent – ont évolué au cours de la dernière décennie. Des portails numériques tels que [donneesclimatiques.ca](http://donneesclimatiques.ca), [atlasclimatique.ca](http://atlasclimatique.ca) et [perspectivesclimatiques.ca](http://perspectivesclimatiques.ca) offrent des plateformes accessibles, adaptées à chaque région et conviviales pour accéder aux données climatiques régionales et locales. En outre, les centres climatiques régionaux peuvent fournir des données, des outils et des conseils, et les rapports élaborés par les gouvernements provinciaux, les établissements universitaires et les réseaux de recherche offrent des informations précieuses.

Avant de collecter des données climatiques, prenez quelques décisions clés pour vous assurer que votre analyse est pertinente, cohérente et alignée sur les priorités locales :

- **Délai d'exécution :** sélectionnez une période de référence et une ou plusieurs périodes futures (p. ex. à court et à long terme).
- **Scénarios d'émissions :** choisissez au moins deux scénarios pour refléter une gamme d'avenirs possibles.
- **Variables climatiques :** privilégiez celles qui sont les plus pertinentes pour les aléas locaux et les risques sectoriels.
- **Résolution des données :** déterminez si des données saisonnières ou mensuelles sont nécessaires pour étayer une analyse détaillée.

Lorsque vous établissez votre profil climatique, pensez à inclure des informations sociales et démographiques afin de mieux comprendre qui est le plus exposé aux aléas climatiques et pourquoi. Les outils d'indice de vulnérabilité sociale (IVS) peuvent vous aider en mettant en évidence l'influence de divers facteurs sur la vulnérabilité climatique par quartier. Compilez vos données et vos analyses dans un profil climatique communautaire complet qui servira de base aux étapes ultérieures de votre processus d'adaptation. Envisagez de faire ressortir les principales tendances, les informations clés et les changements prévus à l'aide de formats accessibles, tels qu'un résumé, une infographie ou une présentation PowerPoint, afin de faciliter la compréhension à l'interne et de susciter une participation plus large de la collectivité. Une communication claire et visuelle peut aider à rendre les données climatiques complexes plus exploitables pour les décideurs et le public.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Comprendre et utiliser les données climatiques

Vous ne savez pas quelles données utiliser ou comment interpréter les incertitudes ? La zone d'apprentissage de [Donneesclimatiques.ca](http://donneesclimatiques.ca) offre des informations accessibles et faciles à comprendre pour vous aider à naviguer parmi les projections et les données climatiques, notamment :

- scénarios d'émissions;
- données historiques et projections;
- variables climatiques;
- courbe intensité-durée-fréquence (courbe IDF).

L'incertitude fait naturellement partie de toute science prospective, y compris les projections climatiques. Elle reflète la complexité du système climatique et du comportement humain. Loin d'être une faiblesse, c'est une force qui permet une planification plus flexible et adaptative. L'utilisation d'ensembles de modèles et de multiples scénarios d'émissions peut aider à identifier les risques, à tester les décisions et à éviter les mauvaises adaptations. Tout comme nous planifions l'incertitude dans les infrastructures, la budgétisation et les interventions d'urgence, les projections climatiques offrent un moyen structure de faire des choix éclairés et proactifs.

→ Visitez [donneesclimatiques.ca](http://donneesclimatiques.ca) pour en savoir plus et renforcer votre confiance dans votre planification climatique.



## Identifiez les personnes les plus touchées : intégrez l'équité dans votre profil climatique

Les projections climatiques peuvent montrer ce qui change, mais elles ne donnent pas une image complète de la situation. Pour comprendre comment les risques climatiques se manifestent sur le terrain, il est utile d'examiner quelles réalités sont reflétées dans vos données et où peuvent se trouver des lacunes ou des zones d'ombre. En associant les données climatiques à des informations sociales, démographiques et communautaires, vous pouvez dresser un tableau plus complet des personnes susceptibles d'être les plus touchées et des raisons de cette situation.

→ **Vous trouverez à la p. 42** des façons d'intégrer le prisme de l'équité dans la collecte et l'interprétation de vos données.



## ESSAYEZ CECI

### Intégrer les données sociales et démographiques

→ Explorez l'outil de cartographie climatique sur [perspectivesclimatiques.ca](http://perspectivesclimatiques.ca) pour :

- visualiser comment les aléas climatiques se recoupent avec les indicateurs de vulnérabilité sociale;
- identifier les quartiers où les risques sont susceptibles d'être les plus graves et les moins équitablement répartis;
- examiner comment les infrastructures, les services et la démographie affectent les personnes les plus touchées.

## La Nation Gitga'at : intégrer les connaissances locales dès le début de la planification de l'adaptation aux changements climatiques

La Nation Gitga'at, située à Hartley Bay, sur la côte nord de la Colombie-Britannique, a commencé son processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques en reconnaissant l'importance centrale des connaissances locales et empiriques. Dès le début du premier jalon, elle a adopté une approche axée sur les valeurs afin de s'assurer que la planification de l'adaptation reflète « ce qui compte le plus » pour la communauté. Plutôt que de partir de données externes ou de directives descendantes, la Nation Gitga'at a identifié des valeurs culturellement importantes, telles que l'accès aux aliments traditionnels, l'intendance environnementale et le transfert intergénérationnel des savoirs, comme base pour évaluer les impacts, les risques et les mesures liés au climat.

Afin de recueillir un large éventail de contributions de la communauté, l'équipe de planification a utilisé des méthodes de participation créatives et adaptées à la culture, telles que des thés avec les aînés, des soirées cinéma, des ateliers pour les jeunes et des séances d'affichage interactives. Les observations locales, telles que le déclin des remontées de saumons, les changements dans la qualité des baies et l'augmentation des moisissures due à un climat plus humide, ont été recueillies et validées par des données scientifiques, ce qui a renforcé leur crédibilité et donné aux membres de la communauté un rôle actif en tant que détenteurs de savoirs. Cette intégration des perceptions locales et des recherches externes a permis de mettre en évidence des vulnérabilités nuancées et des options d'adaptation que les modèles de planification conventionnels auraient pu négliger.

En plaçant les connaissances et les valeurs locales au centre du processus, la Nation Gitga'at a élaboré un plan d'adaptation à la fois technique et solide



et profondément ancré dans les priorités culturelles. Son approche démontre comment le fait de fonder l'adaptation sur les savoirs de la communauté dès le départ peut façonner des mesures pratiques, significatives et réalisables. Ce cas montre que, lorsque les collectivités s'appuient sur leurs connaissances et leurs valeurs, le processus BARC devient non seulement plus inclusif, mais aussi plus efficace.

# Mise sur pied de votre équipe d'adaptation

## Activité 1.4 : mise sur pied de votre équipe d'adaptation aux changements climatiques

**Objectif :** mettre en place une équipe attitrée à l'adaptation, dotée d'un mandat clair pour guider et faire progresser la planification climatique de votre collectivité. Cette équipe assurera le leadership, renforce les capacités internes et maintiendra la dynamique tout au long des différents jalons.

**Résultats :** équipe d'adaptation dotée d'un mandat clair.

Votre équipe d'adaptation doit refléter les caractéristiques uniques de votre collectivité et comprendre des personnes possédant des compétences variées, capables d'aborder un large éventail d'enjeux, allant de la vulnérabilité des infrastructures et des changements écologiques à l'équité en matière de santé et à la résilience culturelle. Utilisez le tableau 1.4A qui suit et le journal du réseau BARC que vous avez créé dans l'activité 1.1 pour guider la formation de l'équipe.

Les équipes d'adaptation sont souvent composées d'un petit groupe central chargé de piloter le processus, soutenu par un réseau plus large de partenaires stratégiques et d'experts consultés à des étapes clés. Cette structure flexible permet de concilier un engagement significatif et la faisabilité logistique. Si les équipes plus importantes peuvent favoriser un dialogue et des résultats plus riches, elles peuvent également être plus difficiles à coordonner. En moyenne, les équipes d'adaptation comptent environ 15 à 20 personnes, selon la taille et la complexité de la collectivité.

Certaines collectivités, en particulier les grandes municipalités, forment deux équipes distinctes : une interne et une externe. D'autres créent une seule équipe mixte qui comprend à la fois des membres du personnel et des représentants de la collectivité. Si les équipes mixtes offrent des perspectives plus larges et témoignent d'un engagement fort en faveur de la collaboration, le fait d'avoir des équipes distinctes peut créer un espace propice à une réflexion et à un dialogue francs qui ne pourraient pas voir le jour dans un forum unique. Par exemple, la Ville de Vancouver a formé un groupe de travail sur l'équité climatique dans le cadre de son processus de planification de l'adaptation. Il s'agit d'une équipe mixte composée de membres du personnel municipal et de responsables communautaires qui veille à ce que l'équité et l'expérience vécue soient intégrées dans la politique climatique. Choisissez une approche qui correspond à vos capacités, à vos relations et à vos objectifs en matière d'inclusion.



CRÉDIT PHOTO: RAMON PHOTOGRAPHY

Tableau 1.4A : participants potentiels à l'équipe d'adaptation

Agriculture Gestion des actifs Associations professionnelles Gestion des zones côtières Communications Communications Organisations Office de protection de la nature Développement économique, culture et tourisme Éducation (districts scolaires, postsecondaire) Gestion des urgences	Ingénierie Environnement Finances et administration Services d'incendie Logement Communautés autochtones Organisations autochtones Associations sectorielles Infrastructure Services juridiques Parcs et loisirs	Urbanisme et zonage Services de police Gestion des ports et des havres Santé publique Travaux publics Services sociaux Développement durable Transports Services publics Matières résiduelles Eau
---	--	---

### Création d'un groupe de travail sur l'équité climatique : l'engagement de la Ville de Vancouver en faveur de la justice climatique

En 2020, dans le cadre de son plan d'action d'urgence climatique, la Ville de Vancouver a créé un groupe de travail sur l'équité climatique afin de placer l'équité au coeur de la planification et de l'action climatiques. Reconnaissant que les changements climatiques touchent de manière disproportionnée les communautés privées d'équité, la Ville a cherché à s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes de la vulnérabilité climatique. Guidée par son cadre d'équité, Vancouver a invité des personnes ayant vécu diverses expériences de discrimination systémique à contribuer dès le départ à l'élaboration des politiques et des priorités climatiques.

Le groupe de travail sur l'équité climatique réunissait 16 personnes, notamment des Autochtones en milieu urbain, des nouveaux immigrants, des personnes handicapées et des résidents à faible revenu, afin d'apporter un éclairage critique sur la manière dont les initiatives climatiques recoupent la justice raciale, sociale et économique. Leurs contributions ont façonné l'élaboration des politiques et ont conduit à la cocréation de la Charte de la justice climatique de Vancouver, un document élaboré par la communauté qui souligne la nécessité d'une répartition équitable des avantages et des charges liés à l'action climatique. L'engagement soutenu du groupe auprès du personnel tout au long de la période 2021-2022 a jeté les bases de mesures de responsabilisation et de considérations cohérentes en matière d'équité dans la politique climatique. L'un de ces règlements stipulait que chaque rapport soumis par le plan d'action d'urgence climatique présenté au conseil municipal évalue l'incidence des programmes ou des politiques proposés sur les ménages gagnant moins de 50 000 \$.



Vancouver a reconnu que l'adaptation aux changements climatiques est complexe et bénéficie d'un large éventail de perspectives, l'équité étant l'un des aspects essentiels. La création d'un groupe de travail attitré à l'équité a permis à la Ville d'approfondir son processus de planification sans surcharger l'équipe centrale. L'approche de Vancouver montre comment le premier jalon peut être élargi pour refléter les priorités de la collectivité. La formation de groupes spécialisés dès le début du processus aide les municipalités à aborder des sujets complexes de manière plus complète tout en accordant une place centrale au leadership des personnes les plus touchées.

## Élaboration d'un mandat

Lorsque vous commencez à inviter des participants à rejoindre votre équipe d'adaptation, il est important de disposer d'un mandat ou, si nécessaire, d'un cadre de référence plus formel afin que les membres aient une vision claire de leur rôle, de leurs responsabilités et de leur engagement. Posez-vous les questions suivantes pour définir les tâches de votre équipe d'adaptation :

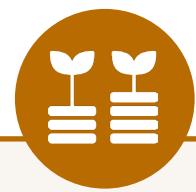
- Quel sera le rôle de l'équipe d'adaptation?
- De quelle autorité disposera l'équipe?
- Quel sera le temps consacré par l'équipe d'adaptation? À quelle fréquence se réunira-t-elle?
- Comment les personnes seront-elles amenées à participer (p. ex. réunions en personne, courriels, webinaires, ateliers)?
- Comment les décisions seront-elles prises (p. ex. consensus, règle de la majorité, chef d'équipe)?
- À qui le comité rendra-t-il des comptes (p. ex. conseil municipal, direction, citoyens)?

A clear and strong mandate will not only help the team with its work but also legitimize the work being carried out from an outside perspective.

Un mandat clair et fort aidera non seulement l'équipe dans son travail, mais légitimera également la tâche accomplie d'un point de vue extérieur.



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY



### Accueil des perspectives d'équité au sein de l'équipe

La planification de l'adaptation devient plus significative et efficace lorsqu'elle inclut des perspectives diverses, y compris celles des personnes touchées de manière disproportionnée. Inviter les groupes marginalisés et privés d'équité à partager leurs perspectives peut aider à ancrer votre travail dans les réalités vécues et à renforcer la pertinence, la portée et l'impact communautaire de votre plan.

→ Vous trouverez à la p.43 des stratégies visant à soutenir la formation d'équipes inclusives.



### Mise sur pied de votre équipe d'adaptation aux changements climatiques dans un esprit de réconciliation

La constitution de votre équipe d'adaptation n'est pas seulement une étape logistique, c'est aussi l'occasion de refléter les valeurs, les relations et les responsabilités de votre collectivité. Réfléchissez à la manière dont les partenaires autochtones peuvent être impliqués de manière constructive dans l'élaboration de ce travail dès le début, et non pas simplement invités autour de la table une fois les décisions prises.

→ Vous trouverez à la p.46 des idées sur la manière de créer un espace permettant aux partenaires autochtones de façonner le processus et d'être soutenus efficacement en retour.

## Communication et engagement

Une adaptation réussie dépend de la capacité à tenir les personnes informées et impliquées, tant au sein de votre organisation que dans l'ensemble de la collectivité. La résilience climatique et l'engagement nécessitent tous deux une approche pansociétale, fondée sur des principes tels que la transparence, la confiance, le respect et la collaboration. Tout au long des cinq grands jalons du BARC, vous devrez communiquer et interagir avec divers publics. Le moment, l'objectif et la méthode d'engagement évolueront au fur et à mesure de l'avancement de vos travaux. Il est donc important d'être clair et déterminé dès le départ.

La **communication** consiste à partager des informations dans le but d'informer, d'éduquer ou de sensibiliser. Elle est généralement orientée vers l'extérieur et sollicite parfois des commentaires.

L'**engagement** est un processus bidirectionnel qui implique l'écoute, le dialogue et l'établissement de relations afin de façonner les décisions et de concevoir des solutions conjointement.

Avant de planifier vos activités d'engagement, prenez le temps de préciser trois choses :

#### 1. Objectif : pourquoi vous engagez-vous?

Définir clairement votre objectif vous aidera à déterminer comment et quand impliquer différents groupes de manière significative. Voulez-vous :

- sensibiliser et obtenir du soutien?
- Valider le travail et les conclusions de votre équipe?
- Fournir des informations sur l'avancement du projet?
- Recueillir des commentaires, des idées ou des témoignages?
- Demander la participation des gens ou les encourager à agir?

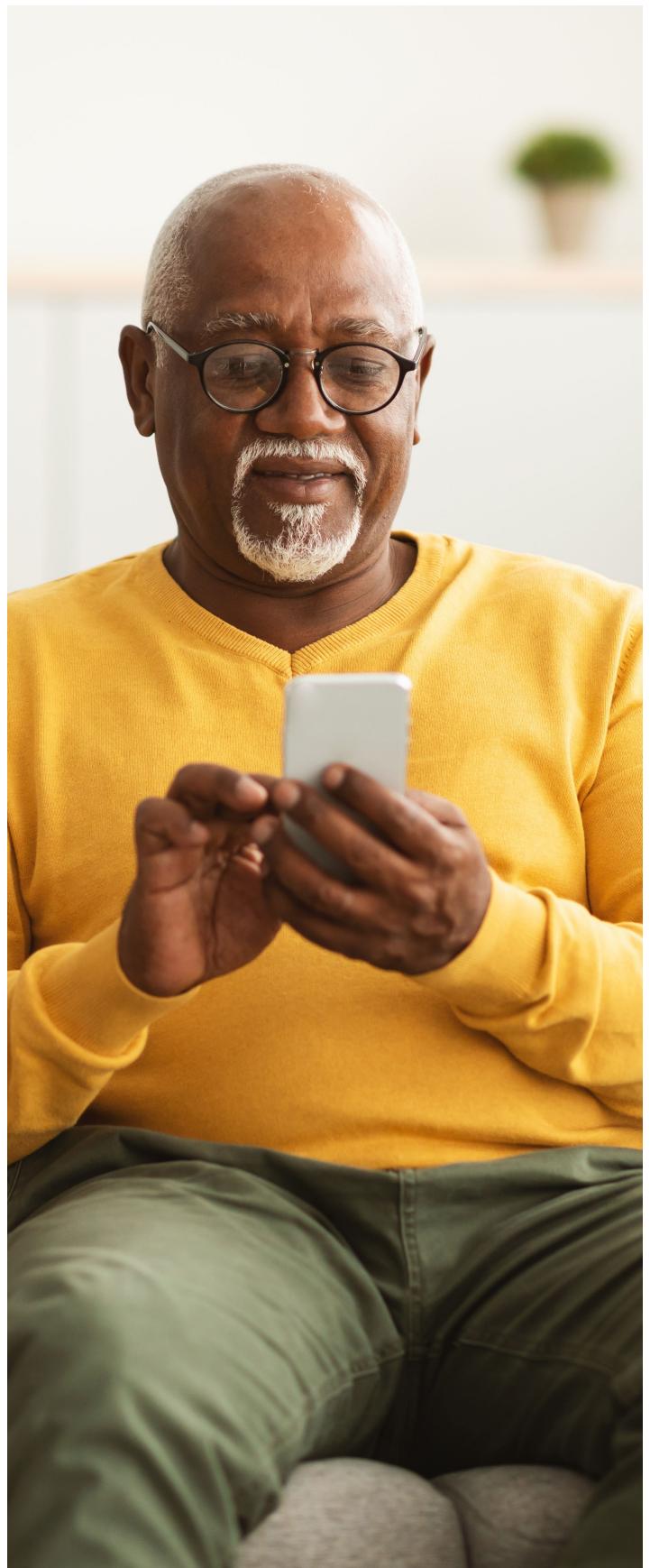
#### 2. Public : qui voulez-vous mobiliser?

Identifier rapidement vos publics internes et externes n'est que la première étape. Pour les mobiliser de manière pertinente, vous devez également comprendre ce qui leur tient à cœur : leurs valeurs, leurs priorités, leurs préoccupations et leur rapport aux changements climatiques. Ces informations vous aideront à adapter votre message, à choisir les bons ambassadeurs et à concevoir des approches adaptées, respectueuses et inclusives. Explorez [The Five Canadas](#) de Re.Climate (en anglais) pour en savoir plus sur les publics concernés par les changements climatiques.

#### 3. Niveau de participation : quelle sera leur influence?

Clarifier votre objectif d'engagement aide également à déterminer le niveau de participation que vous recherchez : informer, consulter, impliquer, collaborer ou déléguer. [Reportez-vous au Spectrum de la participation publique de l'AIP2](#) (voir encadré 2) pour obtenir des conseils sur le choix du niveau approprié et l'alignement des attentes.

Une fois que vous avez précisé votre objectif, votre public et votre niveau de participation, vous pouvez commencer à définir les aspects pratiques de votre approche, tels que le calendrier, les méthodes et les ressources nécessaires, afin de la rendre à la fois efficace et réalisable. Planifier la communication et l'engagement dès le début permet de garantir que vos efforts sont intentionnels, opportuns et intégrés tout au long du processus BARC. Cela vous offre également la possibilité d'allouer judicieusement les ressources, d'adapter vos messages et de favoriser une participation inclusive, jetant ainsi les bases d'une collaboration et d'une responsabilité accrues à mesure que votre travail évolue.



## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### *l'inspirer l'action grâce à la communication climatique*

La communication climatique ne se limite pas au simple partage d'informations, elle vise à mobiliser les gens. Une communication efficace peut transformer les mentalités, instaurer la confiance et motiver les gens à agir en rendant les changements climatiques personnels, pertinents et résolubles.

La Boîte à outils pour la communication climatique d'ICLEI Canada est conçue pour aider les administrations locales et les responsables communautaires à atteindre cet objectif. Fondée sur la science du comportement, elle propose des stratégies claires et des outils pratiques pour élaborer des messages qui trouvent un écho, mettent en avant les avantages connexes et suscitent un engagement significatif.

→ Vous souhaitez transformer la sensibilisation en action? Découvrez la [Boîte à outils pour la communication climatique](#).

## ESSAYEZ CECI

### *Travaillez avec des ambassadeurs de confiance*

Associez-vous à des ambassadeurs de confiance qui peuvent vous aider à atteindre et à mobiliser divers segments de votre collectivité. Des personnes respectées, qu'elles fassent partie ou non de votre équipe d'adaptation, peuvent instaurer la confiance, amplifier votre message et créer une dynamique positive. Tournez-vous vers les responsables communautaires dans des secteurs tels que les affaires, la religion, les arts, les associations de quartier ou les services sociaux, c'est-à-dire des personnes qui peuvent combler le fossé entre les autorités locales et la collectivité et contribuer à maintenir un soutien à long terme.



Encadré 2 : Spectrum de la participation publique de l'AIP2

## Impact croissant sur la décision

	Informier	Consulter	Impliquer	Collaborer	Déléguer
Objectif	Fournir des informations impartiales en temps opportun	Obtenir une rétroaction sur les études, les problématiques, les options et les décisions	Travailler de concert avec le public pour s'assurer que ses préoccupations et ses aspirations sont prises en compte et comprises	Collaborer avec le public dans chaque aspect du processus décisionnel	Confier au public la prise de décision finale
Approche	Nous vous tiendrons au courant.	Nous écouterons et respecterons vos préoccupations.	Nous travaillerons avec vous afin que vos préoccupations et vos attentes soient directement prises en compte dans les décisions prises.	Nous compterons sur vos conseils et vos idées novatrices, et nous les intégrerons autant que possible.	Nous mettrons en œuvre votre décision.

Adapté du *Spectrum de la participation publique de l'AIP2*. © Fédération de l'Association Internationale pour la Participation publique 2024. Tous droits réservés. Cet ouvrage a été créé avec la contribution de Lewis Michaelson, Martha Rozelle et Doug Sarno [www.iap2canada.ca/Accueil-FR](http://www.iap2canada.ca/Accueil-FR).

# Conception de votre plan de sensibilisation et d'engagement

## Activité 1.5 : Conception de votre plan de sensibilisation et d'engagement

**Objectif** : concevoir une approche en matière de communication publique, de sensibilisation et de consultations communautaires. Ce plan constitue une feuille de route évolutive pour la participation du public à tous les jalons.

**Résultats** : plan de sensibilisation et d'engagement

Utilisez le tableau 1.5A pour guider votre planification. Il peut vous aider à identifier vos objectifs d'engagement, à définir vos publics, à choisir les bons ambassadeurs et les bonnes méthodes, et à vous assurer que votre approche favorise l'équité, l'accessibilité et l'inclusion.

Lorsque vous élaborez votre plan, ne vous limitez pas aux événements ou aux sondages. L'engagement peut prendre de nombreuses formes : communication narrative, ateliers créatifs, réunions de partenariat ou conversations informelles. Réfléchissez à la manière dont vous allez créer des boucles de rétroaction, mesurerez l'impact et partagerez les leçons apprises. Votre plan doit évoluer parallèlement à votre processus. Revoyez-le et affinez-le régulièrement à mesure que vous franchissez les jalons et que vos raisons de vous mobiliser évoluent.



### Planification équitable de la sensibilisation et de l'engagement

Avez-vous réfléchi à la manière de réduire les obstacles afin de garantir une participation plus large et plus inclusive, en particulier celle des groupes privés d'équité et disproportionnellement touchés?

→ Vous trouverez à la p.44 des idées et des mesures qui vous aideront à rendre l'engagement communautaire plus équitable et plus inclusif.



Tableau 1.5A : guide de planification de l'engagement communautaire

Considération	Questions directrices
Objectif et résultat escompté	Pourquoi vous engagez-vous et qu'espérez-vous accomplir?
Public cible	Qui souhaitez-vous atteindre ou mobiliser?
Message	Que souhaitez-vous dire et comment pouvez-vous le formuler pour votre public?
Calendrier et échéancier	Quand l'engagement doit-il avoir lieu et combien de temps durera-t-il?
Niveau d'engagement	Quel sera le niveau d'influence des participants : informer, consulter, impliquer, collaborer ou déléguer?
Ambassadeurs et méthodes	Qui est le mieux placé pour impliquer ce public et quels outils ou approches seront utilisés?
Équité, inclusion et accessibilité	Accordez-vous la priorité aux interlocuteurs appropriés? Le format, le langage, le lieu et le calendrier permettent-ils une participation significative?
Soutien et ressources	De quelles capacités disposez-vous ou avez-vous besoin? Qui sont vos partenaires (c.-à-d. service de communication ou consultant)?
Évaluation et communication des résultats	Comment allez-vous mesurer la réussite et en informer les participants et la collectivité?

# Promouvoir une adaptation équitable

## Promouvoir une adaptation équitable par le biais du BARC

**Pour commencer :** réfléchir à l'équité dès le début ne nécessite pas de nouveau plan, mais simplement une nouvelle perspective. Vous pouvez commencer là où vous êtes, avec les personnes et les outils dont vous disposez déjà, et prendre de petites mesures qui contribueront à mettre en place un processus plus inclusif. Voici quelques pistes pour vous lancer :

- Qu'espérez-vous apprendre ou faire différemment en mettant l'équité au centre de vos préoccupations dès le départ?
- Discutez de ce que l'équité signifie pour votre organisation. Prenez contact avec des collègues de confiance pour réfléchir à l'importance de l'équité et à son lien avec les risques climatiques et les responsabilités auxquels votre collectivité est déjà confrontée.

### Approfondissez votre approche :

- Demandez-vous : « *Notre champ d'action, notre envergure ou nos échéanciers actuels pourraient-ils rendre la participation difficile pour certaines personnes? Y a-t-il un ou deux petits ajustements que nous pourrions apporter pour réduire les obstacles ou créer plus d'espace pour différentes voix?* »

### Ressources supplémentaires :

- [Adaptation équitable aux changements climatiques : Pistes de réflexion pour les administrations locales](#) (ICLEI Canada)
- [Guide to Equitable, Community-Driven Climate Preparedness Planning](#) (Urban Sustainability Director's Network, en anglais)
- [Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion à l'action climatique municipale](#) (ICLEI Canada et la FCM)
- [Fiche d'information : L'importance de l'équité dans l'adaptation climatique des municipalités](#) (FCM)



## Prise en compte de l'équité dans votre collectivité

**Pour commencer :** vous n'avez pas besoin de partir de zéro. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des stratégies, des objectifs ou des relations liés à l'équité, même s'ils ne sont pas encore liés à l'adaptation aux changements climatiques. Profitez de cette première étape pour identifier ce qui existe déjà, les lacunes et les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement. Voici quelques pistes pour vous lancer :

- Passez en revue les stratégies et plans existants (p. ex. plans officiels, plans stratégiques, documents de gestion des urgences, plans de sécurité et de bien-être communautaires) afin d'identifier les termes, les objectifs ou les domaines démographiques prioritaires liés à l'équité qui pourraient être liés au travail sur le climat.
- Entrez en contact avec les responsables internes de l'équité. Entrez en contact avec les responsables internes de l'équité. Contactez le personnel travaillant dans les domaines de l'EDI, de la santé publique, des relations avec les autochtones et des services communautaires afin de comprendre où l'équité a été (ou n'a pas été) intégrée aux initiatives de planification connexes.
- Identifiez les relations sur lesquelles vous pouvez vous appuyer. Demandez-vous si votre organisation travaille déjà avec des organisations communautaires ou des groupes privés d'équité et si ces relations pourraient éclairer ce processus.

### Approfondissez votre approche :

- Demandez-vous si les plans ou les dossiers d'engagement passés reflètent les expériences vécues par les personnes les plus touchées par les risques climatiques, telles que les résidents à faible revenu, les personnes âgées, les peuples autochtones, les groupes racialisés, les nouveaux arrivants ou les locataires.

- Reconnaissez les limites. Si vous constatez des lacunes dans vos données ou votre historique d'engagement, nommez-les. Cette honnêteté peut aider à préparer le terrain pour un travail plus intentionnel et plus inclusif à l'avenir.

## Identifiez les personnes les plus touchées : intégrer l'équité dans votre profil climatique

**Pour commencer :** vous pouvez commencer par explorer comment introduire davantage de nuances et de connaissances communautaires dans vos recherches. Même quelques petites mesures peuvent vous aider à modifier le type de questions que vous posez, ainsi que les personnes et les lieux sur lesquels vous vous concentrez.

- Utilisez conjointement les données climatiques et sociales. Explorez des outils de cartographie tels que perspectivesclimatiques.ca pour voir comment les risques climatiques recoupent la vulnérabilité sociale et démographique dans votre collectivité.
- Demandez-vous : « Que manque-t-il à ces données? » Réfléchissez aux personnes, aux quartiers ou aux expériences qui pourraient ne pas être visibles sur vos cartes ou dans vos statistiques, et à la manière dont cela pourrait influencer vos priorités.
- Intéressez-vous au contexte. Lorsque vous constatez une tendance, telle qu'un risque d'inondation plus élevé dans une zone à faibles revenus, demandez-vous pourquoi. Tenez compte des décisions historiques en matière d'urbanisme, des lacunes dans les services ou des inégalités sociales existantes.

# Promouvoir une adaptation équitable

## Approfondissez votre approche :

- Dans la mesure du possible, recherchez des données qui peuvent être ventilées (par âge, revenu, sexe, handicap, origine ethnique ou autres caractéristiques pertinentes) afin de mettre en évidence les inégalités qui peuvent être masquées par les moyennes communautaires.
- Invitez les participants à réfléchir à ce que les données montrent et à ce qu'elles ne montrent pas. Partagez les premières conclusions avec vos partenaires et demandez-leur comment ils interprètent les tendances, les écarts ou les surprises.
- Ajoutez la voix de la collectivité à l'analyse. Dans la mesure du possible, incluez des récits, des exemples de cas ou des observations provenant de personnes ayant vécu l'expérience afin d'ajouter de la profondeur aux données quantitatives.
- Laissez les informations recueillies façonner la suite. Utilisez ce que vous avez appris pour axer votre prochaine évaluation des risques sur les populations et les systèmes les plus touchés et les plus souvent laissés pour compte.

## Sources de données potentielles :

- Données issues des recensements et données démographiques (p. ex. âge, revenu, handicap, logement, origine ethnique, langue)
- Données relatives à la santé publique (p. ex. taux de maladies chroniques, recours aux services d'urgence)
- Ensembles de données municipales (p. ex. utilisation des sols, infrastructures, accès aux transports en commun, logement)
- Informations fournies par les partenaires communautaires et les prestataires de services

## Accueil des perspectives d'équité au sein de l'équipe

**Pour commencer :** intégrer des perspectives diverses au sein de votre équipe d'adaptation est l'occasion de refléter les valeurs, les relations et les responsabilités de votre collectivité.

- Réfléchissez aux efforts passés et établissez des liens avec les réseaux existants. Pensez aux personnes qui ont participé aux initiatives d'EDI ou aux plans axés sur l'équité par le passé, et à la manière dont leur expérience pourrait aider votre équipe.
- Invitez des personnes ayant des expériences de vie et des compétences en matière d'équité variées. Contactez les services, les fournisseurs de services ou les organismes communautaires qui travaillent avec les populations privées d'équité afin d'identifier les personnes dont les points de vue témoignent de l'impact du climat sur le logement, la pauvreté, le handicap ou l'injustice raciale. N'oubliez pas que toute personne ne peut représenter toutes les voix ou toutes les expériences.

## Approfondissez votre approche :

- Créez un espace de réflexion et de dialogue. Prévoyez du temps lors des réunions d'équipe pour faire émerger les tensions, réfléchir aux dynamiques de pouvoir et vous assurer que les différentes formes de connaissances sont valorisées.
- Formez un groupe de travail axé sur l'équité. Sa mission sera de vous faire part de ses observations à chaque jalon important, de vous aider à orienter votre engagement et de veiller à ce que le savoir collectif soit pris en compte dans les décisions clés.
- Facilitez la participation. Dans la mesure du possible, proposez des aides telles que la garde d'enfants, des honoraires ou le transport afin de réduire les obstacles et de montrer votre respect pour le temps et l'expertise des personnes.

## Planification équitable de la sensibilisation et de l'engagement

**Pour commencer :** considérez cette étape comme la formulation d'une invitation, une invitation qui correspond à la situation des gens et qui rend leur participation plus facile. Commencez par examiner vos activités de sensibilisation et d'engagement planifiées sous le prisme de l'équité. Utilisez les questions suivantes pour identifier les obstacles courants et les possibilités d'améliorer l'accessibilité :

- Les événements ont-ils lieu en dehors des heures de travail normales?
- Les lieux sont-ils accessibles par les transports en commun et adaptés aux personnes à mobilité réduite?
- S'il s'agit d'événements virtuels, les résidents qui ne disposent pas d'une connexion Internet fiable peuvent-ils tout de même y participer ou être informés?
- Les documents sont-ils rédigés dans un langage simple et traduits si nécessaire?



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY

## Approfondissez votre approche :

- Collaborez avec des ambassadeurs de confiance. Travaillez avec des personnes, des organisations ou des responsables communautaires respectés qui ont déjà établi des relations avec les groupes privés d'équité afin de les aider à diffuser les invitations, à instaurer la confiance et à encourager la participation.
- Proposez des possibilités d'engagement dans des espaces familiers. Organisez des événements ou des discussions dans des lieux accueillants et accessibles aux communautés que vous souhaitez impliquer.
- Demandez aux communautés comment elles souhaitent s'impliquer. Au lieu de décider à l'avance de la forme que prendra l'engagement, contactez vos partenaires ou les groupes communautaires et demandez-leur quelles méthodes, quels espaces ou quels soutiens rendraient leur participation constructive.
- Réduisez les obstacles à la participation en prenant en charge les frais de transport, la garde d'enfants, les repas ou en versant des honoraires qui valorisent le temps et la contribution des participants.

## Ressources supplémentaires :

→ [Equity in Public Engagement: A Guide for Practitioners](#) (Université Simon Fraser, en anglais)



# Travailler dans un esprit de réconciliation

## Définir la portée de votre processus BARC dans un esprit de réconciliation

**Pour commencer :** la manière dont vous définissez la portée et l'ampleur de votre processus d'adaptation influencera la participation des différents acteurs, la manière dont les relations se nouent et les types de solutions possibles. C'est l'occasion de nouer très tôt des relations avec les gouvernements ou les organisations autochtones dans un esprit de respect et d'ouverture. Même de petites avancées vers la collaboration à ce stade peuvent contribuer à jeter les bases de partenariats plus solides par la suite. Envisagez les mesures suivantes dès le début :

- Reconnaisez le contexte territorial et gouvernemental en vous renseignant sur les territoires que couvre votre zone de planification et en vérifiant s'il existe déjà des protocoles ou des accords.
- Contactez dès le début les gouvernements ou organisations autochtones pour leur faire part de votre intention de lancer un processus d'adaptation aux changements climatiques et les inviter à discuter de leur intérêt potentiel à y participer.

### Approfondissez votre pratique :

- Réfléchissez à la manière dont vous pourriez consacrer du temps et des ressources à une collaboration fructueuse, notamment en ce qui concerne les honoraires, la traduction, les cérémonies ou l'animation de réunions.
- Soyez prêt à ajuster la portée, l'échéancier ou la structure de votre projet afin de favoriser l'établissement de relations respectueuses et la collaboration.
- Explorez les possibilités d'alignement avec les initiatives ou les processus de planification climatiques menés par les Autochtones, y compris les possibilités d'apprentissage partagé ou de planification parallèle fondées sur les systèmes de gouvernance autochtones.

### Ressources supplémentaires :

- [Stratégie nationale sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations](#)
- [Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques](#)
- [Stratégie de la Nation métisse sur les changements climatiques \(en anglais\)](#)
- [La boîte à outils de planification de l'adaptation aux changements climatiques pour les communautés autochtones du CIER](#)
- [Assurer notre Avenir : Rapport sur la résilience autochtone](#)

## PENSEZ-Y

### *Lentement, mais sûrement.*

Le travail accompli dans un esprit de réconciliation peut ne pas respecter l'échéancier de votre projet ou ne pas se dérouler comme prévu, et ce n'est pas grave. L'établissement de relations prend du temps, et le processus peut ne pas aboutir à un résultat prédéterminé. Ce qui importe le plus, c'est de faire preuve d'intégrité, d'écouter attentivement et de rester ouvert à différentes façons de travailler. Soyez prêt à avancer au rythme de la confiance, à suivre l'exemple des partenaires autochtones et à soutenir le leadership autochtone en matière de résilience climatique<sup>27</sup>.

## Intégrer les connaissances autochtones dans le processus BARC

**Pour commencer :** lorsque vous établissez le profil climatique de votre collectivité, réfléchissez à la manière dont les savoirs et les perspectives autochtones peuvent vous aider à mieux comprendre les impacts climatiques locaux et les mesures à prendre pour y faire face.

- Renseignez-vous sur les nations, les communautés et les organisations autochtones liées à votre région.
- Réfléchissez à vos intentions : pourquoi souhaitez-vous inclure les savoirs autochtones et qui en bénéficiera?
- Demandez conseil à vos partenaires autochtones sur la manière d'aborder l'engagement et le partage des connaissances de manière respectueuse.
- Cherchez à comprendre et à respecter les autorisations, pratiques ou protocoles existants en matière d'engagement avec les savoirs autochtones.

### Approfondissez votre approche :

- Assurez-vous que tous les accords ou initiatives de partage de données reposent sur le consentement, la réciprocité et le respect, en reconnaissant la souveraineté des Autochtones en matière de données (p. ex. les principes PCAP®).
- Soutenez les leaders autochtones lorsqu'ils détermineront comment les savoirs seront contextualisés, protégés et présentés tout au long de votre processus BARC.

### Ressources supplémentaires :

- [Indigenous Knowledges and Climate Change](#) (Atlas climatique du Canada, en anglais)
- [Indigenous Modules: Manitoba Climate Resilience Training](#) (Prairie Climate Centre, en anglais)
- [Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations](#)

## Mise sur pied de votre équipe d'adaptation aux changements climatiques dans un esprit de réconciliation

**Pour commencer :** créer un espace pour les peuples

autochtones au sein de votre équipe d'adaptation est une occasion d'avancer dans un esprit de réconciliation, en privilégiant l'établissement de relations, le respect et un objectif commun plutôt qu'une inclusion symbolique. Cela commence par des intentions claires et une sensibilisation précoce qui honore le leadership et les valeurs autochtones.

- Clarifiez vos intentions quant à l'implication des partenaires autochtones et la manière dont leur participation sera soutenue.
- Renseignez-vous sur les relations, les pratiques culturelles ou les protocoles existants qui devraient guider votre approche.
- Consacrez du temps et des ressources pour soutenir des invitations respectueuses et l'établissement précoce de relations.

### Approfondissez votre approche :

- Concevez conjointement la structure, les objectifs et les documents d'orientation de l'équipe avec les partenaires autochtones, en veillant à ce qu'ils soient conformes à leurs systèmes de gouvernance, à leurs échéanciers et à leurs méthodes de travail.
- Répartissez équitablement les ressources, notamment le budget, le pouvoir décisionnel et le respect des protocoles culturels.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

- [Comité mixte sur l'action climatique](#) (Assemblée des Premières Nations)
- [Principes de dialogue avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis : Forum des professionnels de la santé de l'administration en chef de la santé publique](#) (Santé Canada)
- [Guide de sensibilisation aux réalités autochtones](#) (RH Tourisme Canada)





# Premier jalon : réflexions sur les progrès accomplis

À la fin du premier jalon, vous aurez pris les mesures clés pour entamer votre processus d'adaptation et créer les conditions d'un succès à long terme. Vous aurez identifié un responsable compétent pour coordonner le processus BARC et formé une équipe d'adaptation chargée de soutenir et de guider le travail de manière collaborative. Vous aurez clarifié les mesures climatiques déjà en cours dans votre collectivité grâce à un inventaire des mesures existantes et compilé les données climatiques pertinentes à l'échelle locale pour éclairer votre travail. Vous avez identifié les principaux partenaires et groupes d'intérêt, et élaboré un plan de sensibilisation et d'engagement pour guider la participation inclusive future.

Ensemble, ces résultats constituent une base solide pour une action climatique équitable et efficace. En établissant dès le début un objectif commun et une harmonisation interne, vous avez augmenté les chances que votre processus obtienne et conserve le soutien politique, organisationnel et communautaire. Muni d'une orientation claire et des relations nécessaires pour soutenir vos prochaines étapes, vous êtes désormais prêt à passer à une évaluation plus approfondie de la vulnérabilité et des risques.

N'oubliez pas de célébrer votre travail d'adaptation et de lui donner une visibilité publique. La fin du premier jalon est le moment idéal pour lancer une page Web attitrée ou faire une annonce publique afin de sensibiliser le public et de créer une dynamique autour de votre projet BARC.

# Deuxième jalon évaluation

## Objectif du deuxième jalon :

créer une liste hiérarchisée des énoncés d'impact en fonction des évaluations de la vulnérabilité et des risques.





## Activités du deuxième jalon :

- 2.1 Identification et rédaction des énoncés d'impact
- 2.2 Évaluation de la vulnérabilité
- 2.3 Évaluation des risques

## Résultats du deuxième jalon :

- liste des énoncés d'impact;
- liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de vulnérabilité;
- liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de risque.

Dans le deuxième jalon, votre objectif principal est d'élaborer une liste claire et hiérarchisée d' énoncés d'impacts climatiques qui reflètent les vulnérabilités et risques et les risques les plus préoccupants pour votre collectivité. Pour y parvenir, votre équipe examinera les impacts climatiques prévus sur l'ensemble des systèmes locaux, évaluera les personnes et les éléments les plus vulnérables, et évaluera le niveau de risque que ces impacts représentent pour votre municipalité et la collectivité au sens large. La liste qui en résultera guidera votre planification dans le troisième jalon, vous aidant à concentrer vos mesures d'adaptation là où elles sont le plus nécessaires.

## Enraciné dans l'expérience : l'évaluation climatique menée par la communauté de la Première Nation Shawanaga

En 2021, la Première Nation Shawanaga, située sur les rives orientales de la baie Georgienne, a adopté une approche communautaire pour le deuxième jalon du cadre BARC, qui comprend l'identification des impacts, l'évaluation de la vulnérabilité et l'évaluation des risques. Reconnaissant les savoirs uniques détenus par la communauté, Shawanaga a choisi de donner la priorité aux données qualitatives fondées sur l'expérience vécue et la perception locale. Partant du fait que les activités traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, sont profondément liées aux impacts climatiques, elle a entamé son travail en impliquant les membres de la communauté lors d'événements locaux et culturellement pertinents, tels que la chasse annuelle.

La Nation a conçu des activités interactives sous forme d'affiches qui ont encouragé les participants à réfléchir aux changements dans l'environnement, tels que la modification du comportement des animaux, la réduction de la sécurité de la glace et l'augmentation de l'intensité des tempêtes. Des affiches et des messages guides axés sur des pratiques traditionnelles, telles que la chasse et la pêche, ont aidé les participants à faire le lien entre les effets du climat et leur vie quotidienne. Les idées tirées de cet engagement ont été directement synthétisées dans des énoncés d'impact localisées et utilisées dans le cadre d'une activité de suivi sur la vulnérabilité. Ces impacts climatiques déterminés par la communauté ont été présentés sur des affiches infographiques et les participants ont été invités à choisir quels impacts étaient les plus préoccupants pour eux et ceux auxquels ils se sentaient le mieux préparés à faire face. Ces informations qualitatives ont ensuite été intégrées dans la phase d'évaluation des risques, donnant à



la perception locale et aux réalités vécues un rôle central dans l'identification des domaines dans lesquels la Nation est la plus exposée et de ceux dans lesquels elle est la plus forte.

En fondant le deuxième jalon sur l'expérience et la perception de la communauté, Shawanaga a créé un processus de planification qui est à la fois profondément personnel et largement pertinent. Ce modèle qualitatif et participatif a permis de s'assurer que les évaluations qui en ont résulté étaient non seulement techniquement valables, mais aussi socialement significatives, jetant ainsi des bases solides pour une planification de l'adaptation aux changements climatiques éclairée et menée par la communauté. Cette approche souligne l'importance des méthodes d'engagement culturellement pertinentes et montre que la personnalisation du processus BARC peut permettre d'obtenir des informations plus riches et plus exploitables.

## FAITES LE POINT

### Réexaminez les décisions prises lors du premier jalon

La planification de l'adaptation est un processus itératif qui nécessite une réflexion et une flexibilité constantes. Au fur et à mesure que vous avancez dans le deuxième jalon, soyez prêt à revenir rapidement sur les décisions prises lors du premier jalon, à les réexaminer et à les affiner. Les changements organisationnels ou contextuels peuvent tous justifier des ajustements de votre portée, de la structure de votre équipe, de votre stratégie d'engagement ou de vos domaines d'intervention.

Voici quelques exemples de conditions susceptibles d'influencer votre processus :

- changements au sein du personnel, de la direction ou des partenaires clés;
- évolution des priorités politiques ou nouvelle orientation du conseil;
- urgence plus marquée due à des événements climatiques locaux récents;
- commentaires reçus au cours des consultations communautaire;
- nouvelles possibilités ou contraintes de financement;
- changements dans les environnements réglementaires ou politiques.

Il est essentiel de maintenir vos informations exactes et à jour tout au long du processus de planification, car elles éclairent directement les décisions futures. Bien que le suivi et l'examen formels soient abordés au cinquième jalon, il est utile de commencer à prendre l'habitude de réfléchir aux résultats de chaque jalon précédent à mesure que vous avancez dans chaque phase du processus de planification de l'adaptation.

# Identification et définition des impacts climatiques locaux

### Activité 2.1 : Identification et rédaction des énoncés d'impact

**Objectif :** traduire les données climatiques en énoncés d'impact clairs et pertinents à l'échelle locale afin d'identifier les éléments menacés et la manière dont ils peuvent être affectés. Cette liste ciblée jette les bases d'une évaluation efficace de la vulnérabilité et des risques, en veillant à ce que les futures mesures portent sur les impacts climatiques locaux les plus importants.

#### Résultats : liste des énoncés d'impact

La première étape du deuxième jalon consiste à identifier et à décrire clairement les impacts climatiques auxquels votre collectivité est susceptible d'être confrontée. Pour ce faire, vous devez vous appuyer sur les recherches effectuées lors du premier jalon. Réfléchissez à la manière dont les changements climatiques prévus pourraient s'entrecroiser avec les caractéristiques uniques de votre collectivité, notamment l'état des infrastructures, les modes d'occupation des sols, les moteurs économiques et la dynamique sociale.

Gardez en tête que les impacts sont souvent complexes et multidimensionnels : ils peuvent être directs ou indirects, apparaître instantanément ou au fil du temps, et interagir avec d'autres aléas en cascade, de manière combinée ou cumulatifs. Par exemple, une vague de chaleur extrême est susceptible de mettre à rude épreuve le réseau énergétique et de provoquer des coupures de courant, perturbant les lieux d'accueil climatisés au moment où ils sont le plus nécessaires, ce qui accroît le risque d'effets sur la santé des populations vulnérables. Une chaleur prolongée peut

également affecter les routes, les ponts et les lignes ferroviaires, entraînant des ralentissements ou des fermetures de services, et détériorer la qualité de l'air dans la région. Ces effets combinés peuvent se traduire par une augmentation des visites aux services d'urgence et une pression accrue sur les services de santé.

De la même manière, les pluies abondantes risquent de submerger les réseaux d'eaux de ruissellement et d'inonder les habitations, les entreprises et les routes. Les inondations locales peuvent emporter les appuis des ponts, endommager les voies de transport et perturber les chaînes d'approvisionnement, créant des effets d'entraînement qui ont un impact sur les économies locales et menacent la sécurité des populations.

Plutôt que de considérer les impacts climatiques de manière isolée, il convient d'examiner la manière dont ils sont liés entre les services, les secteurs et les systèmes.

### Rédaction des énoncés d'impact

Les énoncés d'impact prennent en compte les tendances climatiques et leurs effets sur chacun des systèmes de votre collectivité. Afin d'appréhender l'ensemble des impacts au sein de votre communauté, envisagez d'organiser un atelier pour rédiger les énoncés d'impact de manière collaborative. Réunissez votre équipe d'adaptation, vos principaux partenaires et d'autres acteurs clés pour examiner les projections relatives aux changements climatiques et élaborer les énoncés d'impact. N'oubliez pas que les perspectives des personnes présentes dans la salle joueront un rôle dans la manière dont les impacts seront reconnus et compris. Les personnes incluses dans ce processus détermineront la forme que prendra le résultat de l'exercice.

Lors de l'élaboration des énoncés d'impact, il est important de reconnaître que chaque aléa identifié lors du premier jalon (p. ex. chaleur extrême, augmentation des précipitations) peut entraîner une série de résultats et que chaque résultat peut, à son tour, entraîner de multiples conséquences. Par exemple, des pluies abondantes peuvent provoquer des inondations, une érosion et un ruissellement, chacun ayant des conséquences distinctes.

Chaque énoncé d'impact doit généralement suivre la structure « si x, alors y, donc z » pour illustrer la façon dont les changements climatiques peuvent avoir une variété de conséquences sur les systèmes.

Un énoncé d'impact solide doit décrire clairement :

- le « si » (changements climatiques) : p. ex. l'augmentation des températures;
- le « alors » (résultat) : p. ex. des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses;
- le « donc » (conséquence) : p. ex. des pannes de courant plus fréquentes en raison de la hausse de la demande d'énergie.

Utilisez les informations « si, alors, donc » pour construire un énoncé concis. Le tableau 2.1A donne des exemples d'énoncés d'impact entièrement rédigés.

Après avoir dressé une longue liste d'énoncés, examinez-les et affinez-les pour les rendre plus claires, réduire les répétitions et garantir leur pertinence sur le plan local. Regroupez les impacts semblables, éliminez les doublons et validez-les avec votre équipe. L'objectif est de réduire la liste à un ensemble gérable d'énoncés d'impact bien définis qui seront utilisés pour l'évaluation de la vulnérabilité.

Avant de passer à l'évaluation de la vulnérabilité, identifiez le ou les systèmes, les personnes et les éléments (p. ex. les services ou les biens) les plus susceptibles d'être affectés ou endommagés par cet impact. Cette étape est généralement réalisée par une équipe restreinte après la finalisation des énoncés d'impact. Au cours de cette étape, il peut s'avérer nécessaire d'établir des liens avec les principaux détenteurs de connaissances des services, secteurs ou groupes communautaires concernés, afin de s'assurer que l'analyse reflète un éventail de points de vue et d'expertises.

Tableau 2.1A : exemples d'énoncé d'impact

Système principal	Énoncé d'impact
Bâti	Augmentation de la fréquence saisonnière des cycles de gel-dégel causant des dommages aux infrastructures, telles que le traitement de l'eau et des eaux usées, les routes, etc., et augmentation des besoins d'entretien des bâtiments et des systèmes de transport.
Socioculturel	Augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations, entraînant l'inondation des habitations, des entreprises et des institutions, ce qui se traduit par un plus grand nombre de déplacements ou d'évacuations de résidents, de blessures physiques et d'impacts/stress sur la santé mentale.
Naturel	Augmentation des températures estivales provoquant davantage de sécheresses, entraînant une baisse de la qualité de l'eau et un stress sur les écosystèmes naturels, une diminution de la santé des écosystèmes et des changements dans la biodiversité et la composition des espèces.
Économiques	Diminution des précipitations estivales entraînant des conditions de sécheresse, avec pour conséquence des puits non remplis et une disponibilité en eau réduite, perturbant la rotation des cultures, diminuant les rendements et entraînant des pertes économiques dues à l'augmentation des coûts d'irrigation et à la réduction de la production et des exportations de denrées alimentaires.

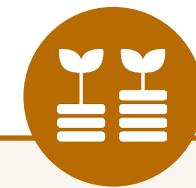
## PENSEZ-Y

### L'intersectionnalité

Les expériences des personnes en matière d'impacts climatiques ne sont pas seulement façonnées par l'exposition environnementale, elles sont aussi profondément influencées par les systèmes de pouvoir, de privilège et d'oppression qui influencent l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation<sup>28</sup>. L'intersectionnalité nous rappelle que les effets des changements climatiques ne sont pas vécus de la même manière. Des facteurs tels que le racisme, le sexism, le capitalisme et le colonialisme se chevauchent et interagissent de manière à agraver les risques, en particulier pour ceux qui s'identifient à un ou plusieurs groupes privés d'équité<sup>29</sup>.

Bien que toutes les personnes identifiées comme vulnérables ne soient pas confrontées à des inégalités systémiques, il est essentiel de prendre en compte la manière dont les facteurs sociaux et structurels qui se chevauchent influencent la capacité des personnes à se préparer, à réagir et à se relever des effets des changements climatiques.

→ Pour en savoir plus sur les causes profondes de la vulnérabilité climatique, consultez le document [L'intersectionnalité : Parlons-en du CCNDS](#).



### Validation des hypothèses concernant les personnes les plus vulnérables

Comment vous assurer que votre analyse reflète bien les personnes les plus exposées et pourquoi?

Les enseignements tirés du premier jalon peuvent vous aider à éviter les hypothèses et à découvrir comment les effets des changements climatiques peuvent être ressentis de manière disproportionnée au sein des populations.

→ Vous trouverez à la p.69 les questions et les mesures à prendre afin de valider les personnes les plus vulnérables dans votre collectivité.



### Comprendre les impacts climatiques à travers la vision du monde autochtone

La vision du monde autochtone peut permettre de mieux comprendre où, comment et sur qui les impacts climatiques se produisent, en particulier dans les régions où les peuples autochtones entretiennent des relations fortes et réciproques avec la terre, l'eau et tous les êtres vivants. Les impacts peuvent être compris et décrits différemment en fonction des systèmes de connaissances, des responsabilités culturelles et des droits juridiques distincts.

→ Vous trouverez à la p.71 des conseils sur la manière de parvenir à une compréhension commune des impacts climatiques à travers les modes de connaissance autochtones et occidentaux.

# Évaluation de la vulnérabilité

## Activité 2.2 : Évaluation de la vulnérabilité

**Objectif :** évaluer la vulnérabilité de votre collectivité face aux impacts climatiques afin de déterminer où les enjeux sont les plus pressants et d'éclairer l'évaluation des risques et la hiérarchisation des mesures à prendre dans le cadre du troisième jalon.

**Résultats :** liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de vulnérabilité

La vulnérabilité désigne la susceptibilité d'une collectivité à subir des dommages liés aux effets des changements climatiques. La vulnérabilité dépend de la sensibilité de la collectivité aux changements climatiques et de sa capacité à s'adapter à leurs effets (capacité d'adaptation).

La **vulnérabilité** est dynamique et peut évoluer dans le temps, en fonction de la situation de chaque personne. Elle peut augmenter temporairement lors de certains événements de la vie, tels que la grossesse, la convalescence après une blessure ou les périodes de chômage, lorsque les personnes sont plus sensibles aux dommages ou disposent de moins de ressources pour s'adapter. Dans d'autres cas, la vulnérabilité peut être à long terme, comme dans le cas d'un handicap permanent ou d'obstacles sociaux ou économiques persistants. La plupart des gens connaîtront des périodes de vulnérabilité accrue à un moment ou à un autre de leur vie.

La **sensibilité** fait référence à l'importance avec laquelle une collectivité, un système, un service, un actif ou une population pourrait être affecté par un impact climatique s'il se produisait aujourd'hui. Elle reflète le degré de perturbation du fonctionnement normal, tel que la prestation de services, la production de biens ou la réalisation d'activités quotidiennes. La sensibilité est étroitement liée à l'impact sur les fonctions essentielles, que ce soit sur les individus, les organisations ou la collectivité dans son ensemble. Un niveau de perturbation plus élevé indique une plus grande sensibilité. Le tableau 2.2A fournit une échelle permettant d'évaluer les niveaux de sensibilité.

La **capacité d'adaptation** est la capacité d'une collectivité, d'un système, d'un service, d'un actif ou d'une population à s'adapter aux impacts climatiques avec un minimum de perturbations, de coûts ou de dommages. Elle reflète la rapidité et l'efficacité avec lesquelles le fonctionnement normal peut être rétabli après un impact. Une capacité d'adaptation élevée nécessite moins de ressources et moins de temps pour le rétablissement, tandis qu'une faible capacité d'adaptation implique des efforts, des interventions et des coûts plus importants. Le tableau 2.2B fournit une échelle permettant d'évaluer les niveaux de capacité d'adaptation.

Tableau 2.2A : échelle de sensibilité

Sensibilité élevée	La fonctionnalité deviendra ingérable
Sensibilité moyenne	La fonctionnalité risque de se détériorer.
Sensibilité faible	La fonctionnalité restera la même.

augmente la vulnérabilité

Tableau 2.2B : échelle de capacité d'adaptation

Capacité d'adaptation faible	Coûts importants et intervention nécessaire
Capacité d'adaptation moyenne	Certaines interventions et certains coûts requis
Capacité d'adaptation élevée	Peu ou pas d'intervention et de coûts requis

augmente la vulnérabilité

Adaptez l'évaluation aux points forts de votre équipe. Regroupez vos énoncés d'impact en fonction du système principalement concerné, puis attribuez chaque groupe d'énoncés aux membres de l'équipe d'adaptation possédant l'expertise la plus pertinente. Cette approche ciblée garantit des cotes plus précises et mieux informées et réduit la charge de travail. Choisissez les meilleures stratégies de participation pour votre équipe, telles que des sondages en ligne, des ateliers ciblés ou des groupes de discussion, et des conversations individuelles. L'objectif est de rassembler suffisamment de points de vue diversifiés et pertinents pour étayer une évaluation bien informée.

Utilisez le tableau 2.2C et les directives suivantes pour attribuer une cote :

**Vulnérabilité élevée :** si la collectivité, l'actif ou le service est très sensible à l'impact et présente une faible capacité d'adaptation.

**Vulnérabilité moyenne :** si la sensibilité à l'impact est modérée et la capacité d'adaptation modérée.

**Vulnérabilité faible :** si la collectivité, l'actif ou le service n'est pas très sensible à l'impact et possède une forte capacité d'adaptation et de gestion du problème.

Il s'agit d'une évaluation subjective, fondée sur les connaissances et l'expertise des personnes impliquées. Si les cotes de vulnérabilité ont été attribuées de manière collaborative, inscrivez la cote convenue à côté de chaque énoncé d'impact. Si plusieurs personnes ont effectué l'évaluation séparément, examinez leurs cotes et leurs justifications, puis déterminez une cote finale par discussion ou consensus.

Vous avez précédemment identifié, pour chaque énoncé d'impact, les personnes et les éléments de votre collectivité les plus susceptibles d'être affectés par cet impact. L'évaluation de la vulnérabilité vous aidera désormais à comprendre comment les niveaux de service, les actifs et les populations actuels de votre collectivité sont capables de fonctionner et de se rétablir alors que les changements climatiques exercent une pression supplémentaire sur la population.

Pour réaliser une évaluation de la vulnérabilité, tenez compte à la fois de la sensibilité et de la capacité d'adaptation pour chaque énoncé d'impact et attribuez une cote globale de vulnérabilité faible, moyenne ou élevée. Posez-vous les questions suivantes : « *Si cet impact se produisait aujourd'hui, dans quelle mesure est-il susceptible de nuire ou de perturber les opérations normales et les activités quotidiennes? Dans quelle mesure cette collectivité, ce système, ce service, cet actif ou cette population serait-il capable de faire face à cet impact et de se rétablir? À quel coût?* »

Une fois que vous avez attribué une cote de vulnérabilité, inscrivez-la à côté de la énoncé d'impact correspondante, accompagnée d'une brève explication à l'appui de votre cote. Pour faciliter l'identification et la hiérarchisation des impacts à haut risque, envisagez d'utiliser un système de codage par couleur dans votre feuille de calcul, par exemple en mettant en évidence les cotes de vulnérabilité élevées et moyennes. Cela permet également de trier et de filtrer facilement les données en fonction du niveau de vulnérabilité.

Au minimum, les impacts classés comme ayant une vulnérabilité moyenne ou élevée doivent passer à l'étape suivante, à savoir l'évaluation des risques. Cependant, vous pouvez également choisir d'évaluer le risque de tous les impacts, ou d'inclure certains impacts à faible vulnérabilité s'ils sont particulièrement préoccupants. Veillez à documenter clairement tous les énoncés d'impact qui ne sont pas repris, car ils pourraient devoir être réexaminés ultérieurement, d'autant plus que les conditions affectant la sensibilité ou la capacité d'adaptation peuvent changer au fil du temps.

Tableau 2.2C : matrice de vulnérabilité

	Sensibilité faible	Sensibilité moyenne	Sensibilité élevée
Capacité d'adaptation faible	Vulnérabilité modérée	Vulnérabilité élevée	Vulnérabilité élevée
Capacité d'adaptation moyenne	Vulnérabilité faible	Vulnérabilité modérée	Vulnérabilité élevée
Capacité d'adaptation élevée	Vulnérabilité faible	Vulnérabilité faible	Vulnérabilité modérée



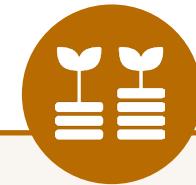
## PENSEZ-Y

### Les couches de vulnérabilité

Lors de la détermination d'une cote de vulnérabilité, tenez compte de la sensibilité et de la capacité d'adaptation de la vulnérabilité sociale ainsi que de la vulnérabilité des services ou des actifs.

La **vulnérabilité sociale** est influencée par de nombreux facteurs, notamment le contexte social, économique, culturel, démographique et historique d'une collectivité. Lors de l'évaluation de la vulnérabilité, il est important de tenir compte de la manière dont différentes personnes ou différents groupes de population pourraient être davantage touchés par certains impacts climatiques. Cela signifie qu'il faut examiner à la fois la sensibilité des personnes aux dommages et leur capacité d'adaptation ou d'intervention.

La **vulnérabilité d'un service ou d'un actif** dépend de deux éléments principaux : l'état de l'actif lui-même (, son âge, sa conception, son emplacement ou son entretien) et la capacité globale du service, notamment ses effectifs, les fonds disponibles, sa capacité opérationnelle et son accès aux outils ou équipements. Ces facteurs combinés influencent la capacité des systèmes, tels que le réseau d'évacuation des eaux de ruissellement, les routes, les services d'urgence ou la santé publique à se préparer, à réagir et à se rétablir après des événements liés au climat.



### Évaluation séparée de la vulnérabilité sociale

Les vulnérabilités sociales et celles liées aux services ou actifs sont interdépendantes, mais distinctes. Les noter ensemble pourrait masquer les populations les plus vulnérables et les raisons de cette vulnérabilité. Lorsque cela est possible, envisagez d'évaluer ces dimensions séparément afin de mettre en évidence les conditions structurelles qui augmentent la vulnérabilité.

→ Vous trouverez à la p. 69 des conseils sur l'évaluation de la vulnérabilité sociale.



### pprofondissez vos évaluations de la vulnérabilité

Les peuples autochtones contribuent à la résilience climatique grâce à des générations de savoirs, d'intendance et de gestion des terres<sup>8</sup>. Les conditions structurelles façonnées par le colonialisme, l'injustice environnementale et les obstacles à l'autodétermination influencent également la vulnérabilité<sup>30</sup>. Travailler en partenariat avec les nations autochtones pour explorer à la fois les causes profondes et les sources de force permet d'enrichir le processus et de soutenir une action climatique plus significative et plus juste.

→ Vous trouverez à la p. 71 des considérations pratiques et des mesures à prendre.

# Évaluation des risques

## Activité 2.3 : Évaluation des risques

**Objectif** : évaluer le niveau de risque associé à chaque impact climatique afin d'identifier ceux qui représentent la plus grande menace et qui doivent être pris en compte dans le troisième jalon. Le profil de risque qui en résulte guide le choix de mesures d'adaptation bien fondées et contribue à sensibiliser et à mobiliser l'ensemble de votre collectivité.

**Résultats** : liste hiérarchisée des impacts en fonction des cotes de risque

**Le risque** est déterminé par la combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences.

**La probabilité** est la vraisemblance que l'impact prévu se produise.

**La conséquence** fait référence à l'ampleur ou à la gravité d'un impact particulier sur votre collectivité.

**Risques = Probabilité × Conséquence**

Pour mener à bien la notation des risques, commencez par estimer la probabilité de chaque impact climatique, puis évaluez ses conséquences sur l'ensemble des systèmes. N'oubliez pas que les impacts climatiques se produisent rarement de manière isolée : des précipitations extrêmes, par exemple, peuvent entraîner simultanément des inondations, des dommages aux infrastructures et des coupures de courant, chaque effet aggravant les autres. La prise en compte de ces interconnexions et des effets en cascade potentiels lors de l'évaluation des risques vous aidera à élaborer un plan d'adaptation plus complet et plus intégré.

## Évaluation de la probabilité des impacts climatiques

La première étape du processus d'évaluation des risques consiste à évaluer la probabilité que chaque impact climatique se produise dans votre collectivité. Pour ce faire, déterminez si l'impact est un événement récurrent ou à évolution lente.



Les **impacts récurrents** sont ceux qui peuvent se produire plus d'une fois, par exemple les dommages structurels causés aux bâtiments par des pluies torrentielles, les inondations dues à des ondes de tempête ou les chaleurs extrêmes entraînant des décès liés à la chaleur.

Les **impacts à évolution lente** peuvent être considérés comme des événements qui ne peuvent se produire qu'une seule fois, tels que l'augmentation des températures entraînant la disparition d'une espèce végétale ou animale menacée, ou l'introduction de vecteurs de maladies dans une nouvelle région.

Pour chaque impact, tenez compte de la fréquence prévue (pour les impacts récurrents) ou de la vraisemblance d'une occurrence (pour les impacts à évolution lente) de l'impact.

Reportez-vous au tableau 2.3A pour attribuer une cote de probabilité comprise entre 1 (très improbable) et 5 (presque certain). Veillez à documenter votre raisonnement afin de garantir la transparence et de permettre un examen ultérieur.

Tableau 2.3A : tableau de cote de probabilité

Probabilité	Cote	Impact récurrent	À évolution lente
Presque certain	5	Au moins une fois par an (probabilité annuelle : 100 %)	Presque certain – probabilité d'occurrence supérieure ou égale à 95 % au cours des 50 prochaines années
Probable	4	Une fois tous les 1 à 5 ans (probabilité annuelle : 20 % à 100 %)	Probable – Probabilité de 65 % à 90 % que cela se produise au cours des 50 prochaines années
Possible	3	Une fois tous les 5 à 10 ans (probabilité annuelle : 10 % à 20 %)	Possible – probabilité de 35 % à 65 % d'occurrence au cours des 50 prochaines années
Peu probable	2	Une fois tous les 10 à 50 ans (probabilité annuelle : 2 % à 10 %)	Peu probable – probabilité de 5 % à 35 % d'occurrence au cours des 50 prochaines années
Très improbable	1	Une fois tous les 50 ans ou plus (probabilité annuelle : < 2 %)	Très improbable – probabilité inférieure à 5 % au cours des 50 prochaines années

## Évaluation des conséquences pour les systèmes communautaires

Le terme **conséquence** désigne les conséquences connues ou estimées d'un événement particulier. Alors que la probabilité reflète le degré de vraisemblance d'un impact, la conséquence rend compte de l'ampleur et de la gravité de ses effets.

Dans le cadre du BARC, les conséquences de chaque impact sont évaluées à l'aide de douze critères répartis en trois thèmes : socioculturel, économique et naturel. Reportez-vous aux feuilles de notation des conséquences figurant dans les tableaux 2.3B, 2.3C et 2.3D pour vous guider dans ce processus.

Évaluez les conséquences de chaque énoncé d'impact par rapport aux douze critères, en attribuant une cote (sur 5) à chacun d'entre eux et en fournissant une justification lorsque cela est possible. Une cote de 1 représente des conséquences négligeables, et 5 représente des conséquences catastrophiques si votre collectivité devait subir cet impact. Additionnez les cotes pour chaque impact dans chaque domaine thématique. Ce sous-total sera ensuite multiplié par la cote de probabilité afin d'obtenir une cote de risque définitive pour chaque impact.

Tableau 2.3B : notation des conséquences des facteurs socioculturels

Socioculturelles				
Cote	Préoccupations en matière de santé et de sécurité publiques	Déplacement	Perturbations de la vie quotidienne	Perte d'identité, de traditions et de pratiques culturelles
5 Catastrophique	Nombre élevé de décès, de blessures graves ou de maladies, et répercussions persistantes et graves sur la santé mentale.	Nombre élevé de personnes déplacées de façon permanente.	Perturbations importantes entraînant des changements permanents dans les habitudes et le mode de vie des gens à l'échelle de la collectivité.	Perte sans précédent de l'identité culturelle (p. ex. traditions, cérémonies et événements communautaires) dans l'ensemble de la collectivité (p. ex. annulation d'un événement annuel phare).
4 Majeur	Cas isolés de décès, de blessures graves, de maladies graves et de crises aiguës de santé mentale.	Cas isolés de personnes déplacées de façon permanente.	Perturbations importantes entraînant des changements prolongés dans les habitudes et le mode de vie des personnes.	Perte importante de l'identité culturelle (p. ex. traditions, cérémonies et événements communautaires) pour plusieurs groupes sociaux.
3 Modéré	Un petit nombre de blessures physiques mineures, de maladies ou de problèmes de santé mentale.	Cas isolés de personnes temporairement déplacées à grande échelle (p. ex. évacuations dues à la fumée des feux incontrôlés ou aux inondations).	Perturbations modérées entraînant des changements à court terme dans les habitudes et le mode de vie des personnes dans des zones isolées.	Impact modéré sur l'identité culturelle (p. ex. traditions, cérémonies et événements communautaires) pour plusieurs groupes sociaux.
2 Mineur	Accidents évités de justesse, blessures légères et répercussions à court terme sur la santé mentale.	Cas isolés de déplacement localisé et à court terme (p. ex. séjour chez des amis ou de la famille, recours à des centres de refroidissement ou de réchauffement).	Changements mineurs et à court terme dans les habitudes et le mode de vie des gens.	Impact mineur sur l'identité culturelle (p. ex. traditions, cérémonies et événements communautaires) pour un petit nombre de groupes sociaux.
1 Négligeable	Apparence d'une menace, mais aucun préjudice réel.	Apparence d'une menace, mais aucun déplacement réel.	Aucun changement dans les habitudes et la vie quotidienne des gens.	Apparence d'une menace, mais aucun impact réel sur l'identité culturelle (p. ex. traditions, cérémonies et événements communautaires).

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

**Profils rapides des aléas** Les profils rapides des aléas de Perspectives Climatiques fournissent des informations localisées sur les probabilités actuelles et prévues de certains aléas climatiques dans votre collectivité. → Rendez-vous sur [perspectivesclimatiques.ca](http://perspectivesclimatiques.ca) pour trouver vos profils locaux.

Tableau 2.3C : notation des conséquences pour les facteurs économiques

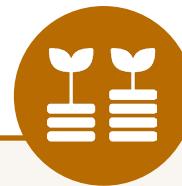
Économiques				
Cote	Dommages matériels	Économie locale et croissance	Qualité de vie et coût de la vie	Perte de services publics
5 Catastrophique	Dommages et coûts catastrophiques pour le propriétaire (\$\$\$\$)	Déclin à l'échelle communautaire entraînant des faillites généralisées, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et des pertes d'emplois (p. ex. perte importante de tourisme, fermeture d'entreprises locales, etc.).	Augmentation généralisée, permanente et importante du coût de la vie et détérioration de la qualité de vie dans la collectivité, causant des difficultés considérables à la population et une baisse extrême de la qualité de vie.	Déclin permanent des services et de l'administration publique à l'échelle communautaire (p. ex. destruction des zones de loisirs, réduction à long terme des services de santé publique, perturbation permanente des systèmes de transport).
4 Majeur	Dommages et coûts importants pour le propriétaire (\$\$\$)	Stagnation à l'échelle communautaire qui empêche les entreprises de prospérer (p. ex. baisse temporaire du tourisme, fermeture temporaire d'entreprises, etc.).	Baisse généralisée et considérable de la qualité de vie au sein de la collectivité et augmentation du coût de la vie.	Baisse temporaire, mais importante des services et du soutien administratif public à l'échelle communautaire
3 Modéré	Dommages et coûts modérés pour les propriétaires (\$\$)	Baisse des performances économiques des entreprises par rapport aux prévisions actuelles.	Augmentation isolée modérée du coût de la vie et détérioration de la qualité de vie.	Baisse temporaire isolée, mais prolongée des services et du soutien administratif public
2 Mineur	Dommages et coûts mineurs pour les propriétaires (\$)	Inconveniences that cause minor shortfall to businesses relative to current forecasts in isolated areas	Augmentation isolée et mineure du coût de la vie et détérioration de la qualité de vie.	Baisse isolée et mineure des services et du soutien administratif public à la collectivité
1 Négligeable	Aucun dommage ni coût pour le propriétaire (\$)	Inconvénients causant des pertes mineures aux entreprises par rapport aux prévisions actuelles dans des zones isolées.	Pas de réelle pression sur le coût de la vie et la qualité de vie.	Aucun impact mesurable sur les services publics et l'administration actuels.

Tableau 2.3D : notation des conséquences des facteurs naturels

Naturels				
Cote	Air	Eau	Terre	Biodiversité et fonction écosystémique
5 Catastrophique	Périodes très fréquentes de détérioration de la qualité de l'air.	Détérioration irréversible de la qualité de l'eau ou baisse de la quantité d'eau.	Dégénération irréversible des terres, y compris la perte permanente de la santé des sols, de la couverture végétale et des relations culturelles avec le lieu.	Perte importante et irréversible de la biodiversité et des fonctions écosystémiques à l'échelle communautaire.
4 Majeur	Augmentation considérable des périodes de détérioration de la qualité de l'air à moyen terme.	Détérioration importante et généralisée de la qualité de l'eau ou baisse de la quantité d'eau à moyen et long terme.	Impacts importants et généralisés sur les sols et la végétation, avec des conséquences à long terme sur l'utilisation des terres, l'intendance et les liens culturels.	Impacts graves et généralisés à l'échelle communautaire, potentiellement réversibles par une restauration intensive.
3 Modéré	Augmentation modérée des périodes de détérioration de la qualité de l'air à court et moyen terme.	Détérioration modérée de la qualité de l'eau ou baisse de la quantité d'eau à court et moyen terme.	Impacts modérés sur les sols ou la végétation, récupérables par des efforts ciblés à court et moyen terme.	Impacts modérés sur les sols ou la végétation, récupérables par des efforts ciblés à court et moyen terme.
2 Mineur	Augmentation mineure des périodes de détérioration de la qualité de l'air à court terme.	Détérioration mineure et localisée de la qualité de l'eau ou baisse de la quantité d'eau à court terme.	Impacts mineurs et localisés sur le sol ou la végétation, limités en durée et en portée.	Impacts mineurs et isolés, réversibles grâce à des mesures ciblées.
1 Négligeable	Apparence d'une menace, mais aucun impact réel sur la qualité de l'air.	Apparence d'une menace, mais aucune détérioration réelle de la qualité de l'eau ou de la quantité d'eau.	Menace observée, mais aucun impact actuel sur la santé des sols, la végétation ou la fonction culturelle.	Menace émergente identifiée, mais aucun impact mesurable à ce jour sur la biodiversité ou les fonctions écosystémiques.

## Calcul des cotes de risque

Une fois que vous avez attribué une cote de probabilité et une cote de conséquence à chaque énoncé d'impact, calculez une cote de risque propre au système et une cote de risque globale.



## Intégration de l'équité dans la notation des conséquences

Les effets des changements climatiques ne sont pas ressentis de manière égale. Certains groupes sont davantage touchés en raison d'inégalités systémiques et structurelles de longue date. L'application d'une perspective d'équité à la notation des conséquences permet de s'assurer que ces conséquences disproportionnées sont reconnues, consignées et, le cas échéant, classées par ordre de priorité.

→ Vous trouverez à la p. 70 les étapes à suivre afin d'intégrer l'équité dans votre processus de notation.

## Cote de risque = cote de probabilité × cote de conséquence

### Pour calculer les cotes de risque propres au système pour un impact :

- Multipliez la cote de conséquence pour chaque système (sur 20) par la cote de probabilité.
- Vous obtiendrez ainsi une cote de risque propre au système (cote maximale de 100 par système).

### Pour déterminer la cote de risque globale pour un impact :

- Additionnez les cotes d'impact pour chacun des trois systèmes (total maximal de 60).
- Multipliez ce sous-total par la cote de probabilité (sur 5).
- Vous obtiendrez ainsi une cote de risque globale (cote maximale de 300 par impact).

## ESSAYEZ CECI

### Personnalisez les facteurs de conséquence

Personnalisez la feuille de notation des conséquences afin qu'elle reflète le contexte, les valeurs et les priorités propres à votre collectivité ou à votre organisation. Par exemple, les communautés autochtones, les districts scolaires, les petites municipalités ou les autorités de santé publique pourraient souhaiter réviser les facteurs de conséquence afin de mieux les adapter à leurs perspectives et à leurs besoins particuliers.



## Élargir l'évaluation des risques

Les peuples autochtones peuvent définir les notions de préjudice, de conséquence et de résilience d'une manière qui diffère des cadres occidentaux, reflétant ainsi leurs relations uniques avec la terre, l'eau, la culture et la gouvernance<sup>3</sup>. Lorsque cela est approprié et possible, faire place à ces perspectives peut approfondir votre compréhension des risques et aider à élaborer des stratégies d'adaptation plus inclusives et plus réalistes.

→ Vous trouverez à la p. 72 des conseils sur la manière d'explorer de manière respectueuse les perspectives autochtones en matière de risques.

Les tableaux 2.3F et 2.3G illustrent le spectre des risques à travers deux prismes différents. Le tableau 2.3F présente la répartition des cotes de risque par thème (socioculturel, économique et naturel), ce qui vous permet de voir comment chaque impact affecte différents systèmes. Le tableau 2.3G présente la cote de risque globale pour chaque impact, ce qui vous aide à visualiser et à comparer les niveaux de risque totaux pour tous les impacts identifiés.

Tableau 2.3F : éventail des risques pour les catégories de conséquences (socioculturelles, économiques, naturelles)



Tableau 2.3G : éventail des risques pour les cotes de risque globales



## Compilation des résultats de l'évaluation des vulnérabilités et des risques

Organisez vos énoncés d'impact dans une feuille de calcul qui comprend à la fois les cotes de vulnérabilité de l'activité 2.2 et les cotes de risque de l'activité 2.3. Cela vous permettra de comparer et d'évaluer facilement l'importance de chaque impact et vous donnera une vue d'ensemble claire pour la prise de décision.

Une fois vos données organisées, examinez les résultats et décidez quels impacts intégrer dans le processus de planification des mesures du troisième jalon. Vous pouvez choisir de n'inclure que les impacts présentant des cotes de vulnérabilité et de risque moyens ou élevés, ou vous pouvez opter pour tous les impacts. Au minimum, il est recommandé d'utiliser les impacts classés comme moyennement élevés ou supérieurs pour la vulnérabilité ou le risque afin d'éclairer l'élaboration des mesures d'adaptation. Mettez en place un « espace de stockage » pour recueillir les énoncés d'impact et autres idées qui ne sont pas prioritaires, mais qui pourraient devenir pertinentes plus tard ou justifier une discussion future avec des partenaires clés ou des groupes communautaires.

Au fur et à mesure que vous avancez dans le processus d'évaluation des vulnérabilités et des risques, veillez à conserver une documentation claire et cohérente. En consignant les décisions de notation de votre équipe et les justifications à l'appui à chaque étape, vous gardez la transparence et la facilité de compréhension, en particulier pour les personnes qui pourraient revoir ou s'appuyer sur ce travail à l'avenir. Sachez également que les cotes de risque peuvent évoluer dans le temps à mesure que de nouvelles données climatiques deviennent disponibles et que la capacité de réaction de votre collectivité change.



### Transmettre les informations relatives à l'équité

Les informations relatives à l'équité recueillies tout au long du deuxième jalon sont essentielles pour concevoir des mesures équitables. En consignant ces informations directement à côté de chaque énoncé d'impact, vous vous assurez que l'équité reste au cœur de vos préoccupations lorsque vous concevez, hiérarchisez et mettez en œuvre des mesures.



### PENSEZ-Y

#### Évaluations supplémentaires des risques climatiques

Il n'existe pas d'approche unique en matière d'évaluation des risques climatiques. Chaque contexte, objectif et utilisateur nécessite une méthode différente. Parmi les autres méthodologies couramment utilisées pour l'évaluation des risques, on peut citer :

- ISO 14091:2021 : évaluations complètes des risques climatiques à l'échelle de l'organisation ou de l'entreprise.
- ISO 31000 : Gestion des risques de portée générale, y compris les risques climatiques, intégrée dans les processus décisionnels.
- La boîte à outils de planification de l'adaptation aux changements climatiques pour les communautés autochtones : planification communautaire dans les communautés autochtones, utilisant un processus en six étapes fondé sur les connaissances, les valeurs et la gouvernance locales.

### Solutions autochtones pour l'évaluation des risques climatiques

Le risque est compris et vécu différemment selon les collectivités, en fonction de leurs visions du monde, de leur histoire et de leur rapport au territoire. Pour mieux comprendre comment les perspectives autochtones remettent en question et élargissent les cadres traditionnels d'évaluation des risques, consultez [From Risk to Resilience : Indigenous Alternatives to Climate Risk Assessment in Canada \(en anglais\)](#).

# Promouvoir une adaptation équitable

Tout au long du deuxième jalon, consignez clairement toutes les informations relatives à l'équité à côté de chaque énoncé d'impact afin qu'elles restent visibles et centrales dans la prise de décision lors des étapes ultérieures.

## Validation des hypothèses concernant les personnes les plus vulnérables

**Pour commencer :** pour comprendre qui est le plus touché par chaque impact climatique, il ne suffit pas de nommer les groupes vulnérables. Il faut examiner pourquoi certaines populations peuvent être plus exposées et valider ces hypothèses à l'aide de données, du contexte local et de l'expérience vécue.

- Réexaminez toutes les données pertinentes recueillies lors du premier jalon. Utilisez-les comme base pour identifier les populations qui peuvent être plus exposées, plus sensibles ou avoir une capacité limitée à s'adapter à des impacts particuliers.
- Déterminez qui est le plus susceptible d'être touché par chaque impact et quels facteurs géographiques ou sociaux (p. ex. dépendance aux transports en commun, habitation dans des zones inondables, emploi précaire, accès limité aux soins de santé ou isolement social) peuvent contribuer à leur vulnérabilité.
- Demandez-vous si vos conclusions sont basées sur des hypothèses ou si elles s'appuient sur des données ou des connaissances locales.

### Approfondissez votre approche :

- Si vous n'avez pas encore recueilli de données ventilées (par exemple, par âge, revenu, handicap, situation en matière de logement ou origine ethnique), c'est le moment idéal pour le faire. Ces informations

peuvent vous aider à identifier plus précisément les populations les plus susceptibles d'être touchées par chaque impact climatique.

- Consultez vos principaux partenaires, des experts en la matière ou votre groupe de travail sur l'équité (si vous en avez un) pour valider ou affiner vos hypothèses. Ces informations peuvent aider à mettre en évidence des obstacles structurels et des réalités vécues que les données climatiques seules pourraient ne pas révéler.
- Identifiez les perspectives manquantes qui pourraient influencer la compréhension des impacts, et invitez d'autres partenaires à vous aider à examiner et à affiner vos énoncés d'impact et vos évaluations de vulnérabilité.

### Ressources supplémentaires :

- [Document d'orientation : Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact \(Gouvernement du Canada\)](#)
- [Climate Change, Intersectionality, and GBA+ in British Columbia: Report \(SHIFT Collaborative, en anglais\)](#)

## Évaluation séparée de la vulnérabilité sociale

**Pour commencer :** une évaluation complète de la vulnérabilité tient compte à la fois de la vulnérabilité sociale et de la vulnérabilité des services ou des actifs. Il s'agit de dimensions interdépendantes, mais distinctes, et les séparer, lorsque cela est possible, permet d'obtenir une image plus précise de la manière dont votre collectivité subit les effets des changements climatiques.



## Intégration de l'équité dans la notation des conséquences

**Pour commencer :** lorsque vous attribuez des cotes aux catégories socioculturelles, économiques et environnementales, prenez le temps de réfléchir à la manière dont les conditions sous-jacentes peuvent influencer la gravité des conséquences pour différentes populations. Pour chaque impact :

- Demandez-vous : « Quels obstacles structurels pourraient aggraver cette conséquence pour certains groupes? »
- Notez toute observation relative à l'équité dans la colonne de justification de la notation, même si elle ne modifie pas la cote numérique. Cela permet de consigner votre réflexion et d'éclairer les étapes futures de la planification et de la mise en œuvre.
- Le cas échéant, signalez les conséquences qui peuvent ne pas sembler graves dans l'ensemble, mais qui pourraient nuire considérablement à des populations particulières.

### Approfondissez votre approche :

- Collaborez avec des partenaires sensibilisés à l'équité pour évaluer comment les conséquences peuvent être vécues de manière inégale au sein de la collectivité.
- Nommez clairement les obstacles structurels ou systémiques. Lorsque les conséquences sont susceptibles d'être plus graves en raison d'inégalités croisées (p. ex. faibles revenus + transports en commun inadéquats + barrières linguistiques), documentez ces observations et faites-en état dans votre justification de notation.
- Ajustez les cotes à la hausse si les inégalités structurelles sont susceptibles d'intensifier l'impact pour certains groupes, en particulier si cela modifie la hiérarchisation des risques.

# Travailler dans un esprit de réconciliation

## Comprendre les impacts climatiques à travers la vision du monde autochtone

**Pour commencer :** lorsque vous identifiez les impacts climatiques locaux, prenez le temps de réfléchir à la manière dont les perspectives autochtones pourraient vous aider à élargir ou à recadrer votre compréhension, en particulier en ce qui concerne la santé des terres, la continuité culturelle et les droits et responsabilités des Autochtones. Les impacts ignorés dans les cadres de planification occidentaux peuvent être essentiels dans les contextes autochtones. Les mesures suivantes vous aideront à vous lancer dans ce travail :

- Déterminez si les nations ou organisations autochtones locales ont déjà documenté leurs préoccupations, observations ou priorités en matière de climat, par exemple dans des énoncés, des plans ou des rapports communautaires.
- Réfléchissez à la manière dont les impacts prévus pourraient perturber les droits, les responsabilités et les pratiques foncières autochtones, même si ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les ensembles de données courants.
- Invitez vos partenaires autochtones à décrire ce que les changements climatiques signifient dans leur contexte, notamment leurs impacts sur les espèces, l'eau, les récoltes, la mobilité et les pratiques culturelles ou spirituelles.

### Approfondissez votre approche :

- Élaborez conjointement avec les partenaires autochtones des énoncés d'impact qui intègrent les langues, les systèmes de connaissances et les indicateurs culturellement significatifs des peuples autochtones.
- Examinez ensemble les projets d'énoncé et explorez comment les aléas climatiques peuvent créer des perturbations en cascade ou aggravées pour les systèmes de gouvernance autochtones, l'accès à la terre ou le bien-être intergénérationnel.



- Aidez les partenaires autochtones à déterminer comment leurs points de vue et leurs contributions seront utilisés et partagés.

### Ressources supplémentaires :

- [Guide no 2 : Impacts du changement climatique sur la communauté \(CIER\)](#)

## Approfondissez vos évaluations de la vulnérabilité

**Pour commencer :** la vulnérabilité ne se résume pas à la sensibilité et à la capacité d'adaptation, elle est façonnée par les conditions sous-jacentes qui influencent ces deux aspects. Pour les communautés autochtones, cela inclut l'histoire de la dépossession des terres, les lacunes juridictionnelles et les inégalités persistantes qui limitent l'accès aux services, aux infrastructures et au pouvoir décisionnel. Ces facteurs affectent également la santé des terres et des eaux locales, qui sont étroitement liées au bien-être humain, aux pratiques culturelles et à la gouvernance.

- Renseignez-vous sur les politiques passées et actuelles, telles que l'aménagement du territoire, le zonage ou la gestion environnementale, qui ont pu perturber l'accès des autochtones à la terre, au logement, à l'eau potable et aux espaces culturellement importants.
- Reconnaissez les impacts cumulatifs. Réfléchissez à la manière dont les politiques coloniales, les décisions environnementales et la fragmentation juridictionnelle ont affecté la santé des terres, des eaux et des populations, aggravant les vulnérabilités climatiques en augmentant la sensibilité et en réduisant la capacité d'adaptation.

### Approfondissez votre approche :

- Collaborez avec des partenaires autochtones afin

d'identifier comment les impacts climatiques interfèrent avec les préoccupations environnementales, culturelles ou sanitaires existantes, et comment la résilience, le bien-être et les dommages sont définis dans leur contexte.

- Respectez la diversité des méthodes d'évaluation. Les communautés autochtones peuvent préférer exprimer leur vulnérabilité à travers l'histoire orale, les récits, les cartes ou les expériences vécues. Demandez-leur quelles approches leur semblent appropriées et veillez à ce que leurs connaissances soient prises en compte selon leurs propres termes.
- Discutez avec vos partenaires autochtones des facteurs qui rendent plus difficile l'adaptation de leurs communautés aux impacts climatiques, tels que le manque de financement, de pouvoir décisionnel ou de soutien technique. Documentez ces éléments afin de contribuer à l'élaboration de mesures d'adaptation équitables lors des prochains jalons.

### Ressources supplémentaires :

- [Guide no 3 : Déterminer la viabilité de la communauté et ses vulnérabilités au changement climatique \(CIER\)](#)

## Élargir l'évaluation des risques

**Pour commencer :** les évaluations des risques ne sont pas seulement des exercices techniques, elles consistent également à prendre des décisions fondées sur des valeurs concernant ce qui est important, pour qui et pourquoi. Pour les peuples autochtones, les risques comprennent les menaces qui pèsent sur les relations avec la terre, les systèmes alimentaires, la continuité culturelle et la gouvernance.

- Reconnaissez les limites de tout cadre de notation fixe. Même avec des catégories générales, les outils d'évaluation des conséquences peuvent ne pas refléter pleinement les modes de connaissance ou les

relations des peuples autochtones avec la terre, l'eau et la culture.

- Utilisez la fiche de notation des conséquences comme outil de conversation. Invitez les partenaires autochtones à examiner les catégories et à explorer ce qui manque, ce qui correspond et les nouvelles questions à poser.
- Explorez les risques liés aux responsabilités, et pas seulement aux droits. Les perspectives autochtones sont souvent axées sur le risque de manquer à ses responsabilités relationnelles envers la terre, l'eau et les générations futures.

### Approfondissez votre approche :

- Incluez les catégories de conséquences définies par les Autochtones. Si vos partenaires suggèrent de nouvelles catégories (p. ex. préjudice spirituel, perturbation des récoltes ou érosion des systèmes de parenté), examinez comment celles-ci peuvent être intégrées ou suivies parallèlement à la notation standard.
- Documentez les autres points de vue : invitez vos partenaires autochtones à fournir un récit parallèle ou une évaluation qualitative. Intégrez-les dans votre résumé des risques afin de refléter les multiples vérités.
- Décidez de manière collaborative comment les contributions autochtones seront partagées et représentées dans les rapports finaux. Dans la mesure du possible, attribuez les savoirs aux communautés ou aux individus en les nommant (avec leur consentement) et soutenez leur paternité des sections.

### Additional Resources:

- [From Risk to Resilience: Indigenous Alternatives to Climate Risk Assessment in Canada \(Yellowhead Institute, en anglais\)](#)



## Deuxième jalon : réflexions sur les progrès accomplis

À la fin du deuxième jalon, vous avez terminé une phase d'évaluation critique qui guidera la planification future. Vous avez identifié les impacts climatiques sur l'ensemble des systèmes, évalué les zones les plus vulnérables et classé les risques par ordre de priorité en fonction de leur probabilité et de leurs conséquences. Ce travail vous a permis de mieux comprendre comment les changements climatiques affectent votre collectivité et où se trouvent les possibilités et les besoins les plus importants. Grâce à cette analyse, vous êtes désormais prêt à définir une vision claire et un ensemble d'objectifs pour faire progresser l'adaptation.

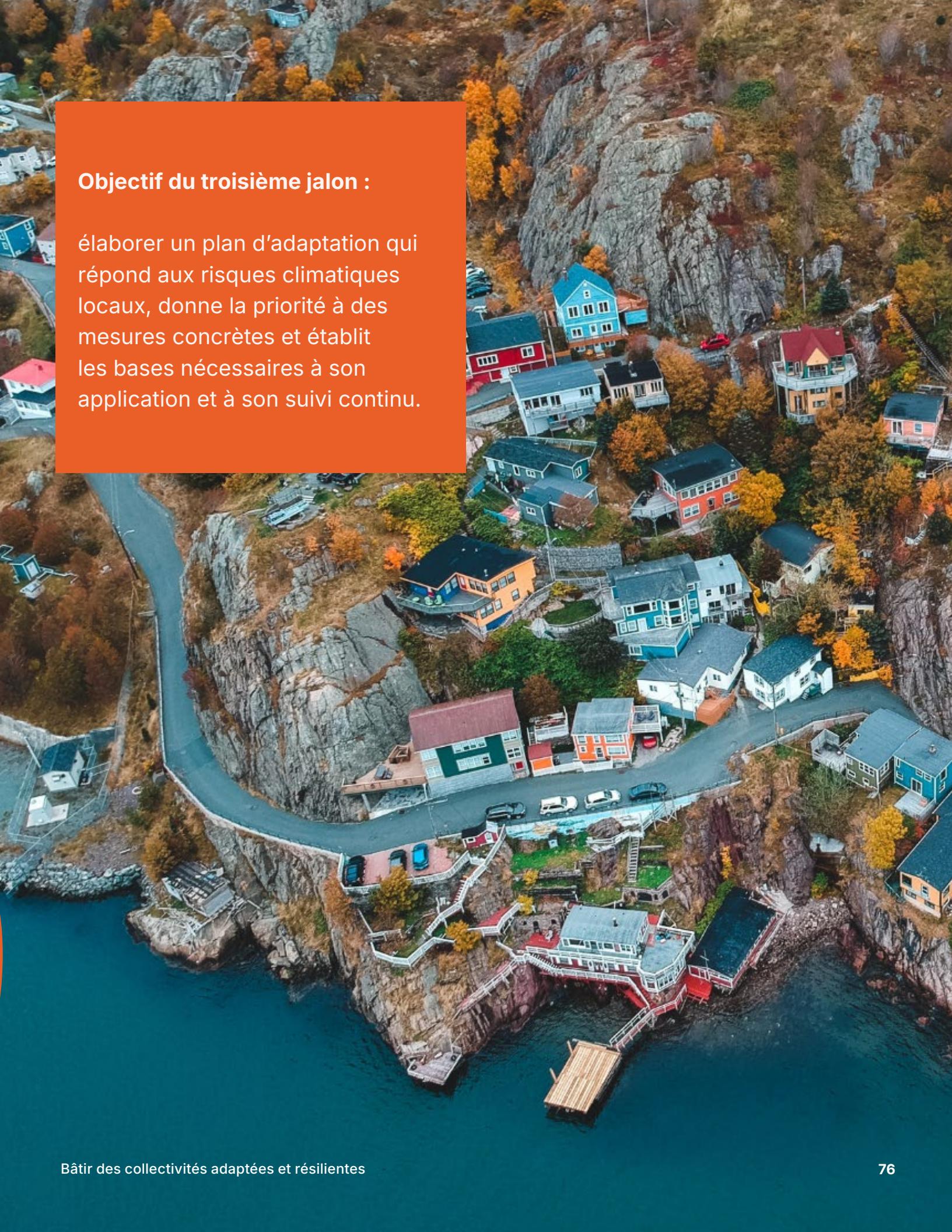
Troisième jalon

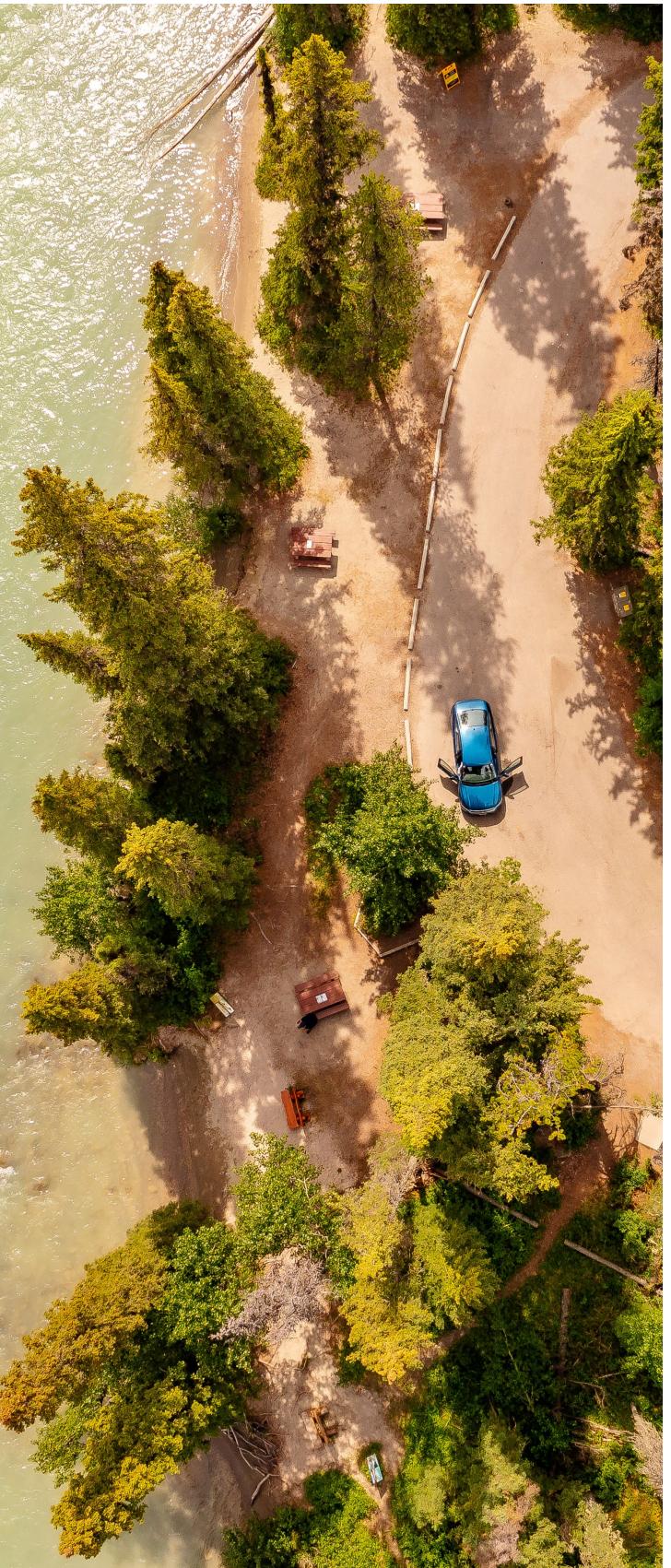
# planification



## Objectif du troisième jalon :

élaborer un plan d'adaptation qui répond aux risques climatiques locaux, donne la priorité à des mesures concrètes et établit les bases nécessaires à son application et à son suivi continu.





### Activités du troisième jalon :

- 3.1 Élaboration de la vision et des objectifs du plan
- 3.2 Identification et présélection des mesures
- 3.3 Création d'un calendrier de mise en œuvre
- 3.4 Élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation
- 3.5 Finalisation de votre plan d'adaptation

### Résultats du troisième jalon :

- énoncé de vision et objectifs du plan;
- liste de mesures présélectionnées, classées par thème;
- calendrier de mise en œuvre;
- stratégie de suivi;
- plan d'adaptation aux changements climatiques.

Le troisième jalon est celui où votre processus de planification de l'adaptation prend forme. S'appuyant sur les fondements des jalons précédents, cette phase vise à transformer vos impacts prioritaires en un plan clair et réalisable. En travaillant en collaboration, vous envisagerez un avenir résilient aux changements climatiques, définirez les thèmes et objectifs clés et identifierez un ensemble de mesures prioritaires.

En vous appuyant sur les évaluations réalisées lors du deuxième jalon, vous élaborerez des mesures qui reflètent les priorités locales et qui sont réalisables dans votre contexte particulier. Cela implique de prendre en compte les facteurs (moteurs, obstacles, contraintes et possibilités) qui déterminent la manière dont l'adaptation passe de la planification à la mise en œuvre.

À la fin du troisième jalon, vous disposerez d'un plan complet d'adaptation aux changements climatiques, prêt à être approuvé, partagé avec la collectivité et utilisé pour guider l'application, le suivi et l'amélioration continue.

# Élaboration de votre vision et de vos objectifs

### Activité 3.1 : Élaboration d'une vision et d'objectifs

**Objectif :** établir une vision unificatrice et des objectifs clairs pour guider votre plan d'adaptation. Ces éléments alignent les partenaires autour d'une direction commune, éclairent le choix des mesures à mettre en œuvre et fournissent une base pour suivre les progrès et mesurer le succès des jalons suivants.

**Résultats :** un énoncé de vision et des objectifs pour le plan

### Création d'un énoncé de vision

Une vision d'adaptation est un énoncé prospectif qui dépeint un avenir résilient aux changements climatiques, dans lequel les systèmes de votre collectivité non seulement résistent aux impacts climatiques, mais s'adaptent, évoluent et prospèrent face aux transformations continues.

Un énoncé de vision sert d'appel à l'action, offrant une orientation ambitieuse de haut niveau pour guider vos efforts d'adaptation. Il doit refléter les valeurs de votre collectivité tout en communiquant l'objectif et les résultats souhaités du plan. Ne cherchez pas la perfection : son rôle est d'inspirer et d'orienter, et non de décrire chaque détail. Consultez le tableau 3.1A pour des exemples.

### Questions clés à prendre en compte :

- Quel est l'objectif de votre plan et comment soutient-il vos objectifs à long terme?
- À quoi ressemble un avenir résilient aux changements climatiques, équitable et inclusif pour votre collectivité?
- À qui appartient cette vision et comment inspirera-t-elle le conseil municipal, les partenaires et les résidents à agir?
- Comment vos mesures s'aligneront-elles sur l'esprit de réconciliation, reflétant le respect, la réciprocité et la responsabilité envers les relations humaines et avec tous les êtres vivants?
- Comment vos mesures contribueront-elles à garantir un partage équitable des avantages et des charges et à soutenir l'équité à long terme?

Tableau 3.1A : exemples d'énoncé de vision

Collectivité	Énoncé de vision
Guelph, ON	« Guelph est une ville avec une bonne capacité d'adaptation et résiliente face aux changements climatiques. Nous sommes des chefs de file en matière d'environnement et de durabilité. Nous protégeons les ressources de la ville et préservons ce que nous avons pour créer une collectivité équitable, forte, saine, dynamique et sécuritaire. Nous sommes prêts pour l'avenir <sup>31</sup> . »
Strathcona, AB	« Le Comté de Strathcona fait face aux enjeux liés aux changements climatiques afin de demeurer un endroit inclusif, sain et résilient où vivre pour les générations à venir <sup>32</sup> . »
Vancouver, C.-B.	« La ville de Vancouver s'attaque de manière proactive aux impacts des changements climatiques sur les personnes, les infrastructures et les systèmes naturels afin de bâtir une ville plus résiliente, plus équitable et plus saine <sup>33</sup> . »
Ville de Mont-Tremblant, QC	« La Ville souhaite développer sa résilience face aux changements climatiques en maximisant son adaptation aux aléas climatiques tout en visant à réduire au maximum ses émissions de GES pour rendre possible l'atteinte de la carboneutralité en 2050 <sup>34</sup> . »
Squamish Nation, C.-B.	« Notre stratégie visant à faire progresser l'action climatique dans notre territoire Sḵwx̱wú7mesh Aysáych exprime clairement notre vision et notre volonté de prendre des mesures significatives en matière de climat au sein de notre territoire Sḵwx̱wú7mesh Aysáych, afin de garantir un environnement durable et prospère pour les générations futures <sup>35</sup> . »



### Ancrez votre vision dans des responsabilités partagées

Une vision climatique peut être approfondie en incluant des responsabilités partagées, des visions du monde multiples et des engagements à long terme envers les générations futures. Cette étape offre une occasion unique d'inclure les perspectives autochtones, non pas comme une exigence, mais comme un moyen de cocréer une vision plus connectée, relationnelle et représentative des terres et des peuples qu'elle sert.

→ Vous trouverez à la p. 101 des messages guides visant à soutenir cette approche collaborative.

### Définition des objectifs d'adaptation

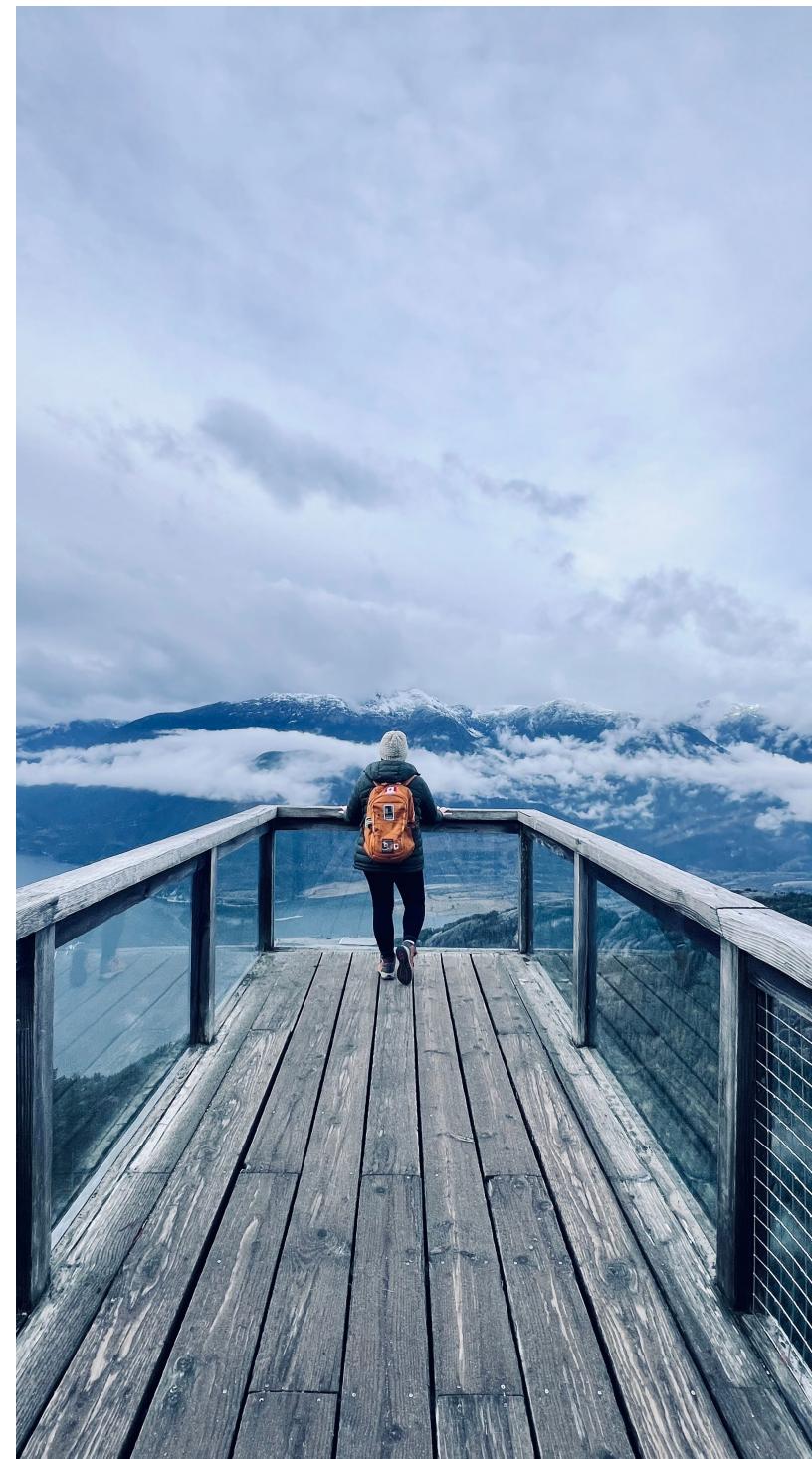
Une fois la vision commune établie, l'étape suivante consiste à définir les objectifs qui guideront votre cheminement vers cet avenir. Ces objectifs structurent votre plan en reliant les impacts climatiques prioritaires à des mesures ciblées et significatives.

Les objectifs d'adaptation décomposent votre vision en résultats concrets et réalisables. Ils décrivent ce que votre collectivité doit accomplir pour répondre efficacement aux risques climatiques. Un bon point de départ consiste à identifier un objectif pour chaque énoncé d'impact dont la priorité a été établie lors du deuxième jalon. Regrouper les impacts par thème, comme les écosystèmes, les sites culturels ou l'environnement bâti, peut également aider à clarifier les objectifs.

Les objectifs varieront en fonction du contexte, des capacités et de l'influence de votre collectivité. Des objectifs bien formulés jettent les bases pour sélectionner et hiérarchiser les mesures. Voir le tableau 3.1B pour des exemples qui vous aideront à orienter votre réflexion.

Tableau 3.1B : exemples d'objectifs d'adaptation

- Intégrer les évaluations des risques climatiques dans la planification, la budgétisation et la gestion des actifs.
- Moderniser les infrastructures publiques essentielles afin qu'elles puissent résister aux conditions climatiques futures
- Augmenter le couvert arboré et l'accès aux espaces verts dans les quartiers mal desservis
- Protéger et restaurer les milieux humides, les forêts et les zones riveraines
- Collaborer avec les communautés autochtones et les groupes privés d'équité afin d'élaborer conjointement des mesures d'adaptation aux changements climatiques



# Identification, présélection et évaluation des mesures

## Activité 3.2 : Identification et présélection des mesures d'adaptation

**Objectif :** générer, évaluer et sélectionner des mesures d'adaptation qui répondent aux risques et s'alignent sur votre vision et vos objectifs. Ces mesures répondront directement aux énoncés d'impact élaborés lors du deuxième jalon et constitueront la base de votre calendrier de mise en œuvre et de votre plan d'adaptation global.

**Résultats :** Liste de mesures présélectionnées, classées par thème

## Remue-méninges et affinage des mesures

Avant de lancer des idées de mesures, prenez le temps de réfléchir à ce que vous avez appris jusqu'à présent. Ces réflexions peuvent aider à générer des idées transversales ou des solutions multiples. Pour chaque énoncé d'impact, explorez un large éventail de mesures qui renforcent la résilience de l'ensemble des systèmes, en tenant compte à la fois des personnes concernées (p. ex. les quartiers, les groupes privés d'équité) et des éléments touchés (p. ex. les biens, les services, les écosystèmes). L'organisation d'un atelier d'équipe permet de faire émerger des perspectives diverses, tandis que l'engagement de partenaires communautaires veille à ce que personne – et rien – ne soit négligé.

L'adaptation implique souvent une combinaison de différents types de mesures. Utilisez le tableau 3.2A pour explorer un large éventail d'options et soutenir votre processus de remue-méninges.

Une fois que vous aurez dressé une longue liste d'idées, commencez à l'affiner en supprimant les doublons, en combinant les mesures semblables et en identifiant celles qui recoupent plusieurs impacts climatiques. Cela vous aidera à dresser une liste plus ciblée et mieux organisée, préparant ainsi le terrain pour une première analyse visant à déterminer les mesures les plus prometteuses à inclure dans votre plan d'adaptation.



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY

Tableau 3.2A : types de mesures et exemples illustratifs

Type	Exemples
<b>Environnement bâti et infrastructure</b>	Ouvrage et structures de protection côtière (dans les zones côtières), digues et bermes, modernisation des systèmes d'égouts et de drainage, stabilisation du littoral et recharge des plages (le cas échéant), mise en œuvre et application de normes de construction actualisées, gestion des eaux pluviales et des eaux usées, modernisation des infrastructures routières et de transport, fourniture d'abris d'urgence en cas d'inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, et partenariats visant à soutenir la résilience des systèmes énergétiques.
<b>Technologie et innovation</b>	Outils de cartographie et de suivi des aléas, systèmes d'alerte précoce en cas de conditions météorologiques extrêmes, amélioration de l'isolation des bâtiments, solutions de refroidissement passif et mécanique, technologies d'énergie renouvelable pour les activités municipales, innovations en matière d'économie d'eau et soutien au stockage et à la conservation des denrées alimentaires à l'échelle de la collectivité. Dans les municipalités rurales ou agricoles, les partenariats peuvent également soutenir des pratiques d'irrigation efficaces et l'agriculture de conservation. Les municipalités peuvent également collaborer avec les communautés autochtones pour appliquer les technologies traditionnelles aux efforts d'adaptation locaux.
<b>Approches fondées sur les écosystèmes</b>	Augmentation de la biodiversité, boisement et reboisement, restauration des milieux humides et des marais salés, réduction des feux de brousse et brûlages dirigés, infrastructures vertes (p. ex. arbres d'ombrage, toits verts), contrôle de la surpêche, cogestion de la pêche, migration assistée ou translocation gérée, corridors écologiques, conservation ex situ et banques de semences, gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN), et gestion adaptive de l'utilisation des terres.
<b>Services communautaires et soutien social</b>	Programmes de protection sociale, banques alimentaires et distribution des excédents alimentaires, services municipaux tels que l'eau et l'assainissement, services de santé publique essentiels, y compris les soins de santé reproductive, et services médicaux d'urgence renforcés.
<b>Éducation et sensibilisation</b>	Campagnes de sensibilisation du public, intégration des questions climatiques dans les programmes et partenariats locaux, promotion de l'égalité des sexes dans les initiatives d'éducation communautaire, services de vulgarisation dans les zones rurales, partage et application des savoirs locaux et traditionnels dans la planification de l'adaptation, sondages auprès des communautés, apprentissage social, plateformes de partage des connaissances et communications par les médias.
<b>Mesures axées sur le comportement et les ménages</b>	Promouvoir la préparation des ménages aux situations d'urgence et la planification des évacuations, encourager les mesures de protection contre les inondations ou les feux de forêt à l'échelle de la propriété, soutenir le retrait volontaire dans les zones à haut risque, faciliter la conservation des sols et de l'eau, organiser des campagnes d'entretien des collecteurs d'eaux pluviales, promouvoir la diversification des moyens de subsistance et travailler avec des partenaires agricoles pour soutenir les changements dans les pratiques culturelles, les dates de plantation, l'élevage ou la gestion forestière, renforcer les réseaux de la collectivité et la cohésion sociale.
<b>Données, suivi et information</b>	Cartographie des aléas et des vulnérabilités, systèmes d'alerte précoce et d'intervention rapide, suivi local et collecte de données, utilisation de services climatiques (tels que des prévisions améliorées et des projections à échelle réduite), intégration des observations climatiques autochtones et élaboration de plans d'adaptation communautaires, y compris la planification participative de scénarios et les améliorations menées par les communautés dans les quartiers mal desservis.
<b>Outils financiers et mesures d'incitation</b>	Taxes ou subventions locales pour encourager les pratiques résilientes, participation des municipalités aux programmes d'assurance, création de fonds renouvelables ou de résilience, soutien aux paiements de services écosystémiques (PSE), tarification de l'eau ou des services reflétant les pressions climatiques, et collaboration avec les organisations communautaires pour améliorer l'accès aux fonds d'urgence ou aux soutiens financiers lors d'événements liés au climat.
<b>Réglementations et normes</b>	Zonage de l'utilisation des sols, normes de construction, restrictions de construction dans les zones à haut risque, règlements et accords sur l'utilisation de l'eau, politiques de soutien à la réduction des risques de catastrophes, incitations à la souscription d'assurances, clarification des droits de propriété et du régime foncier, et désignation de zones naturelles protégées.
<b>Politiques et programmes municipaux</b>	Plans locaux et régionaux d'adaptation aux changements climatiques, intégration des changements climatiques dans les politiques et opérations municipales, initiatives de modernisation urbaine, programmes municipaux de gestion de l'eau, plans d'urgence et de préparation aux situations d'urgence, plans d'aménagement du territoire et de transport, planification à l'échelle des bassins versants et des paysages, gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), gestion adaptive (GA), gestion fondée sur les écosystèmes (GFE), aménagement forestier durable (AFD) et projets communautaires d'adaptation.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Mesures d'inspiration

→ Consultez d'autres plans d'adaptation pour trouver des mesures susceptibles de s'appliquer à votre contexte, ou consultez les ressources suivantes :

- [Perspectives Climatiques – Localisateur de solutions](#)
- [Fonds municipal vert – Mesures d'adaptation pour mettre en œuvre la résilience climatique](#)
- [Climat en changement – Carte des actions en adaptation](#)

### Présélection et évaluation des mesures

Lorsque vous commencez à sélectionner les mesures à inclure dans votre plan d'adaptation, concentrez-vous sur une sélection générale, et non sur une planification détaillée de la mise en œuvre. Évaluez chaque mesure sous plusieurs angles, tels que la faisabilité, l'impact potentiel, l'alignement sur les valeurs de la collectivité et la cohérence avec vos objectifs généraux. L'objectif est d'identifier les mesures qui sont suffisamment prometteuses pour être intégrées dans le plan final.

Cette première sélection vous permet d'évaluer rapidement les chances de réussite dans les conditions actuelles. Les mesures qui passent cette étape seront examinées plus en détail lors de l'activité suivante, lorsque vous commencerez à élaborer votre calendrier de mise en œuvre.

Utilisez une approche cohérente et collaborative pour examiner chaque mesure. Le tableau 3.2B présente les contraintes et moteurs courants susceptibles d'influencer l'état de préparation d'une mesure. Discutez de chaque mesure avec votre équipe d'adaptation, en examinant les conditions actuelles susceptibles d'en favoriser ou d'en limiter le succès. À la fin de ce processus, vous disposerez d'une liste restreinte de mesures affinées, ainsi que d'une justification claire de l'inclusion ou de la non-inclusion de chacune d'entre elles dans votre plan. Revenez à votre « espace de stockage » d'impacts et d'idées et ajoutez toutes les mesures qui ne seront pas reprises dans ce plan. Certaines d'entre elles peuvent devenir plus pertinentes ou réalisables au fil du temps.

Au fur et à mesure que vous élaborez et évaluez les mesures d'adaptation, il se peut que vous reveniez sur les objectifs identifiés plus tôt dans l'activité 3.1. Il s'agit là d'une étape naturelle du processus. L'itération vous aidera à vous assurer que votre plan est organisé selon une structure thématique claire que votre collectivité peut comprendre et qui permet une application et un suivi efficaces dans le temps.

Tableau 3.2B : moteurs et contraintes pour l'évaluation des mesures

Moteurs	Contraintes
<b>Nouvelles preuves des risques climatiques</b> : des évaluations actualisées ou des données émergentes peuvent révéler des vulnérabilités et créer une dynamique d'action.	<b>Lacunes en matière de données et d'informations</b> : l'absence de données climatiques fiables et localisées ou d'évaluations de la vulnérabilité peut entraver la prise de décision et retarder la planification.
<b>Flux de financement disponibles</b> : l'accès à un financement interne ou externe peut rendre l'application plus réalisable et soutenir les efforts de mise à l'échelle.	<b>Capacités financières et humaines limitées</b> : sans budget ou personnel affecté à cet effet, les municipalités peuvent avoir du mal à planifier, coordonner ou mettre en œuvre des mesures d'adaptation complexes.
<b>Solutions multiples</b> : lorsque des mesures bénéficient à plusieurs services et permettent d'atteindre plusieurs objectifs, une mise en œuvre partagée peut réduire les coûts et favoriser l'adhésion.	<b>Complexité juridictionnelle</b> : certaines mesures peuvent ne pas relever de l'autorité locale ou nécessiter une collaboration entre plusieurs paliers de gouvernement.
<b>Compréhension du coût de l'inaction</b> : la prise de conscience des coûts sociaux, économiques et écologiques à long terme peut encourager une mesure préventive.	<b>Priorités concurrentes et changements politiques</b> : les changements de dirigeants ou l'évolution des programmes peuvent réduire le soutien institutionnel à la mise en œuvre.
<b>Expérience vécue des événements climatiques</b> : les impacts climatiques majeurs, tels que les inondations ou les feux incontrôlés, peuvent créer un sentiment d'urgence et inciter à l'action.	<b>Faible sensibilisation ou engagement de la population</b> : en l'absence de sensibilisation, les mesures risquent de ne pas bénéficier d'un soutien local ou de ne pas refléter les besoins de la collectivité.
<b>Alignement sur les objectifs de la collectivité</b> : les mesures d'adaptation qui améliorent la santé, le logement, l'équité ou l'économie locale peuvent avoir de multiples avantages connexes.	<b>Conséquences environnementales imprévues</b> : certaines mesures, si elles sont mal conçues, peuvent avoir des effets négatifs, tels que la perte d'habitats, l'augmentation des émissions ou la perturbation des écosystèmes.
<b>Mobilisation du public et promotion</b> : l'engagement civique peut stimuler la volonté politique et la responsabilité.	<b>Approches de planification cloisonnées</b> : le manque d'intégration entre les services ou les systèmes peut limiter la coordination et l'innovation.
	<b>Complexité de mise en œuvre</b> : certaines mesures peuvent nécessiter une coordination importante, des déploiements échelonnés ou un travail de fond avant de pouvoir être appliquées.



## Intégration des résultats d'équité dans les mesures

Les mesures d'adaptation ont le potentiel de faire progresser l'équité, mais seulement si cela fait partie intégrante de leur conception. En s'appuyant sur les informations relatives à l'impact sur l'équité recueillies au cours des jalons précédents, il est temps de s'assurer que votre liste de mesures reflète et renforce les engagements de votre collectivité en matière d'équité.

→ Vous trouverez à la p. 97 des conseils sur l'intégration des résultats en matière d'équité.



## Travailler ensemble pour identifier les priorités et les solutions

L'identification des mesures n'est pas neutre; elle reflète les connaissances et l'avenir de ceux qui sont au centre des préoccupations. Dans la mesure du possible, il faut laisser aux partenaires autochtones la possibilité de mener et de concevoir conjointement des mesures en faveur du climat qui reflètent leurs priorités, leurs systèmes de connaissances et leurs responsabilités. Il s'agit notamment de soutenir les initiatives menées par les autochtones, la gouvernance partagée et la prise de décision en collaboration entre les zones géographiques et les systèmes.

→ Vous trouverez à la p. 101 des messages guides pour vous aider à aligner vos mesures sur les priorités et les savoirs des populations autochtones.



# Création d'un calendrier de mise en œuvre

## Activité 3.3 : Création d'un calendrier de mise en œuvre

**Objectif :** créer une approche claire et structurée pour définir les détails clés de chaque mesure prioritaire. Cela permet de clarifier l'état de préparation de la mise en œuvre, d'identifier les lacunes en matière de ressources, de soutenir la planification stratégique et de traduire les mesures présélectionnées en une feuille de route pratique pour la coordination interne et l'application.

**Résultats :** calendrier de mise en œuvre

Une fois les mesures prioritaires de votre collectivité identifiées, l'étape suivante consiste à créer un calendrier de mise en œuvre clair et réalisable, c'est-à-dire une feuille de route pour passer de la planification à l'action. Envisagez d'organiser des réunions pour élaborer conjointement votre calendrier de mise en œuvre. L'implication des futurs responsables de projet et des partenaires clés dès le début du processus de planification permet de favoriser l'appropriation, de clarifier les rôles au sein des services et entre eux, et d'ouvrir la voie à une application plus harmonieuse par la suite.

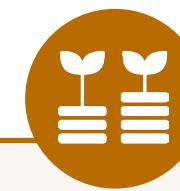
Au minimum, identifiez ce qui doit être fait, qui dirigera le travail, quand il aura lieu et comment les progrès seront suivis. Le niveau de détail variera en fonction de vos capacités, de vos priorités et de vos échéanciers. La création d'un calendrier détaillé indique que vous êtes prêt à agir et aide à intégrer vos actions dans le plan d'adaptation final. Utilisez le tableau 3.3A comme point de départ et reportez-vous aux conseils du quatrième jalon si vous souhaitez intégrer d'autres éléments de planification à ce stade.

Tableau 3.3A : considérations relatives au calendrier de mise en œuvre

Catégorie	Sous-catégorie	Message guide
Description de la mesure	Description de la mesure	Énumérez et décrivez la mesure (p. ex. le champ d'application);
	Objectif	Reliez cette mesure à un objectif précis; comment cette mesure contribue-t-elle à la réalisation de cet objectif?
Rôles et responsabilités	Service responsable	Qui sera chargé de superviser l'application de cette mesure?
	Service(s)/partenaire(s) de soutien	Quels autres services ou équipes devraient être impliqués dans la planification, l'application ou l'évaluation?
Aléas climatiques	Aléa(s) climatique(s) associé(s)	Identifiez le ou les aléas climatiques auxquels cette mesure répond (p. ex. inondations, chaleur extrême, feux de forêt, etc.)
Mise en œuvre	Niveau d'effort	Attribuez une cote à l'effort global requis pour mettre en œuvre chaque mesure en évaluant les ressources disponibles et la complexité de l'application : Minimum (1) : nécessite un minimum de temps et de coordination de la part du personnel; peut être réalisée par un seul service sans approbations externes. Modéré (2) : nécessite une collaboration interservices et des approbations internes de routine. Élevé (3) : implique une coordination entre plusieurs services, l'engagement de parties prenantes externes ou de partenaires, et éventuellement un nouveau financement ou des approbations formelles.
	Mesures de soutien et précurseurs	Identifiez les actions susceptibles d'éclairer ou de permettre la réalisation de la mesure principale.
Financement	Coût prévisionnel estimé	Quels sont les coûts prévus (échelle approximative)? (P. ex. \$, \$\$, \$\$\$, \$\$\$\$ ou faible/moyen/élevé)
Urgence et échéancier de la mesure	Échéancier de mise en œuvre de la mesure	En fonction de l'impact, de l'urgence et des ressources disponibles, la mesure doit-elle être immédiate, continue, à court terme ou à long terme?
Indicateurs	Indicateurs	Quels sont les indicateurs de performance particuliers (à la fois quantitatifs et qualitatifs) qui peuvent être utilisés pour mesurer l'impact de cette mesure? Considérez à la fois les mesures de progrès (p. ex. faites-vous ce que vous avez prévu de faire?) et les résultats (p. ex. la mesure a-t-elle eu le résultat escompté?).
Considérations d'équité	Considération	Cette mesure a-t-elle un résultat défini en matière d'équité?
Respect de la compétence autochtone	Partenariats et consentement	Cette mesure a-t-elle une incidence sur les droits, les terres ou les priorités des populations autochtones? Dans l'affirmative, des actions de sensibilisation ou de coordination avec les partenaires autochtones concernés ont-elles été signalées ou engagées?



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY



## Poser les bases d'une mise en œuvre équitable

Les résultats en matière d'équité dépendent non seulement de la conception, mais aussi des conditions de mise en œuvre. Lorsque vous élaborez votre calendrier de mise en œuvre, demandez-vous si chaque action peut être menée de manière réaliste et respectueuse avec – et pas seulement pour – les communautés qu'elle est censée servir.

→ Vous trouverez à la p. 98 des conseils sur l'évaluation de l'état de préparation de l'application à l'aide d'un prisme d'équité.

## ESSAYEZ CECI

### Élaborez une analyse de rentabilité pour l'adaptation

Une analyse de rentabilité claire et convaincante peut aider à obtenir l'adhésion et le soutien du conseil municipal, du personnel, des bailleurs de fonds et des membres de la collectivité. Elle démontre la valeur d'un investissement précoce, met en évidence les gains d'efficacité et renforce les arguments en faveur de l'application. Pour étayer votre argumentation, utilisez la méthodologie du Coût de l'inaction (CDI) d'ICLEI Canada afin d'estimer les risques financiers auxquels votre collectivité pourrait être confrontée si l'adaptation était retardée. L'outil CDI vous aide à quantifier le coût de l'inaction et à communiquer les avantages à long terme des mesures proactives de résilience.

→ Consultez l'encart CDI à la p. 105 pour en savoir plus, ou rendez-vous sur la [boîte à outils CDI d'ICLEI Canada pour commencer](#).



## Planifier ensemble la mise en œuvre

La planification de la mise en œuvre générale est l'occasion de refléter un leadership partagé, de soutenir les capacités autochtones et de respecter les relations entre les différentes compétences. Il faut rechercher les occasions de s'aligner sur les priorités des populations autochtones et de respecter les engagements d'autodétermination.

→ Vous trouverez à la p. 102 des stratégies permettant de créer des voies de mise en œuvre communes avec les partenaires autochtones.

## Hamilton, Ontario : justifier l'adaptation en évaluant le Coût de l'inaction

En 2022, la Ville de Hamilton a mené une évaluation du Coût de l'inaction (CDI) dans le cadre de ses travaux de planification de l'adaptation aux changements climatiques. S'appuyant sur son Évaluation de la vulnérabilité et des risques (EVR) et sur les données scientifiques climatiques locales, elle avait pour objectif de comprendre l'ampleur des impacts financiers et non financiers des risques climatiques actuels et prévus, et de renforcer les arguments en faveur d'investissements proactifs dans l'adaptation.

L'analyse portait sur quatre risques identifiés à partir de données locales et d'énoncés d'impact nationaux : les inondations par ruissellement des bâtiments et des habitations, l'augmentation des coûts liés aux infrastructures routières et de transport, les impacts des inondations sur les entreprises et les services locaux, et les effets des épisodes de chaleur extrême sur la santé. Les conclusions ont été irréfutables. Par exemple, une seule tempête printanière en 2017 a causé entre 1,8 M\$ et 2,5 M\$ de dommages. À l'échelle nationale, les dommages liés au climat pourraient atteindre entre 1,3 G\$ et 12,4 G\$ par année d'ici la fin du siècle si aucune mesure n'est prise.

Le CDI de Hamilton a également mis en évidence la gravité et la fréquence croissantes des vagues de chaleur extrême, qui ont des répercussions importantes sur les populations vulnérables, la santé publique et la productivité des travailleurs. D'ici 2080, le nombre de jours où la température dépasse 30 °C à Hamilton devrait quadrupler, et les alertes de chaleur prolongées ainsi que la mauvaise qualité de l'air pourraient aggraver les risques pour la santé dans une ville qui connaît déjà des taux de maladies pulmonaires supérieurs à la moyenne.

Plus qu'un ensemble de chiffres, le CDI de Hamilton est devenu un outil stratégique. Son évaluation a renforcé la réalité selon laquelle les impacts climatiques ont des répercussions en cascade sur l'ensemble des systèmes. En quantifiant ces coûts, Hamilton a renforcé l'urgence de l'adaptation, ce qui a permis de justifier les investissements, d'aligner les priorités municipales et d'encourager les services à collecter de meilleures données sur les coûts pour la prise de décision future. L'analyse a également servi d'outil pour sensibiliser le personnel et renforcer la valeur à long terme de la résilience climatique pour les personnes, les infrastructures et l'économie locale.



# Mise en place d'une stratégie de suivi

## Activité 3.4 : Mise en place d'une stratégie de suivi

**Objectif :** mettre en place une approche claire et pratique pour suivre les progrès de votre plan. Cela permet de faire le lien entre les jalons trois, quatre et cinq en définissant des indicateurs réalistes et alignés sur les objectifs qui renforcent et soutiennent le suivi continu de l'application et l'affinement du plan.

**Résultats :** stratégie de suivi

Le suivi est un élément essentiel de l'adaptation, car il permet de s'assurer que les mesures prises sont efficaces, adaptées et conformes à vos objectifs. Lorsqu'il est planifié, il aide à définir ce qu'est le succès, à suivre les résultats grâce à des systèmes de données existants ou nouveaux, et à réduire les difficultés en recueillant des informations tout au long de la mise en œuvre. Le suivi permet également d'identifier les ajustements nécessaires, de montrer les progrès réalisés aux parties prenantes et de favoriser l'apprentissage continu afin de renforcer la résilience de la collectivité au fil du temps.

Votre plan doit permettre de suivre les progrès à plusieurs égards. Votre plan doit permettre de suivre les progrès à plusieurs égards. Incluez des indicateurs propres à chaque mesure afin de vérifier si les activités sont menées comme prévu, ainsi que des indicateurs relatifs aux objectifs en vue d'évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs généraux et à la vision de votre collectivité. Cette combinaison d'indicateurs détaillés et généraux vous donnera une image plus claire de ce qui fonctionne, de ce qui doit être ajusté et de l'évolution de la capacité d'adaptation de votre collectivité. Utilisez le tableau 3.4A pour vous guider dans cette activité.

Tableau 3.4A : éléments d'une stratégie de suivi

<b>Données de référence</b>	Identifiez les sources de données existantes et notez toute lacune dans les données qui doit être comblée.
<b>Indicateur(s)</b>	Définissez comment les progrès seront mesurés et fixez des objectifs mesurables à suivre par rapport à vos indicateurs.
<b>Cycle d'examen</b>	Déterminez la fréquence à laquelle les progrès seront examinés (p. ex. chaque année ou tous les deux ans). Envisagez de vous aligner sur les calendriers de présentation des rapports ou budgétaires du conseil.
<b>Rôles et responsabilités</b>	Déterminez qui sera chargé de collecter, d'analyser et de communiquer les données.
<b>Sources de données</b>	Identifiez les sources internes et externes (p. ex. les partenaires communautaires) de données fiables.
<b>Méthode de communication de rapports</b>	Décidez comment les résultats seront communiqués (p. ex. rapports écrits, tableaux de bord, présentations).

## Sélection des indicateurs

Les indicateurs vous aident à évaluer si votre plan et vos mesures ont l'effet escompté. Ils doivent être précis et mesurables, et seront réexaminés au cours du quatrième jalon. Pour obtenir une vue d'ensemble des progrès accomplis, utilisez une combinaison d'indicateurs de processus et de résultats, ainsi que des mesures quantitatives et qualitatives (voir le tableau 3.4B). Cette approche intégrée permet de suivre à la fois ce qui est fait et les résultats obtenus.

Vous n'avez pas à assumer cette tâche seul : de nombreux services collectent déjà des données pertinentes qui peuvent faciliter le suivi. L'établissement précoce de relations et de processus de partage des données facilite la sélection des indicateurs, l'alignement sur les pratiques existantes et la rationalisation du suivi. En cas de lacunes, collaborez avec vos partenaires pour trouver des moyens de les combler.

Dans certains cas, la collecte de données de référence peut être une première étape nécessaire avant la mise en œuvre. Par exemple, pour suivre les changements dans les eaux parasites après une intervention sur les eaux de ruissellement, vous aurez besoin de données sur les conditions avant l'intervention. Mettez en place des systèmes de suivi des données dès le début afin d'éviter les lacunes ou les erreurs qui peuvent survenir si la communication des rapports ne commence qu'au moment de l'application.

Tableau 3.4B : types d'indicateurs

Types d'indicateurs	Ce qu'il mesure	En quoi il est utile	Exemple
Processus	Activités et mesures prises	Suit l'application des mesures prévues	Nombre de mises à niveau des infrastructures d'eaux de ruissellement réalisées dans les zones inondables
Résultats	Résultats concrets des mesures prises	Montre si les mesures prises réduisent les risques ou améliorent les conditions	Réduction de la fréquence et de la durée des coupures de courant causées par les tempêtes hivernales ou la pluie verglaçante
Quantitatif	Données numériques	Mesure et compare les changements au fil du temps	Pourcentage de ménages à faible revenu ayant accès à des infrastructures de refroidissement
Qualitatif	Notations, échelles, récits	Apporte profondeur et contexte là où les chiffres ne suffisent pas	Perceptions de la sécurité par la population lors des vagues de chaleur

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### ***Introduction aux indicateurs***

Vous ne savez pas par où commencer pour choisir vos indicateurs ? Le document *Introduction aux indicateurs*, élaboré par ICLEI Canada, fournit des conseils pratiques sur le choix et l'utilisation des indicateurs pour suivre les progrès réalisés pendant l'application. Il présente différents types d'indicateurs, explique comment les relier à vos objectifs et à vos actions, et offre des conseils pour une évaluation pertinente tant pour le plan que pour le projet.

→ Consultez [\*\*\*Introduction aux indicateurs\*\*\*](#) pour vous lancer.



### **Intégrer la responsabilité dans le suivi**

Le suivi est l'occasion de réfléchir à la manière dont vos efforts d'adaptation contribuent à des résultats plus équitables. Au-delà du suivi de la mise en œuvre des projets, demandez-vous si les personnes les plus touchées par les risques climatiques y trouvent leur compte et si vos efforts contribuent à instaurer la confiance et à faire évoluer les systèmes au fil du temps. Intégrer la responsabilité peut également signifier créer un espace pour les commentaires, la réflexion et l'apprentissage en partenariat avec les communautés privées d'équité.

→ Vous trouverez à la p. 100 des questions de réflexion et des mesures potentielles.



# Finalisation de votre plan d'adaptation

## Activité 3.5 : finalisation de votre plan d'adaptation

**Objectif :** synthétiser le travail réalisé lors des jalons 1 à 3 en un plan clair et réalisable qui reflète les priorités communes et prêt à être mis en œuvre. Cela marque l'engagement de votre collectivité en faveur de la résilience climatique et prépare le terrain pour un large soutien et une transition réussie vers la mise en œuvre lors du jalon 4.

**Résultats :** plan d'adaptation aux changements climatiques

## Rédaction et affinage du plan

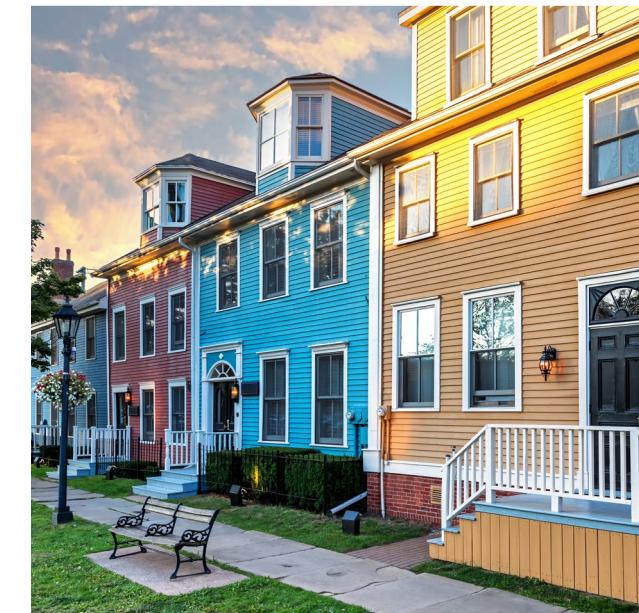
Votre plan d'adaptation s'appuiera sur le travail accompli jusqu'à présent; les bases que vous avez posées sont désormais réunies dans un document cohérent et accessible. Plus vous aurez été rigoureux dans l'identification des buts et objectifs, l'évaluation des mesures, l'attribution des responsabilités et l'identification des mécanismes de mise en œuvre, plus il sera facile de compiler ces éléments dans un plan d'adaptation formalisé.

Votre plan final doit inclure les éléments clés suivants :

- Remerciements
- Reconnaissance du territoire ou engagement de l'organisation en faveur de la réconciliation
- Engagement des maires, des conseils municipaux, des dirigeants
- Résumé
- Glossaire
- Introduction
- Contexte et situation
- Impacts et enjeux
- Énoncé de vision
- Objectifs
- Mesures
- Calendrier de mise en œuvre
- Plan de suivi et d'évaluation

## Partenariat pour l'impact : engagement communautaire à Charlottetown

Au cours du troisième jalon, la Ville de Charlottetown a mené un processus d'engagement public complet et inclusif afin d'élaborer conjointement son plan d'action climatique. Reconnaissant que les activités de sensibilisation municipales traditionnelles ne touchent pas toujours tous les membres de la collectivité, en particulier ceux qui sont marginalisés ou sous-représentés, la Ville s'est associée à un réseau d'organisations locales de confiance. Il s'agissait notamment d'un groupe de défense des droits des personnes noires, autochtones et de couleur (PANDC), d'un conseil autochtone, d'une organisation à but non lucratif dans le domaine des arts créatifs, d'organismes de jeunesse, d'un centre d'éducation et du groupe de citoyens pour la durabilité de Charlottetown. Chacun d'entre eux a été sélectionné pour ses relations étroites et son rayonnement au sein de différentes parties de la collectivité. En fournissant des ressources à ces groupes et en leur donnant les moyens de concevoir et de mener des activités de mobilisation sur mesure, Charlottetown a créé un espace accessible, créatif et fondé sur l'expérience vécue pour recueillir les commentaires du public.



Ces organisations ont animé un large éventail d'activités, allant d'ateliers intergénérationnels de communication narrative et d'art à des défis techniques pour les jeunes, en passant par des conversations culturelles sur l'utilisation des terres et la justice climatique. Les commentaires ont été recueillis sous forme tactile, visuelle et conversationnelle, rendant la participation plus accessible à tous, quels que soient l'âge et les capacités. Il est important de noter que l'engagement n'a pas été considéré comme une consultation ponctuelle. Il s'est poursuivi tout au long du troisième jalon, avec des commentaires itératifs recueillis lors d'événements, de sondages et de dialogues continus. Parallèlement, la Ville a mené ses propres efforts de mobilisation publique, invitant les résidents, les travailleurs et les visiteurs à réfléchir aux espaces valorisés, à identifier les populations vulnérables et les risques climatiques, et à proposer des mesures tournées vers l'avenir. Au total, ces efforts menés par la communauté et la Ville ont mobilisé près de 1000 personnes, créant ainsi une base riche de contributions publiques.

Le double modèle de participation de Charlottetown, qui combine des activités de sensibilisation communautaires et des événements municipaux, souligne l'intérêt de s'associer à des organisations de confiance tout en maintenant des canaux de communication ouverts avec le grand public. Cette approche a amplifié les voix souvent exclues des processus de planification traditionnels et a enrichi le plan d'action climatique avec des idées diverses, concrètes et réalisables. Elle offre un exemple convaincant de la manière dont le troisième jalon peut être adapté pour répondre aux besoins des personnes là où elles se trouvent, physiquement, culturellement et émotionnellement, tout en favorisant des plans climatiques plus inclusifs et des collectivités plus fortes et plus connectées.



Au fur et à mesure que vous finalisez votre projet de plan, invitez votre collectivité à participer à son élaboration. Recueillez des commentaires, des témoignages et des idées créatives auprès de votre équipe d'adaptation, de vos partenaires et des citoyens. Assurez-vous de pouvoir intégrer ces informations et effectuer les ajustements nécessaires, le cas échéant. En même temps, communiquez comment le plan reflète les commentaires reçus afin de renforcer la transparence et la responsabilité. En adoptant cette approche inclusive, le plan sera plus solide, bénéficiera d'un soutien plus large et reflétera les valeurs et les priorités communes de votre communauté.

### Obtention de l'approbation et du soutien

L'obtention de l'approbation du conseil municipal pour votre plan d'adaptation aux changements climatiques renforce la transparence, la responsabilité et le soutien politique, qui sont des fondements essentiels à une mise en œuvre réussie. Une approbation officielle témoigne du leadership et donne au personnel, aux partenaires et à l'ensemble de la collectivité un mandat solide pour faire avancer les mesures prévues dans le quatrième jalon. La publication officielle du plan, par le biais d'une annonce dans les médias, d'un événement communautaire ou d'une présentation au conseil municipal, est une occasion de célébrer la collaboration qui a permis son élaboration et contribue à obtenir le soutien continu du conseil municipal, des services municipaux et des membres de la collectivité, nécessaire pour mobiliser les ressources et atteindre vos objectifs d'adaptation.



### Honorer les contributions des peuples autochtones et les relations avec eux

La finalisation de votre plan n'est pas seulement une étape technique, c'est aussi l'occasion de promouvoir la transparence, la responsabilité relationnelle et le respect mutuel. Réfléchissez à la manière dont le plan final peut reconnaître de manière appropriée les contributions des peuples autochtones, refléter les relations établies pendant la planification et contribuer à renforcer la confiance et la visibilité.

# Promouvoir une adaptation équitable

## Intégration des résultats d'équité dans les mesures

**Pour commencer :** appuyez-vous sur les informations que vous avez déjà recueillies concernant les personnes touchées de manière disproportionnée et les raisons de cette situation, et réfléchissez à la manière dont chaque mesure pourrait réduire, maintenir ou exacerber ces inégalités.

- Au moment de concevoir des mesures, tenez compte des trois dimensions de l'équité :
  - Équité procédurale : qui élabore cette mesure? Intégrez les voix de la communauté dès le début de l'élaboration de la mesure, et pas seulement lors de son application.
  - Équité distributive : qui en bénéficie? Demandez-vous si la mesure donne la priorité aux personnes les plus exposées et si elle risque d'alourdir involontairement la charge pesant sur d'autres personnes en raison de son coût, de son application ou des obstacles à son accessibilité.
  - Équité structurelle : cette mesure contribue-t-elle à éliminer les obstacles systémiques ou à transformer les causes profondes des risques climatiques disproportionnés?
- Dans la mesure du possible, concevez ou privilégiez les mesures qui :
  - réduisent directement les risques pour les populations privées d'équité;
  - éliminent les obstacles à la participation, à l'accès ou aux avantages;
  - renforcent les avantages connexes liés à l'équité (p. ex. le logement, la santé, les revenus, la mobilité).

### Approfondissez votre approche :

- Au fur et à mesure que vous affinez et évaluez votre liste restreinte, posez des questions axées sur l'équité afin de vous assurer que chaque mesure vous rapproche de votre vision d'une collectivité résiliente et juste :

- Cette mesure pourrait-elle contribuer à transférer le pouvoir décisionnel ou les flux de ressources vers les groupes privés d'équité?
- Cette mesure pourrait-elle involontairement aggraver les inégalités existantes ou négliger des besoins importants?
- Cette mesure est-elle conforme aux priorités identifiées par la collectivité et reflète-t-elle les besoins des différents groupes, et pas seulement ceux du résident moyen?
- Les soutiens nécessaires (p. ex. capacités, financement, partenariats) sont-ils en place pour mettre en œuvre cette mesure d'une manière respectueuse et éclairée par la collectivité?
- Rédigez un énoncé des résultats en matière d'équité pour chaque mesure. Consultez les exemples de la Ville de Vancouver dans le tableau 3.2C. Dans votre énoncé, résumez :
  - Qui devrait bénéficier de la mesure et comment?
  - Qui pourrait être confronté à des obstacles, à des charges imprévues ou à des risques accrus en raison du coût, de l'accès ou de la conformité?
  - Quels ajustements ou soutiens pourraient améliorer l'accès, réduire les préjudices et renforcer les résultats pour les communautés privées d'équité?

### Ressources supplémentaires :

- [Adaptation équitable aux changements climatiques : Pistes de réflexion pour les administrations locales](#) (ICLEI Canada)
- [Equity and Climate Synergies Resource Hub](#) (Clean Air Partnership, en anglais)
- [Equity and Climate Lenses: A guide to application](#) (Dufferin County, en anglais)
- [Climate Change Adaptation Strategy: 2024-2025 Update and Action Plan](#) (City of Vancouver, en anglais)

Tableau 3.2C : exemples de mesures d'adaptation et de résultats en matière d'équité de la Ville de Vancouver<sup>36</sup>

Mesure	Énoncé des résultats en matière d'équité
Étudier la possibilité d'interdire l'installation de systèmes d'irrigation souterrains utilisant de l'eau potable pour les nouveaux permis de construire demandés à partir de 2025.	La diminution des achats en gros d'eau potable auprès de Metro Vancouver contribuerait à maintenir des tarifs d'eau abordables pour tous.
Étudier les exigences relatives à l'installation d'infrastructures de refroidissement et de qualité de l'air (telles que la climatisation et les filtres à air) dans le cadre des améliorations ou des rénovations apportées par les locataires dans les hébergements d'urgence pour sans-abri partenaires de la Ville.	Les personnes en situation d'itinérance sont touchées de manière disproportionnée par la chaleur extrême et la mauvaise qualité de l'air. Si elles sont appliquées, ces exigences auront un impact positif direct sur la santé et la sécurité de cette population.
Collaborer avec les administrations locales voisines et les Premières Nations afin d'affiner les critères de projection de l'élévation du niveau de la mer pour la planification des infrastructures à court et moyen terme.	La collaboration avec les Premières Nations et d'autres administrations régionales renforcera les relations et favorisera la planification collaborative et l'élaboration de politiques relatives à l'élévation du niveau de la mer dans la région. La mise à jour des projections permettra également de mieux comprendre les zones et les communautés vulnérables à cet aléa.

## Poser les bases d'une mise en œuvre équitable

**Pour commencer :** la planification d'une mise en œuvre équitable commence par une réflexion réaliste. Demandez-vous si votre municipalité et vos partenaires sont prêts à soutenir l'application d'une manière inclusive, fiable et fondée sur les priorités de la collectivité.

- Utilisez les informations sur l'équité que vous avez recueillies lors des jalons deux et trois pour signaler toute mesure qui pourrait nécessiter des ajustements des échéanciers, des partenariats ou des ressources supplémentaires pour porter ses fruits.
- Notez les mesures qui pourraient involontairement créer des obstacles à la participation en raison de leur coût, du temps nécessaire ou de leur accessibilité, et identifiez les domaines dans lesquels un soutien est nécessaire.
- Donnez la priorité aux mesures peu coûteuses et à fort impact qui peuvent démontrer des résultats rapides et établir des relations avec les groupes privés d'équité.



# Promouvoir une adaptation équitable



## Approfondissez votre approche :

- Évaluez si la confiance, le temps et la capacité relationnelle nécessaires pour soutenir une application partagée avec les partenaires communautaires sont présents.
- Identifiez les mesures qui pourraient bénéficier d'une conception conjointe, de ressources flexibles ou d'une exécution basée sur le partenariat, et intégrez-les à votre plan.
- Utilisez votre notation d'équité pour signaler les mesures « transformatrices » et confirmer si les conditions favorables existent ou doivent être renforcées dans le quatrième jalon.

## Intégrez la responsabilité dans le suivi

**Pour commencer :** intégrez à la fois des indicateurs de processus et de résultats liés à l'équité. Pour chaque mesure, réfléchissez aux questions suivantes :

- Qui bénéficie de cette mesure et qui pourrait en être exclu?
- Les ressources, les soutiens ou les risques sont-ils répartis équitablement?
- Comment les communautés concernées participent-elles à l'élaboration, à l'application ou à l'évaluation de cette mesure?
- Vous attaquez-vous aux obstacles qui ont historiquement exclu certains groupes?
- Les indicateurs ont-ils été élaborés ou examinés avec la participation des communautés privées d'équité afin de garantir qu'ils reflètent les priorités réelles et évitent les hypothèses?

## Approfondissez votre approche :

- Les indicateurs qualitatifs peuvent révéler des expériences vécues, des dynamiques de pouvoir et des obstacles structurels que les chiffres seuls peuvent masquer. Dans la mesure du possible :
- envisagez d'impliquer des partenaires communautaires dans la sélection des indicateurs afin de garantir que ce qui est mesuré reflète ce qui compte le plus pour eux;
- créez des boucles de rétroaction avec les groupes privés d'équité afin de réfléchir aux progrès et aux expériences;
- élaborez conjointement des mécanismes de contribution qui soient continus, faciles d'accès et adaptés à la culture;
- partagez les résultats publiquement et avec les communautés concernées afin de renforcer la transparence, d'instaurer la confiance et de montrer comment les résultats du suivi influencent les décisions.
- Utilisez les informations issues du suivi pour adapter ou repenser les mesures qui ne donnent pas de résultats équitables.



# Travailler dans un esprit de réconciliation



## Ancrez votre vision dans des responsabilités partagées

**Pour commencer :** créer une vision ne se résume pas à fixer des objectifs, il s'agit de nommer ce qui compte et qui peut façonner l'avenir. C'est un moment précieux pour passer de la consultation à la collaboration, en laissant place à la diversité des perspectives, des responsabilités et des modes de connaissance.

- Passez en revue tous les engagements existants, tels que les reconnaissances du territoire, les énoncés de réconciliation ou les protocoles d'entente avec les nations autochtones. Recherchez les valeurs, les principes ou les intentions qui pourraient guider votre vision de l'adaptation.
- Posez-vous la question suivante : ces énoncés font-ils référence à l'intendance, à l'interdépendance ou aux responsabilités à long terme? Si oui, ils peuvent constituer une base solide pour votre vision.

### Approfondissez votre approche :

- Créez un espace pour plusieurs visions. Organisez conjointement une séance de réflexion où les partenaires autochtones présentent leur compréhension de la résilience climatique et leurs visions pour l'avenir (p. ex. à travers des récits, des enseignements, des cycles saisonniers ou la responsabilité intergénérationnelle).
- Incluez des énoncés de vision parallèles ou corédigés, l'un provenant de la municipalité et l'autre d'un gouvernement ou d'une organisation autochtone, qui reflètent leur propre vision du monde et leurs priorités.
- Alignez les objectifs sur les responsabilités partagées. Dans la mesure du possible, définissez vos objectifs en fonction des responsabilités envers la terre, l'eau, le bien-être et les générations futures, plutôt que seulement en fonction des résultats ou des livrables.

### Ressources supplémentaires :

- [Guide no 3 : Déterminer la viabilité de la communauté et ses vulnérabilités au changement climatique \(CIER\)](#)

## Travailler ensemble pour identifier les priorités et les solutions

**Pour commencer :** la manière dont vous identifiez et hiérarchisez les mesures indique quelles voix sont entendues et quels besoins sont satisfaits. C'est l'occasion de travailler de manière constructive avec vos partenaires autochtones. Cherchez des moyens d'aligner vos mesures sur les plans ou les priorités définis par les communautés autochtones. Soutenir ces solutions peut renforcer la confiance, consolider les capacités locales et respecter les engagements en matière de réconciliation.

- Invitez les partenaires autochtones à identifier les mesures, les priorités ou les plans climatiques existants, déjà en cours ou envisagés, et explorez comment vos mesures peuvent s'aligner sur ces derniers ou les soutenir.
- Tenez compte des zones géographiques communes. Regardez au-delà des limites municipales pour comprendre comment vos mesures peuvent avoir un impact ou interférer avec les territoires, les bassins versants ou les paysages culturels autochtones.
- Lorsque vous examinez votre liste restreinte de mesures, demandez-vous : qui a contribué à façonner ces idées? Qui en bénéficiera et qui pourrait être exclu ou lésé? Qui en bénéficiera, et qui pourrait être exclu ou lésé?

### Approfondissez votre approche :

- Créez des espaces de prise de décision partagée qui respectent la compétence des peuples autochtones et soutiennent les mesures collaboratives dans les zones géographiques ou les systèmes communs. Lorsque vous évaluez les options, posez-vous la question suivante : quels avantages les peuples autochtones en tireront-ils? Donnez la priorité aux mesures qui soutiennent concrètement le bien-être, la gouvernance et les objectifs climatiques des peuples autochtones.
- Soutenez les actions climatiques menées par les peuples autochtones. Dans la mesure du possible, alignez-vous sur les stratégies climatiques autochtones existantes et incluez des mesures qui soutiennent le leadership autochtone, telles que l'accès au financement, aux infrastructures, au personnel ou à la formation pour diriger les efforts de planification, de mise en œuvre et de suivi.
- Envisagez des mesures qui s'attaquent aux obstacles systémiques et défendent les droits autochtones, par exemple en rétablissant l'accès à des terres importantes sur le plan culturel, en soutenant la gouvernance conjointe des écosystèmes partagés ou en favorisant le leadership autochtone dans la planification des bassins versants ou des régions.

# Travailler dans un esprit de réconciliation



## Ressources supplémentaires :

- [\*\*Guide no 4 : Trouver des solutions\*\*](#) (CIER)
- [\*\*Indigenous Perspectives Program Case Studies\*\*](#) (Canadian Climate Institute, en anglais)
- [\*\*Indigenous Community Adaptation Projects\*\*](#) (Indigenous Climate Hub, en anglais)
- [\*\*Carte des actions en adaptation\*\*](#) (Gouvernement du Canada)

## Planification de la mise en œuvre avec les partenaires autochtones

**Pour commencer :** c'est l'occasion de créer des rôles significatifs pour les gouvernements ou les organisations autochtones, de reconnaître les efforts existants et de soutenir la mise en œuvre d'une manière qui reflète les priorités communes, et pas seulement les responsabilités municipales.

- Identifiez les mesures qui concernent les droits, les terres ou les priorités des Autochtones, et signalez-les afin qu'elles puissent faire l'objet d'une sensibilisation ou d'une coordination précoce lors de la planification de la mise en œuvre.
- Incluez les gouvernements ou organisations autochtones en tant que partenaires ou coresponsables potentiels, lorsque les mesures correspondent à leurs priorités ou ont une incidence sur des systèmes communs (p. ex. les bassins versants, les transports, les interventions d'urgence).
- Notez les domaines dans lesquels du temps, des fonds ou une coordination pourraient être nécessaires pour soutenir la participation des Autochtones.



## Approfondissez votre approche :

- Reconnaissez les efforts existants menés par les Autochtones qui pourraient être soutenus ou alignés sur les mesures municipales – notez-le sous « Mesures de soutien ou précurseurs » le cas échéant.
- Élaborez conjointement des indicateurs pour certaines mesures qui reflètent des mesures de réussite communes, telles que celles liées à la terre, à la santé ou à la culture.
- Passez en revue les échéanciers avec les partenaires autochtones afin de vous assurer qu'ils reflètent des capacités, des processus de gouvernance et des délais réalistes, et pas seulement les cycles municipaux.
- Dans la mesure du possible, allouez des fonds ou du temps de travail au personnel pour soutenir la mise en œuvre dirigée par les Autochtones ou la gouvernance partagée.

## Ressources supplémentaires :

- [\*\*Guide no 5 : Prendre des mesures adaptatives\*\*](#) (CIER)

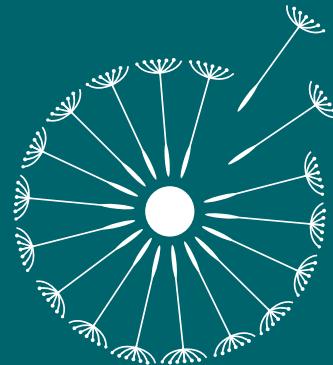


## Troisième jalon : réflexions sur les progrès accomplis

À la fin du troisième jalon, votre collectivité devrait disposer d'un plan d'adaptation aux changements climatiques finalisé qui décrit les mesures prioritaires, y compris un calendrier de mise en œuvre, et être prête à passer à l'étape suivante, soit l'approbation officielle et l'application. Ce jalon marque une réalisation importante : la transposition de votre évaluation des risques du deuxième jalon en une feuille de route claire et réalisable pour renforcer la résilience climatique locale.

Alors que vous vous préparez pour le jalon quatre, réfléchissez à ce qui a bien fonctionné (qu'il s'agisse de stratégies, de partenariats ou d'approches de mobilisation) et examinez comment ces points forts peuvent soutenir l'application. C'est l'occasion pour vous de passer de la « planification de la résilience » à son application.

# Le Coût de l'inaction



Les répercussions des changements climatiques constituent une réalité financière de plus en plus importante. Partout au Canada, les collectivités doivent déjà assumer des coûts considérables liés aux conséquences des changements climatiques, notamment les dommages causés aux infrastructures, les interventions d'urgence et les enjeux de santé publique. Si les mesures tardent à être prises, ces coûts ne feront qu'augmenter.

Le Coût de l'inaction (CDI) est à la fois un concept et une méthodologie qui aident les administrations locales à évaluer les conséquences économiques, sociales et environnementales de l'inaction. En appliquant une évaluation du CDI, les administrations peuvent quantifier les risques, renforcer les arguments en faveur d'une adaptation proactive et démontrer le retour sur investissement d'une mesure précoce.

## Arguments financiers en faveur de l'adaptation

Bien que la prise de conscience des risques climatiques s'accroisse, les collectivités locales ont souvent du mal à traduire ces menaces en termes financiers qui trouvent un écho auprès des décideurs. Une évaluation du CDI permet de révéler :

- les coûts directs du marché, tels que la réparation des infrastructures, les services d'urgence et les demandes d'indemnisation;
- les coûts indirects et hors marché, tels que les perturbations des activités, les impacts sur la santé, la pression sur les services et les pertes en vies humaines. Ceux-ci sont plus difficiles à quantifier, mais n'en sont pas moins importants.

### Tirer parti d'une évaluation du CDI pour inciter à l'action

À mesure que les risques climatiques s'intensifient, une analyse du Coût de l'inaction permet aux collectivités locales de comprendre toute la portée des conséquences d'une approche de « maintien du statu quo ». Ancrer les données nationales ou régionales dans les réalités locales permet de construire un argumentaire commercial solide en faveur de l'adaptation, en traduisant les impacts prévus en coûts tangibles. Une évaluation du CDI peut également :

- démontrer la valeur d'une action précoce en montrant que l'adaptation proactive est plus rentable que les dépenses réactives;
- renforcer les propositions de financement en présentant les risques climatiques en termes financiers qui trouvent un écho auprès des décideurs et des bailleurs de fonds;
- éclairer la planification des investissements et la gestion des actifs en intégrant les risques climatiques dans les stratégies budgétaires et d'investissement à long terme;
- permettre la coordination interservices en établissant une compréhension financière commune des risques climatiques afin de soutenir une prise de décision harmonisée.

**La boîte à outils le Coût de l'inaction d'ICLEI Canada propose des outils flexibles et des conseils pour aider les administrations locales à chaque étape de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation.**



**Document d'introduction :**  
Un guide fondamental sur le concept du CDI et sa pertinence pour les administrations locales.



**Modèle municipal :**  
Un document Word personnalisable pour vous aider à créer votre propre rapport du CDI.



En fonction de vos capacités et de vos besoins, une évaluation du CDI peut aboutir à un rapport complet et autonome ou à un aperçu simplifié à intégrer dans votre plan d'adaptation, votre rapport à l'intention des employés ou votre proposition de financement.

**Obtenez un accompagnement sur mesure**

→ Visitez [icleicanada.org/fr/project/le-cout-de-linaction/](http://icleicanada.org/fr/project/le-cout-de-linaction/) ou envoyez un courriel à [iclei-canada@iclei.org](mailto:iclei-canada@iclei.org) pour obtenir une assistance personnalisée.

Quatrième jalon

# mise en œuvre



## Objectif du quatrième jalon :

fournir des ressources et des conseils pour passer de la planification à l'application des mesures d'adaptation.





### Résultats du quatrième jalon :

- amélioration de la préparation interne, y compris la structure de gouvernance;
- lancement et mise en œuvre des mesures.

Le quatrième jalon marque le passage de la planification à l'action. Une fois le plan établi, l'accent est désormais mis sur l'application des mesures qui renforceront la résilience de votre collectivité face aux impacts climatiques actuels et futurs. C'est lors de l'application que le travail devient concret, à travers des programmes, des projets, des politiques et des partenariats. Cela nécessite une coordination, un apprentissage continu et une flexibilité permettant de s'adapter à mesure que les conditions changent et que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Contrairement aux chapitres précédents du guide BARC, cette section ne décrit pas un processus étape par étape ni des activités détaillées. La mise en œuvre s'étend sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Pendant cette période, les conditions, les données, les priorités et les partenariats de la collectivité continueront d'évoluer. C'est pourquoi le quatrième jalon propose un ensemble flexible de ressources, de suggestions et de considérations importantes pour vous aider pendant la mise en œuvre. Il vise à vous aider à maintenir votre élan, à favoriser la responsabilisation et à naviguer dans les complexités du passage à l'action.

# Être prêt pour la mise en œuvre

Votre équipe d'adaptation a jeté des bases solides en élaborant un plan complet. Cependant, comme la mise en œuvre s'étale sur plusieurs années, vous pouvez vous attendre à des changements dans les effectifs, les partenariats, le soutien politique et les priorités organisationnelles. Pour maintenir l'élan et garantir des progrès durables, vous devez mettre en place un processus interne solide.

Cette section fournit des conseils de base sur la manière de renforcer et de maintenir l'engagement en faveur de l'application, grâce à un modèle de gouvernance qui favorise une prise de décision et une responsabilisation éclairées. Elle aborde également l'importance de renforcer les capacités du personnel qui apporte à votre organisation les connaissances et la confiance nécessaires pour agir. Elle souligne l'importance de la communication interne permettant de maintenir l'alignement et l'information du personnel et des dirigeants. Enfin, et à l'intégration de l'adaptation dans d'autres plans, politiques et processus à l'échelle de l'organisation. Ces éléments fonctionnent ensemble pour ancrer l'adaptation aux changements climatiques dans la culture et les activités de votre administration ou organisation locale, contribuant ainsi à soutenir les progrès au fil du temps.

### Structuration de la gouvernance

Une fois votre plan d'adaptation aux changements climatiques adopté et lancé, le vrai travail commence. Une mise en œuvre réussie et durable nécessite une supervision cohérente et un alignement stratégique à l'échelle de l'organisation. Pour y parvenir, établissez un modèle de gouvernance qui favorise une communication et une coordination régulières à deux paliers :

- supervision aux échelons supérieurs (p. ex. directeur général, directeur municipal, directeurs);
- équipe de travail interservices (p. ex. chef de service ou gestionnaire des opérations).

Un mandat détaillé doit guider ces groupes, en établissant un calendrier de réunions régulières lié aux délais de prise de décision, en définissant les mandats et les responsabilités afin de garantir la transparence et la responsabilité, et en établissant des voies de communication claires entre le responsable des questions climatiques, le personnel du service et le leadership exécutif afin de faciliter la coordination et la prise de décisions en temps opportun.

#### Supervision aux échelons supérieurs

Pour que l'adaptation reste une priorité absolue au plus haut niveau de votre organisation, mettez en place un groupe de direction qui se réunit régulièrement, idéalement deux fois par an, en fonction des cycles stratégiques ou budgétaires. Cette équipe doit comprendre des personnes ayant le pouvoir d'allouer des ressources, d'influencer les priorités des services et de promouvoir l'adaptation dans toute l'organisation.

Les objectifs de ce groupe sont les suivants :

- maintenir la visibilité stratégique et la responsabilité en matière d'adaptation aux changements climatiques;
- fournir des conseils et des orientations générales sur les mesures prioritaires;
- aider à résoudre les obstacles entre services ou entre compétences;
- identifier les possibilités d'intégrer l'adaptation dans les plans, les politiques ou les décisions budgétaires à venir;
- renforcer l'autorité du responsable des questions climatiques afin de coordonner les efforts de mise en œuvre.

Le responsable des questions climatiques doit rendre compte à ce groupe des progrès réalisés, des jalons importants, des obstacles nécessitant un soutien et des possibilités d'alignement stratégique.

## Équipe de travail interservices

Sur le plan opérationnel, il est essentiel de maintenir le dialogue avec les chefs de service ou le personnel désigné afin de garantir que les mesures d'adaptation restent visibles et soient prioritaires lorsque des occasions se présentent. Cela peut se faire par le biais de réunions individuelles ou en convoquant régulièrement un groupe de travail chargé de l'application.

Ce groupe contribue à :

- maintenir la sensibilisation et l'appropriation des mesures prises par les services;
- promouvoir la coordination et l'intégration entre les services;
- résoudre les problèmes courants ou les obstacles au progrès;
- soutenir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre pendant le jalon 5.

Vous pouvez choisir de vous réunir avec ce groupe tous les trimestres ou à chaque saison. Dans certains cas, les membres peuvent également assister aux réunions de supervision aux échelons supérieurs afin d'assurer la continuité et la cohérence.

## Renforcement des capacités du personnel

Le renforcement des capacités du personnel est essentiel pour maintenir la dynamique pendant la mise en œuvre. Au fil du temps, le personnel changera, les rôles évolueront et de nouvelles personnes seront intégrées au processus. Sans une compréhension commune du plan d'adaptation, de ses origines et de la justification des mesures choisies, la mise en œuvre peut perdre de sa cohérence.

Recherchez des occasions de renforcer les capacités des nouveaux membres du personnel, de ceux qui participent directement à l'application des mesures et des autres personnes dont les rôles peuvent influencer la mise en œuvre. Parallèlement, reconnaissiez que tout le personnel peut bénéficier d'une formation continue sur les questions climatiques. Les efforts visant à intégrer les connaissances sur le climat dans l'ensemble de l'organisation peuvent contribuer à renforcer la compréhension commune, à renforcer la collaboration entre les services et à garantir que les considérations climatiques soient systématiquement intégrées dans la prise de décision.



### ESSAYEZ CECI

#### Améliorez les connaissances du personnel en matière de climat

Proposez différents formats d'apprentissage adaptés aux différents niveaux de connaissances, rôles et contraintes de temps :

- présentez les projections climatiques locales à l'aide d'infographies et résumez les conclusions des évaluations de vulnérabilité et de risque des jalons 1 et 2;
- invitez le personnel à participer à des webinaires gratuits et à des séances d'apprentissage virtuelles organisés par des associations professionnelles, des gouvernements ou des établissements universitaires;
- organisez des ateliers internes ou des séances informelles, telles que des dîners-conférences, afin d'explorer des mesures, des outils ou des technologies émergentes particulières;
- facilitez les échanges entre pairs afin que le personnel puisse apprendre de collègues qui mettent en œuvre des initiatives semblables dans d'autres services;
- favorisez le renforcement des capacités chez les partenaires clés, tels que les offices de protection de la nature, les services de santé et les élus, afin de renforcer la collaboration et le partage des responsabilités;
- partagez des ressources nouvelles ou mises à jour, telles que les normes, les codes de pratique, les outils, les études de cas et les possibilités de financement.

## Communication interne

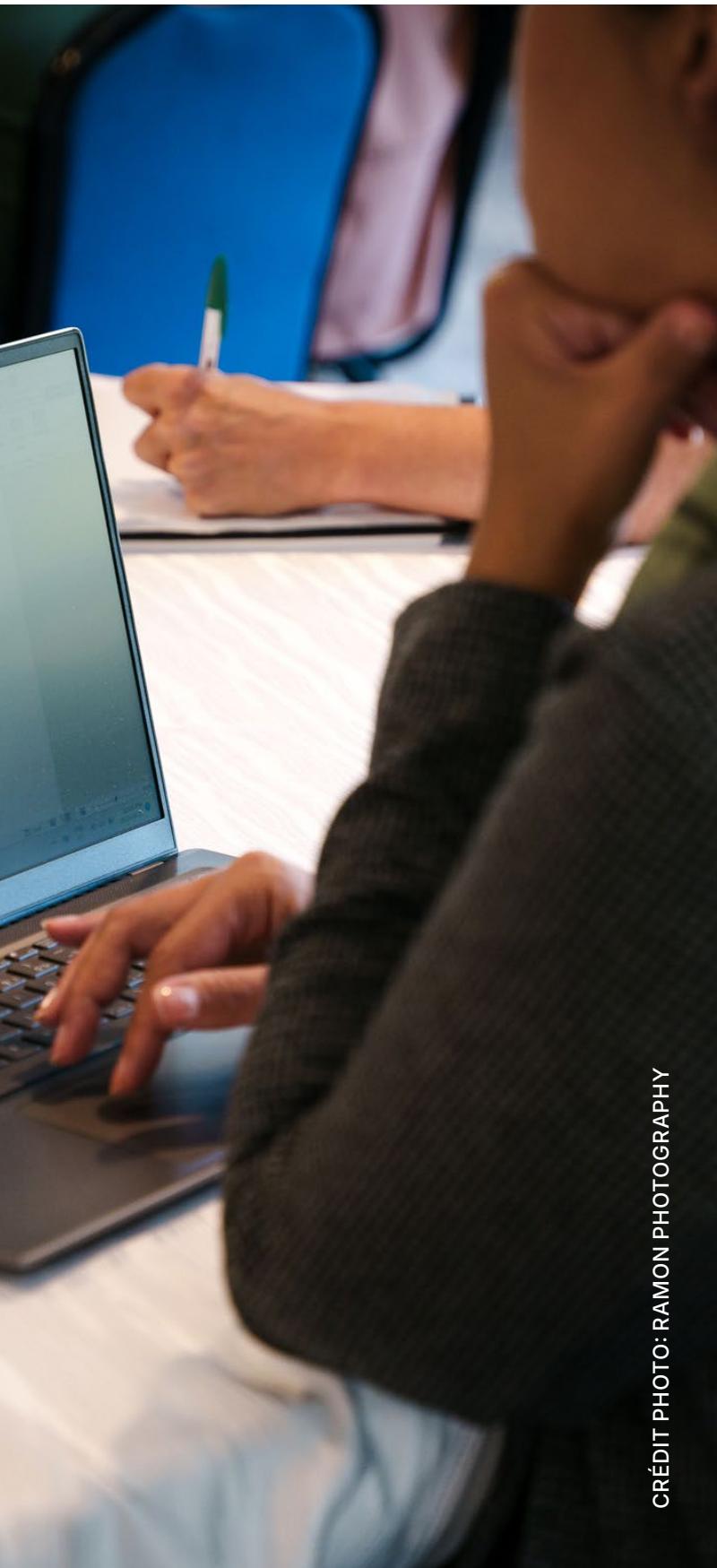
Une communication claire et cohérente permet de maintenir votre plan d'adaptation actif et visible dans toute l'organisation et auprès des partenaires. Elle garantit que le personnel et les collaborateurs comprennent les priorités et les rôles, restent coordonnés et sont tenus informés de l'avancement des mesures. Utilisez une combinaison de canaux formels et informels, tels que les mises à jour du conseil, les infolettres, les tableaux de bord, les réunions de service ou les dîners-conférences, pour partager les dernières nouvelles, souligner les jalons importants et célébrer les contributions. Une communication régulière renforce la responsabilité, maintient l'élan et démontre la valeur de l'effort collectif dans la promotion de l'adaptation.

### Intégrer l'adaptation dans l'ensemble de l'administration locale

L'un des moyens les plus efficaces de faire progresser l'adaptation aux changements climatiques consiste à l'intégrer dans d'autres plans, politiques et processus à l'échelle de l'organisation. Votre comité de gouvernance peut soutenir ce travail en identifiant les possibilités d'alignement avec les prochaines mises à jour des plans officiels, des stratégies ou des politiques des services. Le fait de synchroniser l'intégration avec ces mises à jour prévues peut réduire les coûts et renforcer le soutien interne. Même en l'absence d'une structure de gouvernance formelle, votre plan d'adaptation constitue une base solide pour impliquer les services où l'alignement existe déjà. Utilisez ces points d'entrée pour renforcer la pertinence et entamer des discussions sur l'intégration.

De nombreuses collectivités intègrent également l'adaptation dans leurs documents budgétaires, leurs plans de travail administratifs et leurs rapports au conseil. L'application d'un « prisme climatique », telle qu'un simple outil de dépistage, aide à aligner les décisions quotidiennes sur les objectifs d'adaptation.

Certaines organisations préparent également des résumés propres à chaque service qui décrivent les risques climatiques pertinents et les mesures associées. Ces résumés personnalisés peuvent accroître l'adhésion en rationalisant l'information et en aidant le personnel à se concentrer sur ce qui importe le plus pour son équipe ou son mandat.





# Hiérarchisation des mesures à mettre en œuvre

Au cours du troisième jalon, vous avez élaboré un calendrier de mise en œuvre en fonction des priorités et du contexte de l'époque. À l'approche du quatrième jalon, il est important de réévaluer ce calendrier à la lumière des conditions actuelles. Les questions directrices suivantes peuvent vous aider à évaluer les mesures qui restent réalisables compte tenu des changements intervenus dans les priorités, les capacités ou le contexte. Les mesures qui obtiennent le plus de réponses positives sont généralement plus réalisables et mieux adaptées à une mise en œuvre à court terme. Si beaucoup de temps s'est écoulé depuis l'élaboration de votre plan, revisitez votre « espace de stockage » pour trouver les mesures qui pourraient désormais être opportunes ou nouvellement pertinentes.

Abordez ces questions en tenant compte de vos capacités et ressources actuelles. Si votre personnel ou votre financement est limité, il peut être stratégique de commencer par des mesures peu coûteuses en efforts, mais à fort impact qui permettront de créer une dynamique. Si vous menez des projets plus importants ou nécessitant davantage de ressources, cette évaluation peut mettre en évidence les domaines dans lesquels une planification, des investissements ou des partenariats supplémentaires sont nécessaires.

Chaque collectivité abordera cette tâche différemment : certaines utiliseront des critères de notation détaillés pour évaluer plusieurs facteurs, tandis que d'autres préféreront une simple matrice de hiérarchisation. Quelle que soit la méthode choisie, prenez le temps de revoir les moteurs et les contraintes identifiés lors du troisième jalon. Ils sont amenés à évoluer : ce qui motive cette mesure aujourd'hui pourrait devenir une contrainte demain. Par exemple, une forte mobilisation publique peut créer une dynamique, mais sans soutien adéquat, elle peut également introduire de nouvelles pressions ou des priorités concurrentes.

## Aléas climatiques

- La collectivité subit-elle déjà les effets climatiques que la mesure vise à combattre? Si ce n'est pas le cas, est-ce prévu à moyen terme?
- Les effets climatiques que la mesure vise à combattre ont-ils été classés comme présentant un risque élevé ou moyen lors d'une évaluation de la vulnérabilité et des risques?
- Cette mesure contribuera-t-elle à lutter contre un aléa climatique majeur?

## Faisabilité de la mise en œuvre

- Cette mesure a-t-elle été classée comme prioritaire dans un plan de travail existant?
- Cette mesure est-elle considérée comme susceptible d'apporter des résultats rapides?
- Le projet peut-il être mis en œuvre de manière autonome, sans dépendre d'autres projets ou d'un enchaînement d'actions?

## Considérations financières

- Les coûts prévisionnels sont-ils suffisamment bas pour pouvoir être intégrés dans les budgets existants?
- Le financement de cette mesure a-t-il déjà été approuvé?
- Existe-t-il actuellement des possibilités de subventions pertinentes et est-il possible d'en faire la demande?

## Potentiel de solutions multiples

- Cette mesure est-elle alignée sur d'autres plans stratégiques ou plans directeurs?
- Cette mesure contribuera-t-elle à réduire les émissions de gaz à effet de serre?
- Cette mesure soutient-elle d'autres priorités communautaires (p. ex. le logement, l'abordabilité, la biodiversité)?

## Soutien et adhésion

- Le responsable de projet soutient-il actuellement cette mesure?
- Cette mesure bénéficie-t-elle du soutien du public?
- Les élus adhèrent-ils à cette mesure?
- Les entreprises locales ou les organisations communautaires soutiennent-elles cette mesure?

## Disponibilité des données

- Si des données sont nécessaires pour faire avancer la mesure, des données suffisantes et accessibles sont-elles disponibles?



## Évaluer la capacité à mettre en œuvre des mesures axées sur l'équit

Les mesures visant à promouvoir l'équité doivent également être现实的 afin d'être mises en œuvre de manière respectueuse et en tenant compte des besoins de la communauté. Lorsque vous réexaminez votre calendrier de mise en œuvre, demandez-vous si les conditions sont réunies pour aller de l'avant en partenariat avec les personnes les plus touchées par les risques climatiques.



## Évaluer la préparation à la mise en œuvre avec les partenaires autochtones

Les mesures qui ont une incidence sur les droits, les terres ou les priorités des Autochtones doivent être appliquées avec respect, soin et responsabilité. Lorsque vous examinez votre calendrier de mise en œuvre, demandez-vous si les relations, les ressources et les protocoles nécessaires sont en place pour aller de l'avant de manière appropriée.

→ Vous trouverez à la p. 135 des conseils pour évaluer la préparation à la collaboration avec les Autochtones.

# Évaluation des principaux risques liés aux actifs

Le processus BARC fournit une approche structurée pour identifier et traiter les aléas climatiques à l'échelle communautaire. Grâce à ce processus, vous avez peut-être identifié des infrastructures au sein de vos systèmes bâtis qui sont particulièrement sensibles aux facteurs de stress liés au climat. Ces actifs peuvent nécessiter une évaluation plus détaillée afin de mieux comprendre leurs risques et d'orienter les actions futures. Voici trois outils clés en libre accès qui peuvent aider à approfondir l'analyse des risques climatiques pour les infrastructures.

## Évaluation rapide des risques de Perspectives Climatiques

Conçu pour être facilement accessible, l'outil d'évaluation rapide des risques (ERR), disponible sur la plateforme [Perspectives Climatiques](#), propose une méthode simple et progressive pour évaluer la probabilité et les conséquences des aléas climatiques sur des actifs précis en matière de logement et d'infrastructure. L'évaluation nécessite un minimum de temps et de ressources, car elle a été spécialement conçue pour aider les collectivités aux capacités limitées.

L'évaluation doit être réalisée par un membre du personnel connaissant bien l'actif en question et les conditions locales. La participation d'une équipe multidisciplinaire contribuera à une évaluation bien étayée. Une fois l'évaluation terminée, l'outil génère une cote de risque relative qui peut être utilisée pour étayer la prise de décision.

Si un actif obtient une cote de risque élevé, vous pouvez choisir de procéder à une évaluation plus détaillée à l'aide du protocole CVIIP. L'outil ERR étant rapide et facile à utiliser, il peut également être appliqué à un groupe d'actifs, par exemple pour évaluer tous les bâtiments communautaires et hiérarchiser ceux qui ont le plus besoin de rénovations ou de mises à niveau.

Pour vous aider dans les étapes ultérieures, Perspectives Climatiques héberge également une bibliothèque de ressources consultable contenant des codes, des normes et des lignes directrices adaptés à divers types d'actifs et d'aléas climatiques. Cette bibliothèque peut vous aider à identifier les exigences actuelles, à évaluer l'adéquation avec les conditions climatiques prévues et à explorer les possibilités d'aller au-delà des normes minimales afin de renforcer la résilience à long terme.



## Protocole CVIIP

Le protocole du [Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques](#) (CVIIP) propose une approche de génie civil plus détaillée pour évaluer la vulnérabilité des infrastructures publiques aux aléas climatiques. Élaboré à l'origine en 2005, ce protocole est disponible gratuitement au Canada et fournit un cadre bien établi pour soutenir les évaluations techniques<sup>37</sup>.

Le protocole CVIIP sert également de base à une gamme d'outils d'évaluation des risques climatiques plus étendue, appelée « famille de ressources CVIIP », qui comprend :

- le Guide d'évaluation de haut niveau du CVIIP
- le Manuel d'évaluation des grands portefeuilles
- le CVIIP vert
- la Trousse à outils sur la résilience des infrastructures des Premières Nations (voir ci-dessous)

## Trousse à outils sur la résilience des infrastructures des Premières Nations

La [Trousse à outils sur la résilience des infrastructures des Premières Nations](#) (FN-IRT, en anglais) est un ensemble de modules ancrés dans la culture et basés sur le protocole CVIIP, conçus spécialement pour être utilisés par les communautés des Premières Nations. Développée par la Société des services techniques des Premières Nations de l'Ontario, elle fournit un processus sur mesure pour évaluer la vulnérabilité climatique des infrastructures et intégrer la résilience dans la planification à long terme<sup>38</sup>.

La trousse à outils aide à identifier les risques critiques liés aux conditions météorologiques extrêmes et aux changements climatiques, et offre des conseils structurés sur la manière de traiter ces risques en tenant compte des besoins et des priorités de la communauté.

# Préparation du terrain pour la mise en œuvre

Cette section est consacrée aux premières étapes en coulisses qui vous aideront à garantir que vos mesures sont pratiques, réalisables et conçues pour avoir un impact. De l'évaluation de la viabilité et de la mise à l'essai des idées à la préparation des estimations de coûts, en passant par l'application des normes pertinentes et l'identification des indicateurs, ces activités apportent de la clarté et réduisent les risques avant que des investissements importants ne soient réalisés.

## Évaluation de la faisabilité des investissements en capital importants

Si la plupart des projets ne nécessitent pas d'études de faisabilité, celles-ci sont particulièrement utiles pour les initiatives de grande envergure, complexes ou inhabituelles, notamment celles qui dépassent le cadre des opérations municipales courantes. Bien qu'elles soient souvent associées à des projets d'immobilisations importants, tels que les infrastructures ou le logement, les études de faisabilité peuvent également aider à déterminer si une mesure d'adaptation proposée est pratique, rentable et mérite d'être poursuivie avant d'y consacrer beaucoup de temps et de ressources. Dans certains cas, des études de faisabilité, notamment des analyses coûts-avantages ou des évaluations du rendement du capital investi (RCI), peuvent également être nécessaires pour obtenir des financements publics pour les infrastructures.

## Tests et apprentissage grâce à des projets pilotes

Les projets pilotes constituent un moyen moins risqué de tester les mesures d'adaptation avant leur application à grande échelle. Ils peuvent aider à évaluer la faisabilité d'un déploiement intégral, à orienter ou affiner l'exécution, et à évaluer les résultats et la rentabilité.

Par exemple, l'installation de rigoles de drainage biologiques peut être testée sur un site afin d'évaluer les taux d'infiltration des eaux de ruissellement et l'acceptation par la collectivité avant une application plus étendue. De nouveaux programmes, tels que des ateliers sur la résilience ou des activités de sensibilisation à la préparation aux situations d'urgence, peuvent être testés dans un quartier prioritaire et affinés en fonction des commentaires reçus.

Les projets pilotes créent également une dynamique. La participation des citoyens ou des partenaires favorise l'apprentissage en temps réel, renforce les relations et permet de recruter très tôt des champions qui peuvent accroître la visibilité et le soutien pour les phases futures.

## Estimation des coûts et préparation des budgets

Avant d'explorer les options de financement, assurez-vous d'avoir une estimation claire du coût des mesures d'adaptation. Travaillez avec le responsable de projet, qui comprend la portée du projet, et votre équipe financière pour identifier tous les éléments pertinents. Utilisez le schéma suivant comme point de départ pour établir un budget réaliste et complet.

## Élaboration et conception de la mesure :

- Temps consacré par le personnel interne : estimatez le nombre d'heures pour tous les rôles concernés (urbanistes, ingénieurs, communication, etc.) afin de déterminer les besoins en capacité et les coûts de personnel.
- Soutien externe : si la capacité interne est limitée, définissez ce qui sera externalisé. Reportez-vous à des projets antérieurs comparables pour vous aider à estimer les honoraires des consultants ou des entrepreneurs.
- Participation du public : incluez les coûts liés aux lieux, à la restauration, à l'animation, à l'impression et à l'accessibilité (p. ex. traduction, transport, honoraires pour les savoirs traditionnels).

### Coûts d'investissement :

- Construction et installation : travaillez avec le personnel ou des consultants pour estimer les coûts liés à l'infrastructure, à l'aménagement paysager et aux honoraires des entrepreneurs.
- Inspections et permis : incluez les frais d'inspection obligatoires et les coûts liés aux permis ou à la réglementation.
- Terrain et matériaux : si un terrain est nécessaire, estimatez sa valeur marchande. Prévoyez un budget pour l'équipement, les fournitures et les matériaux, p. ex. les plantes indigènes, la terre ou les outils.

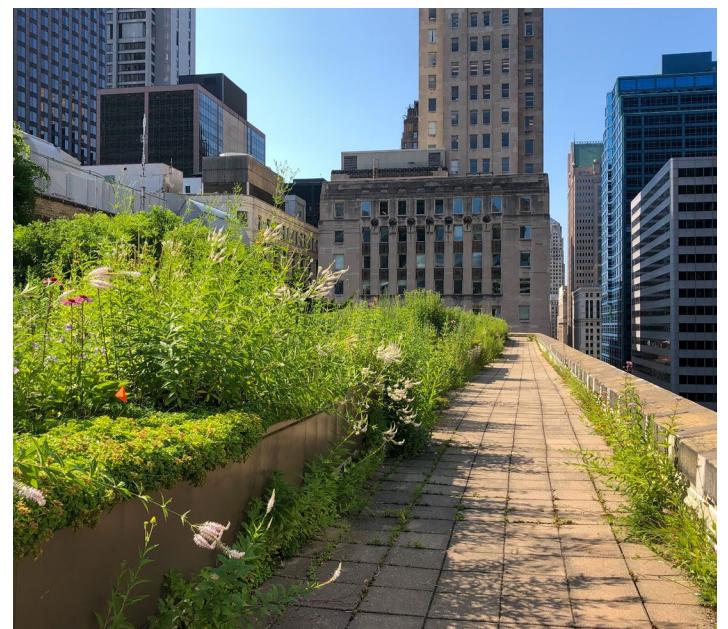
### Exploitation et entretien :

- Personnel et entretien : estimatez le temps nécessaire à la supervision et à l'entretien à long terme.
- Services publics et communications : incluez les coûts courants des services publics et du matériel de communication, comme l'affichage, les envois postaux ou les médias.

## Affinage des indicateurs pour chaque mesure

Au cours du troisième jalon, vous avez identifié un ensemble d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de vos mesures et de vos objectifs globaux d'adaptation. Lorsque vous entreprendrez la conception et l'application des mesures, vous identifierez peut-être de nouveaux indicateurs à suivre afin de mieux évaluer leur efficacité et leur impact. En restant flexible et réactif face aux nouvelles informations, vous vous assurerez que votre cadre de suivi reste pertinent et complet.

Tenez compte à la fois des résultats fondamentaux (p. ex. réduction des risques, amélioration des performances des infrastructures) et des avantages connexes (p. ex. amélioration de la santé publique, création d'emplois locaux). Collaborez avec vos principaux partenaires pour identifier les indicateurs qui reflètent les progrès réalisés dans plusieurs domaines prioritaires. Les bailleurs de fonds accordent de plus en plus la priorité aux initiatives de solutions multiples, de sorte que des indicateurs d'évaluation des avantages connexes solides et bien définis peuvent considérablement étoffer vos demandes de financement.



# Mise en œuvre des mesures pour un impact collectif

La mise en œuvre est l'occasion de générer des avantages importants et durables. Cette section explore les moyens de concrétiser vos mesures d'adaptation de manière à maximiser les avantages connexes, à respecter l'équité et à renforcer les relations avec les partenaires, les communautés et les peuples autochtones. Lorsque vous passez de la planification à l'action, la façon dont vous appliquez vos mesures est importante. Une exécution réfléchie peut renforcer la confiance, remédier aux inégalités et ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration, d'innovation et de résilience.

## Communication et engagement

Au fur et à mesure que vous avancez dans la mise en œuvre, faites évoluer vos stratégies de communication et d'engagement afin de passer de la sensibilisation à la motivation à l'action, au maintien de la confiance et à la démonstration de progrès visibles. Utilisez des approches opportunes et réactives qui reflètent l'évolution des besoins de la collectivité, et mettez à jour le plan de sensibilisation et d'engagement du premier jalon afin de l'aligner sur les circonstances actuelles.

L'application réussie de chaque mesure d'adaptation exigera un degré d'interaction différent. Certaines mesures peuvent ne nécessiter qu'une communication de base pour tenir les gens informés, tandis que d'autres dépendront d'un engagement plus profond pour recueillir des commentaires, établir des partenariats ou renforcer l'appropriation commune. Clarifier dès le départ le degré d'interaction requis vous aidera à allouer les ressources de manière appropriée et à choisir les approches qui maximisent l'efficacité et l'impact.

Pendant la mise en œuvre, utilisez vos efforts de communication et d'engagement pour :

- partager les mises à jour et accroître la visibilité de vos mesures;

- mettre en évidence les avantages personnels et communautaires;
- inviter à la participation, que ce soit par le biais du bénévolat ou des commentaires, ou encore par la fréquentation des lieux;
- présenter des témoignages et des opinions provenant de l'ensemble de votre collectivité;
- coordonner les messages avec les principaux partenaires afin d'accroître la portée et la crédibilité;
- remercier les contributeurs et célébrer les premières avancées.

Lorsque vous informez le public, par exemple dans le cadre de campagnes sur des thèmes tels que la préparation aux situations d'urgence ou les incitations à la rénovation des logements, élaborez des messages clairs, fondés sur des valeurs, qui font le lien avec ce qui compte le plus, comme la santé, la sécurité ou les économies. Utilisez différents formats pour atteindre les gens là où ils se trouvent et incluez toujours un appel à l'action clair. Réfléchissez à qui va transmettre le message, car des ambassadeurs de confiance, tels que les professionnels de santé, les leaders culturels ou des champions parmi les jeunes, peuvent susciter l'adhésion et inspirer confiance. Harmonisez les messages avec les partenaires communautaires afin d'assurer leur cohérence. Pour les mesures plus complexes ou axées sur un lieu précis, telles que les stratégies de refroidissement des quartiers ou les infrastructures résistantes aux inondations, utilisez des approches collaboratives telles que des sondages, des ateliers ou des événements communautaires afin de recueillir des avis, de concevoir des solutions en collaboration et de vous assurer que l'engagement est significatif et répond aux besoins des personnes les plus touchées.



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Communication climatique

Des communications climatiques efficaces ne se contentent pas de sensibiliser, elles incitent les gens à agir. La *Boîte à outils pour la communication climatique* d'ICLEI Canada est conçue pour les intervenants locaux et les responsables communautaires qui souhaitent utiliser la communication comme moteur de l'action climatique et de la résilience communautaire. Elle propose des stratégies pratiques, des ressources et des possibilités de formation pour vous aider à appliquer l'introspection comportementale, à rédiger des messages convaincants et à inspirer des changements pertinents.

→ Explorez la [Boîte à outils pour la communication climatique](#) d'ICLEI Canada pour renforcer votre communication et susciter l'action.

## HalifACT en action : mobiliser les capacités communautaires et municipales grâce à une communication stratégique

La municipalité régionale d'Halifax (MRH) a placé la barre très haut en matière de communication interne et externe en mettant en œuvre HalifACT 2050 : Agir ensemble sur le climat, un plan d'action climatique ambitieux et axé sur la collectivité. Dès le départ, Halifax a compris que la mise en œuvre d'un plan de cette envergure nécessitait non seulement des directives politiques, mais aussi une adhésion généralisée de la collectivité et une harmonisation organisationnelle. Au début de la planification, la municipalité a lancé une stratégie multiforme de mobilisation du public et de marketing, avec des outils tels que des campagnes sur les réseaux sociaux, des documents multilingues accessibles, des plateformes interactives et des événements éphémères. Ces efforts sont allés au-delà de la simple sensibilisation; il s'agissait d'une stratégie délibérée visant à intégrer l'action climatique et à renforcer l'appropriation collective tout au long du processus de planification et de mise en œuvre.

La MRH a utilisé des plateformes innovantes, telles que des balados et des vidéos narratives pour maintenir l'intérêt du public et rendre l'action climatique pertinente pour chacun. Grâce à une présence en ligne importante, HalifACT a mobilisé virtuellement des milliers de citoyens par le biais de [Engagez Halifax](#), de sondages interactifs et d'outils de cartographie. Pour guider davantage la mise en œuvre, la Ville a organisé plus de 35 événements éphémères dans des bibliothèques, des parcs, des gares de transport en commun et des festivals communautaires, pour aller à la rencontre de la population et la sensibiliser, tout en recueillant ses commentaires. Cet engagement s'est poursuivi tout au long de l'application du plan, la Ville présentant des projets de durabilité menés par la collectivité et publiant régulièrement des mises à jour sur les progrès réalisés, renforçant ainsi la transparence, la responsabilité et la collaboration continue.

En interne, Halifax a levé les principaux obstacles à la mise en œuvre en lançant le modèle de gouvernance HalifACT en 2024. La structure de gouvernance a instauré six groupes de travail interservices axés sur des domaines clés, tels que l'électrification du parc automobile, les bâtiments à zéro émission nette, les solutions basées sur la nature et les infrastructures résilientes. Ces groupes ont été chargés de lever les obstacles, d'harmoniser les ressources et de suivre les progrès mesurables. Afin de garantir l'intégration de l'action climatique à tous les stades des opérations et de la planification gouvernementales, la résilience a également été directement intégrée dans les procédures municipales, telles que la budgétisation, via une taxe sur l'action climatique pour le secteur privé et les gouvernements fédéral et provincial. Ensemble, ces outils ont contribué à faire en sorte que HalifACT ne soit pas considéré comme une initiative isolée, mais qu'il soit intégré dans les opérations quotidiennes et les priorités de la municipalité.

L'approche adoptée par Halifax démontre qu'un plan climatique est plus efficace lorsque le public le comprend, lui fait confiance et y voit son rôle, et lorsque l'ensemble du personnel gouvernemental bénéficie d'un soutien et d'une coordination pour le mettre en œuvre. En investissant dès le début dans une mobilisation inclusive à grande échelle et en créant une structure interne solide pour la mise en œuvre, Halifax est passée de manière décisive de la planification à l'action. Son travail montre qu'une communication claire, l'inclusion de la collectivité et la coordination interne ne sont pas seulement utiles, mais constituent des outils essentiels pour réussir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

## Établissement et renforcement des partenariats communautaires

Des partenariats communautaires solides sont souvent essentiels à la réussite de la mise en œuvre. De nombreuses mesures d'adaptation, en particulier celles qui nécessitent un large soutien public ou une application sur le terrain, bénéficient d'une collaboration entre les différents secteurs et paliers de gouvernement.

La collaboration avec des organisations communautaires, des organismes sans but lucratif, des entreprises privées, des municipalités voisines et des agences provinciales ou fédérales peut contribuer à accélérer les progrès, à élargir votre portée et à réduire les obstacles administratifs ou financiers<sup>39</sup>.

Les partenaires communautaires peuvent apporter une contribution judicieuse de diverses manières, notamment :

- **En mobilisant le soutien** : les responsables communautaires et les partenaires peuvent plaider en faveur de mesures et contribuer à créer une dynamique publique et politique.
- **En fournissant des bénévoles** : les groupes locaux peuvent apporter une aide directe, par exemple en plantant des arbres, en restaurant des habitats ou en entretenant des infrastructures vertes.
- **Par des ambassadeurs de confiance** : les organisations qui ont déjà un public établi peuvent aider à amplifier vos messages et à garantir qu'ils atteignent les bonnes personnes.
- **Par le parrainage ou le financement d'activités** : les entreprises peuvent être intéressées par le soutien d'initiatives visibles et à fort impact, telles que des structures d'ombrage, des stations de refroidissement ou des œuvres d'art public.
- **Par la rationalisation de l'exécution** : les partenariats avec d'autres compétences ou organismes peuvent réduire les doublons et améliorer la coordination, en particulier pour les mesures à l'échelle régionale ou hors frontières.

En identifiant des objectifs communs et en tirant parti des forces complémentaires, les partenariats peuvent contribuer à renforcer les capacités, à instaurer la confiance et à créer un impact local durable.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Former une collaboration régionale sur le climat

Avec le soutien du Centre de ressources d'adaptation climatique de l'Ontario (CRACO), le partenariat régional sur le climat a été créé pour renforcer renforcer la résilience climatique régionale grâce à une collaboration intersectorielle. S'efforçant d'adopter une approche approche à double perspective, le partenariat rassemble divers partenaires et points de vue afin de renforcer et d'approfondir les relations dans toute la région, de créer une plateforme de dialogue continu et de favoriser une action climatique coordonnée et collaborative.

→ Pour en savoir plus, consultez [l'étude de cas du CRACO](#) (en anglais).

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Mobiliser l'action communautaire

Vous souhaitez renforcer les programmes de bénévolat en faveur de l'action climatique? Le programme *Agents du changement* d'ICLEI Canada fournit des ressources pour aider les municipalités à recruter, former et soutenir des bénévoles afin qu'ils apportent une contribution significative aux initiatives climatiques locales. La boîte à outils comprend un guide de formation des bénévoles, un ensemble d'ateliers prêts à l'emploi, les réflexions des participants et un enregistrement du webinaire.

→ Explorez les [ressources Agents du changement](#) d'ICLEI Canada pour trouver l'inspiration et des outils pratiques.

## Établir des partenariats communautaires pour favoriser la mise en œuvre : le Partenariat Climat Outaouais



En 2024, le Partenariat Climat Outaouais (PCO) a été créé dans la région de l'Outaouais, au Québec, et a démontré comment une collaboration intentionnelle et ciblée peut être un outil puissant pour faire progresser l'action climatique, de la planification à la mise en œuvre. Dans le cadre du programme de partenariat local pour le climat (PLC), le PCO offre un modèle convaincant pour surmonter les obstacles à l'application en réunissant des dirigeants locaux des secteurs économique, institutionnel, philanthropique et communautaire autour d'une mission commune : accélérer la décarbonation et bâtir un avenir résilient, sûr et sain pour la région. Le réseau du PCO comprend des universités, des communautés autochtones, des organisations environnementales et des entreprises locales, qui travaillent toutes en collaboration pour briser les cloisonnements et permettre une action climatique coordonnée. Soutenu par des organisations telles qu'Hydro-Québec, la Fondation familiale Trottier, le CREDDO et la Fondation Choquette-Legault, le PCO mène à bien des projets à fort impact, allant de la rénovation énergétique des bâtiments et de la planification de l'utilisation durable de l'énergie à la mise en place d'infrastructures de mobilité résilientes aux changements climatiques.

Alors que les collectivités locales ont souvent des capacités limitées pour appliquer elles-mêmes des plans climatiques, le PCO offre un modèle d'unité régionale qui combine expertise technique, soutien financier et confiance de la population afin d'accélérer et de mobiliser la mise en œuvre. Cette infrastructure collaborative permet une exécution coordonnée des projets, tire parti de diverses sources de financement et amplifie l'engagement communautaire. En formant des alliances intentionnelles avec des organisations déjà fortement implantées dans la collectivité, les administrations locales peuvent renforcer leurs capacités, favoriser le soutien du public et accélérer l'adaptation aux changements climatiques. La force du partenariat réside non seulement dans sa dimension collective, mais aussi dans sa capacité à concrétiser cette vision en alignant les capacités locales sur les objectifs climatiques.

Le Partenariat Climat Outaouais met en évidence une leçon essentielle pour toutes les collectivités : la réussite de la mise en œuvre dépend de partenariats solides et intentionnels. En favorisant la collaboration grâce à des plateformes telles que le PLC, les municipalités peuvent étendre leur portée, renforcer la confiance et transformer les plans climatiques en progrès tangibles. La résilience climatique ne se construit pas par les seules initiatives des municipalités, mais résulte d'une action coordonnée à l'échelle de la collectivité.

## Maximiser les avantages connexes grâce à l'approche de solutions multiples

L'approche de solutions multiples, qui consiste à concevoir des mesures offrant de multiples avantages, est une approche efficace pour tirer le meilleur parti de vos efforts de mise en œuvre<sup>40</sup>. Même si votre plan prévoit déjà des possibilités de solutions multiples, c'est lors de l'application que ces synergies se concrétisent et se déploient.

Le moment est venu de vous coordonner avec d'autres services et partenaires afin d'harmoniser les calendriers, les budgets et l'exécution. Cherchez des moyens pour que vos mesures favorisent également la santé publique, l'équité, la biodiversité, le développement économique ou la vitalité culturelle. Par exemple, un projet de plantation d'arbres peut à la fois réduire les risques liés au chauffage, améliorer la qualité de l'air, soutenir la biodiversité et créer des possibilités d'emploi pour les jeunes grâce à un programme d'emplois d'été pour les étudiants.

Les cloisonnements organisationnels (services, budgets ou compétences) peuvent limiter votre capacité à appliquer le plan d'adaptation et à obtenir des résultats dans le cadre de l'approche de solutions multiples. Pour surmonter ces obstacles, il faut une coordination intentionnelle et de bonnes relations. Commencez par définir des priorités communes et recherchez des victoires modestes, mais visibles qui démontrent la valeur de plusieurs mandats. À mesure que la confiance s'installe, vous pouvez vous lancer dans des collaborations plus complexes et œuvrer à l'institutionnalisation des approches de solutions multiples.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### ***Manuel sur la résilience sobre en carbone***

La résilience sobre en carbone est une approche de solutions multiples qui relie l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans la planification locale. En identifiant des stratégies qui réduisent les émissions et renforcent la résilience, comme les infrastructures vertes, la résilience sobre en carbone aide les collectivités à faire face aux risques climatiques tout en faisant progresser des objectifs, tels que l'équité, la santé et la biodiversité.

→ Pour en savoir plus, consultez le [\*\*manuel de planification de la résilience sobre en carbone\*\*](#) (en anglais).

## Promouvoir l'équité par la mise en œuvre

La mise en œuvre est une occasion unique de concrétiser les engagements en matière d'équité. Même les mesures qui ne visent pas explicitement à promouvoir l'équité peuvent contribuer à des résultats plus justes lorsqu'elles sont appliquées de manière accessible, inclusive et en tenant compte des besoins de la collectivité. En réfléchissant à la manière dont les mesures sont mises en œuvre, les municipalités peuvent réduire les obstacles, instaurer la confiance et étendre les avantages de l'adaptation aux personnes les plus touchées par les effets des changements climatiques.

Utilisez les informations sur l'équité recueillies lors des jalons précédents pour guider la mise en œuvre. Posez-vous les questions suivantes : cette mesure touchera-t-elle et profitera-t-elle aux communautés les plus exposées aux risques climatiques? Existe-t-il des mesures de soutien, telles que des partenariats locaux, une communication claire ou une conception flexible des programmes, qui facilitent la participation? Le processus permet-il de partager le pouvoir, de renforcer les compétences ou d'investir dans le leadership local?

Pour mettre l'équité au cœur de la mise en œuvre, explorez les moyens de traiter les points suivants :

- **Équité procédurale** : qui façonne le processus? Donnez la priorité à une prise de décision inclusive en impliquant dès le début et régulièrement les groupes privés d'équité, et en co-concevant des approches qui reflètent leurs connaissances et leurs besoins.
- **Équité distributive** : qui en bénéficie? Veillez à ce que les mesures soient conçues pour atteindre et servir de manière significative les personnes confrontées aux risques climatiques les plus élevés, sans transférer involontairement les charges ou créer de nouveaux obstacles.
- **Équité structurelle** : la mesure s'attaque-t-elle aux causes profondes? Recherchez des occasions de modifier les politiques, les pratiques ou les flux de ressources de manière à réduire les obstacles systémiques et à renforcer les capacités durables de la collectivité.

Promouvoir l'équité par la mise en œuvre n'est pas une question de perfection, mais de progrès. De petits choix

réfléchis peuvent faire une différence considérable, en contribuant à soutenir une application qui est non seulement efficace, mais aussi équitable, fiable et fondée sur l'expérience de la collectivité.

### APPRENEZ-EN DAVANTAGE

#### *Guide sur l'adaptation équitable aux changements climatiques*

Intégrer des considérations d'équité permet de s'assurer que les mesures d'adaptation réduisent non seulement les risques climatiques, mais renforcent également le bien-être et la résilience des collectivités.

→ Pour en savoir plus, consultez le document d'ICLEI Canada intitulé [Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales](#).

### Mise en œuvre dans le respect et l'intégrité relationnelle

Dans un esprit de réconciliation, la mise en œuvre doit préserver les relations, la confiance et les engagements établis lors de la planification. Cela implique de travailler en toute transparence, de faire preuve de diligence et de veiller à ce que les droits, le leadership et les protocoles autochtones soient respectés tout au long de chaque mesure.

Lorsque les peuples autochtones ont contribué à votre processus d'adaptation, une mise en œuvre respectueuse signifie continuer à s'engager de manière à respecter leurs délais, leurs systèmes décisionnels et leurs priorités. Cela implique également de fournir les ressources nécessaires (financières, humaines et relationnelles) pour permettre une participation et un leadership continu sur demande.

Le soutien à la mise en œuvre dirigée par les Autochtones ou à des arrangements de gouvernance partagée, en particulier pour les mesures concernant les terres, l'eau ou les interventions d'urgence, peut approfondir la collaboration et garantir l'efficacité et la

responsabilité des mesures prises. À chaque étape, veillez à ce que vos processus ne contournent pas ou ne prévalent pas sur la compétence des Autochtones.

Une mise en œuvre bien menée renforce les relations à long terme, développe les capacités locales et reflète un engagement commun en faveur de la résilience climatique qui profite à tous.

### APPRENEZ-EN DAVANTAGE

#### *Respecter le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause*

Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), est un principe fondamental inscrit dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Il affirme le droit des peuples autochtones à prendre des décisions concernant les lois, les politiques, les projets ou les mesures susceptibles d'affecter leurs terres, leurs territoires, leurs cultures ou leurs communautés, librement (sans contrainte), avant leur mise en œuvre et en connaissance de cause de tous les détails pertinents<sup>41</sup>.

Lors de la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques, respecter le CPLCC signifie travailler de bonne foi avec les gouvernements ou les organisations autochtones afin de suivre leurs protocoles de consultation et de consentement, en particulier lorsque les mesures peuvent affecter les droits, les terres ou les compétences des peuples autochtones. Cela inclut de laisser suffisamment de temps pour la prise de décision, de soutenir le leadership autochtone dans les initiatives communes et de fournir des ressources appropriées pour une participation adéquate<sup>41, 42</sup>.

→ Apprenez-en davantage :

- [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (DNUDPA)
- [Manuel sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause](#) (Nations Unies)
- [Comprendre et mettre en place la DNUDPA : Un guide pour les municipalités](#) (FCM)



### Mesures pratiques pour promouvoir l'équité lors de la mise en œuvre

Vous cherchez des moyens de mettre ces principes en pratique?

→ [Vous trouverez à la p. 134 des mesures concrètes pour promouvoir l'équité lors de la mise en œuvre.](#)



### Mise en œuvre dans le respect et l'intégrité relationnelle

Vous cherchez des idées pour mener à bien vos engagements avec soin?

→ [Vous trouverez à la p. 136 des moyens d'honorer les relations et de défendre les droits des Autochtones pendant la mise en œuvre.](#)

# Financement de vos mesures d'adaptation

Même les mesures les mieux conçues ne peuvent être appliquées sans un soutien financier adéquat. Pour de nombreuses collectivités, l'obtention de financement reste l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre. Bien que les sections précédentes aient présenté des stratégies visant à obtenir du soutien, telles que l'approche de solutions multiples, les partenariats communautaires et la coordination interne, aucune d'entre elles ne remplace la nécessité de disposer de ressources financières attitrées.

Cette section explore plusieurs options qui s'offrent aux administrations locales, notamment les processus budgétaires traditionnels, les fonds de réserve attitrés et les outils de soutien à la planification financière stratégique.

## Tirer parti des budgets d'immobilisation et de fonctionnement

La plupart des municipalités gèrent les projets d'adaptation aux changements climatiques en combinant les budgets d'immobilisation et de fonctionnement. Il est essentiel de comprendre le fonctionnement de chacun de ces budgets et les types de mesures qu'ils peuvent soutenir afin de débloquer des fonds en interne.

Les **budgets de fonctionnement** couvrent les dépenses récurrentes à court terme, telles que le personnel, la formation et la mise en œuvre continue des programmes. Ces budgets peuvent convenir à des mesures d'adaptation peu coûteuses ou rapidement déployables, telles que des campagnes de sensibilisation, des programmes communautaires ou l'entretien régulier des centres de résilience et des infrastructures vertes.

Les **budgets d'immobilisation** sont utilisés pour des investissements à plus long terme, tels que la modernisation des infrastructures, les rénovations à grande échelle ou les solutions basées sur la nature dont les coûts initiaux sont importants. Les cycles de budgétisation des immobilisations s'étendent généralement sur plusieurs années, ce qui offre une certaine prévisibilité aux services qui planifient des projets à long terme. Cependant, ces délais peuvent également limiter la flexibilité : une fois les fonds engagés, les nouvelles demandes peuvent devoir attendre les prochains cycles budgétaires ou entrer en concurrence avec des projets déjà approuvés.

Quel que soit le type de budget, les propositions retenues devront être clairement alignées sur les priorités de l'organisation, présenter un dossier commercial convaincant et, dans la mesure du possible, démontrer des avantages connexes ou une réduction des risques. Le cas échéant, soulignez la manière dont les mesures d'adaptation favorisent également la santé publique, la biodiversité, l'équité ou la réduction des gaz à effet de serre; vous pourrez ainsi étayer votre argumentaire en faveur d'un financement interne ou externe.

Certaines municipalités commencent également à utiliser la budgétisation climatique pour suivre et hiérarchiser les investissements d'adaptation dans tous les services. Cette approche peut favoriser une allocation plus stratégique des ressources au fil du temps et contribuer à intégrer les considérations climatiques dans la prise de décision financière courante.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Budgétisation climatique

Les municipalités canadiennes adoptent la budgétisation climatique pour évaluer, hiérarchiser et financer les mesures climatiques, soit en intégrant la dimension climatique dans leurs décisions budgétaires, soit en créant des budgets climatiques ou des bilans de carbone distincts.

→ Pour des études de cas et plus d'informations, consultez le [Guide de budgétisation climatique](#).

## Explorer les mécanismes de financement internes

Au-delà de la mise en œuvre des processus de budgétisation climatique, les municipalités peuvent accéder à une gamme d'outils internes pour aider à financer leurs efforts d'adaptation. Des mécanismes tels que la récupération de la plus-value, les frais d'utilisation et les fonds de réserve climatiques attitrés offrent des possibilités de générer ou d'allouer des revenus à des projets susceptibles de faire progresser l'adaptation aux changements climatiques. Lorsqu'ils sont conçus de manière réfléchie, ces mécanismes de financement internes peuvent être adaptés pour refléter les capacités et les besoins locaux, et fournir une source de soutien durable et à long terme pour l'adaptation.

La **récupération de la plus-value (RPV)** est un outil de financement qui permet aux municipalités de récupérer et de réinvestir les augmentations de la valeur foncière résultant d'investissements publics ou d'autres mesures gouvernementales, telles que les infrastructures de protection contre les inondations ou l'extension des espaces verts. Grâce à la RPV, une partie de la plus-value est réaffectée au soutien des priorités communautaires plus larges, notamment les initiatives d'adaptation aux changements climatiques.

Les approches courantes de la RPV comprennent :

- les droits ou taxes d'aménagement appliquées aux nouvelles constructions;
- les augmentations progressives de l'impôt foncier dans des zones désignées (p. ex. financement par de nouvelles taxes foncières).

En tant que mécanisme de financement interne, la RPV peut générer des revenus pour financer des améliorations en matière de résilience, soutenir des solutions basées sur la nature ou financer des infrastructures adaptatives. Elle peut canaliser la croissance économique locale pour atteindre des objectifs climatiques à long terme, créer un flux de financement pour l'adaptation et renforcer le principe selon lequel ceux qui bénéficient directement des investissements publics contribuent à leur durabilité.

Les **fonds de réserve pour le climat (FRC)** sont utilisés pour réduire la dépendance aux processus budgétaires standard et améliorer l'accès à un financement rapide. Ces fonds sont souvent créés en réponse à des déclarations d'urgence climatique locales et peuvent être utilisés pour soutenir à la fois les efforts d'atténuation et d'adaptation.

Les FRC offrent des options de financement flexibles et peuvent être constitués de différentes manières, notamment :

- des allocations provenant de l'impôt général;
- des investissements ponctuels provenant de fonds excédentaires ou de subventions;
- des structures renouvelables, dans lesquelles les économies réalisées grâce à des projets antérieurs, tels que des améliorations en matière d'efficacité énergétique, sont réinvesties dans le fonds.

Selon leur structure, les FRC peuvent servir plusieurs objectifs :

- fournir un financement supplémentaire pour intégrer les considérations climatiques dans des projets d'immobilisations déjà approuvés;
- offrir une source interne stable de fonds de contrepartie pour les demandes de subventions externes;
- soutenir la mise en œuvre d'actions planifiées qui ne bénéficient pas d'un financement attitré;
- couvrir les coûts urgents et imprévus liés à des événements climatiques, tels que les inondations ou les chaleurs extrêmes.

Les FRC peuvent contribuer à lever certaines des contraintes imposées par la budgétisation traditionnelle des immobilisations et permettre aux municipalités d'agir de manière plus réactive face à l'évolution des risques climatiques.

## Obtenir des subventions

Les subventions restent un facteur essentiel pour permettre aux municipalités de s'adapter aux changements climatiques. Les programmes offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux, les fondations et d'autres institutions peuvent fournir des ressources essentielles pour faire avancer les mesures prioritaires, en particulier celles qui dépassent la portée des budgets existants.

Les partenariats avec des organisations non gouvernementales (ONG) peuvent également ouvrir de nouvelles voies de financement. De nombreuses ONG sont admissibles à des subventions qui ne sont pas directement accessibles aux municipalités, mais qui peuvent être utilisées pour soutenir la mise en œuvre locale. La collaboration avec ces organisations peut renforcer votre capacité à obtenir des financements externes tout en renforçant vos capacités et votre expertise.

Dans la mesure où les programmes de subventions disponibles évoluent constamment, ce guide ne contient pas de liste exhaustive. Nous vous recommandons plutôt de vous abonner à des infolettres consacrées au financement et de suivre les organisations concernées sur les réseaux sociaux ou via des réseaux professionnels. En restant connecté, vous serez informé des nouvelles offres dès leur publication.

Comme de nombreux programmes ont des délais de candidature courts, des exigences de financement de contrepartie ou des restrictions d'admissibilité, il est utile de tenir à jour une liste de projets prêts à être réalisés et de cultiver des partenariats à l'avance. Cela peut améliorer votre capacité à postuler et augmenter votre capacité concurrentielle lorsque des occasions se présentent.



## Identification des sources de financement innovantes : la Ville de Victoria

En 2016, la Ville de Victoria, en Colombie-Britannique, a transformé son approche de la gestion des eaux pluviales en introduisant un modèle innovant de redevance sur les services publics qui soutient à la fois l'adaptation aux changements climatiques municipale et les actions individuelles. Auparavant, les redevances sur les eaux pluviales étaient calculées en fonction de la valeur des propriétés par le biais des impôts fonciers, ce qui n'incitait pas les résidents à réduire le ruissellement ou à gérer les eaux de pluie sur leurs propriétés. Consciente de la pression que les eaux pluviales non contrôlées exercent sur les infrastructures urbaines, en particulier à mesure que les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité des tempêtes, Victoria a remplacé ces frais par un modèle basé sur les services publics, directement lié à la contribution de chaque propriété au débit des eaux de ruissellement. La nouvelle structure tarifaire calcule les frais en fonction de la superficie imperméable, de la longueur de la façade, du type de propriété et des pratiques d'entretien, alignant directement les coûts sur l'impact des eaux de ruissellement.

Afin d'encourager davantage les mesures concrètes, Victoria a mis en place le programme Rainwater Rewards, qui accorde des crédits et des remises aux propriétaires qui mettent en place des infrastructures vertes, telles que des jardins pluviaux, des citernes, des toits verts, des rigoles de drainage biologique et des revêtements perméables. Ces installations réduisent le volume et l'intensité des eaux de ruissellement qui pénètrent dans le système, contribuant ainsi à atténuer les inondations, les débordements d'égouts et la dégradation des infrastructures. En améliorant la perméabilité naturelle et en réduisant les débits de pointe pendant les tempêtes, le programme responsabilise non seulement les individus, mais réduit également la



pression financière et opérationnelle sur les infrastructures municipales. À long terme, ce changement aide la Ville à éviter des réparations coûteuses et des interventions d'urgence lors d'événements météorologiques extrêmes, ce qui lui permet en fin de compte de réaliser des économies tout en renforçant la résilience de la collectivité.

Le modèle de Victoria illustre comment des mécanismes de financement innovants peuvent aligner la planification municipale sur l'action des résidents, créant ainsi une situation gagnant-gagnant. En liant les redevances aux conséquences et en encourageant l'adaptation sur le plan individuel, la Ville a créé un modèle de financement évolutif qui favorise la résilience et réduit les coûts publics et municipaux à long terme face aux changements climatiques.

## ESSAYEZ CECI

### Partagez vos réussites à travers la communication narrative

Allez au-delà des communiqués de presse. Utilisez la communication narrative et les expériences vécues pour mettre en avant vos réussites dans le domaine climatique afin de rendre votre travail personnel, visible et partageable :

- organisez une cérémonie d'inauguration ou une fête avec les membres de la collectivité et vos partenaires;
- partagez des histoires vécues : comment la mesure a aidé un quartier, amélioré le bien-être ou répondu à un enjeu local;
- publiez des photos, de courtes vidéos ou des microvidéos mettant en vedette les personnes derrière le projet et les changements qu'ils ont provoqués;
- utilisez des panneaux pour expliquer le projet, ses avantages et les partenaires impliqués;
- incluez les faits saillants dans les séances du conseil, les infolettres ou les reportages dans les médias locaux.

## Intégrer l'adaptation dans la planification financière à long terme

Bien que la majeure partie de ce chapitre soit axée sur la mise en œuvre immédiate, il est également important de tenir compte de la viabilité financière à long terme de vos efforts d'adaptation. L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les budgets pluriannuels, les plans de renouvellement des infrastructures et les stratégies de gestion des actifs peut contribuer à garantir un financement constant dans le temps. Dans la mesure du possible, envisagez de créer une stratégie de financement à long terme qui combine des allocations internes, des subventions externes et des partenariats afin de soutenir la mise en œuvre durable de votre plan.

# Célébrer les progrès

Chaque action menée à bien est l'occasion de mettre en avant l'engagement de votre collectivité en faveur de la résilience climatique. Célébrer les succès renforce la valeur de votre travail, crée une dynamique pour les initiatives futures et renforce le soutien du public et des responsables politiques.

Il est essentiel de reconnaître les contributions du personnel, des partenaires et des membres de la collectivité. Lorsque les gens voient leurs efforts reconnus, ils sont plus enclins à rester engagés et à s'investir dans de futures collaborations. Une culture de responsabilité partagée et de reconnaissance peut contribuer à maintenir les partenariats et à accélérer la mise en œuvre.

## APPRENEZ-EN DAVANTAGE

### Outils financiers et économiques pour l'adaptation

Le projet *Outils économiques à l'appui de l'adaptation* (OEAA) d'ICLEI Canada explore la manière dont les municipalités peuvent utiliser des instruments fiscaux, tels que la récupération de la plus-value, les frais d'utilisation et les partenariats public-privé, pour soutenir l'action climatique. Son prochain Recueil d'inspiration mettra en avant des exemples concrets de ces outils en action. La Boîte à outils Se préparer au financement complète cette initiative en aidant les municipalités à transformer leurs idées en projets prêts pour le financement grâce à des conseils étape par étape, des modèles ainsi qu'un soutien à l'analyse de rentabilité alignée sur les bailleurs de fonds.

→ Lancez-vous avec le projet **Outils économiques à l'appui de l'adaptation** et la **Boîte à outils Se préparer au financement** d'ICLEI Canada.

# Promouvoir une adaptation équitable

## Promouvoir l'équité grâce à une mise en œuvre réalisable

**Pour commencer :** lorsque vous réexaminez votre calendrier de mise en œuvre en fonction des conditions actuelles, demandez-vous si les mesures peuvent être réellement appliquées avec les communautés qu'elles visent à soutenir. Une mise en œuvre axée sur l'équité a plus de chances de réussir lorsqu'elle repose sur la confiance, les capacités et des avantages clairs.

- Vérifiez si les groupes privés d'équité auront le temps, les ressources ou l'accès nécessaires pour participer de manière significative.
- Demandez-vous si des relations historiques ou des obstacles systémiques pourraient limiter l'adoption ou l'impact.
- Identifiez les soutiens pratiques, tels que les partenariats, la traduction ou la flexibilité des délais, qui pourraient rendre la mise en œuvre plus inclusive.

### Approfondissez votre approche :

- Vérifiez si la mesure reflète toujours les priorités de la communauté, en particulier si le temps a passé depuis l'engagement.
- Évaluez si vous êtes prêt à partager le pouvoir par le biais d'une conception collaborative, d'une prise de décision partagée ou de boucles de rétroaction continues.
- Assurez-vous que les communautés verront comment leur contribution a façonné l'action et comment elles peuvent continuer à façonner sa mise en œuvre et sa supervision.

## Mesures pratiques pour promouvoir l'adaptation équitable

**Pour commencer :** une mise en œuvre équitable consiste à prendre en considération la façon dont

les mesures d'adaptation influencent le quotidien de chacun. Même de petits ajustements peuvent contribuer à instaurer la confiance, à réduire les obstacles et à accroître les avantages de votre travail. Commencez par ce que vous savez, travaillez avec des personnes en qui vous avez confiance et concentrez-vous sur des mesures pratiques qui reflètent le contexte de votre collectivité.



- Mettez en pratique les enseignements tirés précédemment. Utilisez ce que vous avez appris aux jalons deux et trois pour guider la mise en œuvre, en particulier lorsque vous décidez où, comment et avec qui appliquer chaque mesure.
- Travaillez avec des partenaires de confiance. Appuyez-vous sur vos relations avec les organisations ou les responsables communautaires qui soutiennent déjà les populations que vous souhaitez atteindre.
- Adaptez votre communication. Utilisez des formats accessibles et un langage simple. Traduisez ou adaptez les documents afin de répondre aux besoins des personnes sur le plan culturel, linguistique et numérique.
- Surveillez la portée et l'accès. Suivez les participants et les bénéficiaires, et notez les obstacles qui se présentent ou les idées qui pourraient améliorer les phases futures.

### Approfondissez votre approche :

- Renforcez les systèmes internes. Intégrez l'équité dans les pratiques d'embauche, de formation du personnel, d'approvisionnement et d'évaluation afin de soutenir un changement durable à l'échelle de l'organisation.
- Renforcez les systèmes internes. Intégrez l'équité dans les pratiques d'embauche, de formation du personnel, d'approvisionnement et d'évaluation afin de soutenir un changement durable à l'échelle de l'organisation.
- Développez et appliquez une optique d'équité climatique. Créez en collaboration avec le personnel et les partenaires communautaires un outil simple et réfléchi pour évaluer l'impact des projets d'adaptation et autres projets municipaux sur différentes populations. Utilisez cette optique lors de la planification et de la mise en œuvre des projets afin de favoriser une prise de décision plus inclusive dans le cadre des initiatives municipales.

### Additional Resources:

- [Equity and Climate Lenses: A guide to application](#) (Dufferin County, en anglais)
- [Bringing a Health Lens to Climate Policy and Planning](#) (SHIFT Collaborative, en anglais)
- [Practice Guide for Advancing Climate Equity in Coastal Climate Change Adaptation](#) (SHIFT Collaborative, en anglais)

# Travailler dans un esprit de réconciliation

## Évaluation de l'état de préparation à la mise en œuvre dans un esprit de réconciliation

**Pour commencer :** l'état de préparation à la mise en œuvre ne se limite pas à la capacité interne, il implique également de s'assurer que vous avez effectué le travail relationnel et procédural nécessaire pour aller de l'avant de manière respectueuse. Prenez le temps d'évaluer si les bases de la collaboration sont en place.

- Identifiez les mesures susceptibles d'avoir un impact sur les droits, les terres ou les priorités des Autochtones, et signalez-les afin de pouvoir les aborder et les coordonner dès le début.
- Vérifiez si les gouvernements, organisations ou détenteurs de savoirs autochtones concernés ont été contactés.
- Allouez du temps et des ressources pour soutenir l'établissement de relations, l'engagement ou l'élaboration de protocoles avant le début de la mise en œuvre.

### Approfondissez votre approche :

- Invitez les partenaires autochtones à examiner le calendrier de mise en œuvre et à déterminer conjointement les priorités, les échéances ou les rôles de leadership.
- Organisez les actions de manière à les aligner sur les échéances et les protocoles de consentement des gouvernements autochtones, même si cela modifie les calendriers internes.



## Mise en œuvre dans le respect et l'intégrité relationnelle

**Pour commencer :** lorsque les peuples autochtones participent au processus d'adaptation, la mise en œuvre doit refléter leur leadership, leurs échéanciers et leurs protocoles. Les administrations municipales peuvent faire preuve de respect et d'intégrité en intégrant la collaboration dans la réalisation des projets, non seulement dans ce qui est fait, mais aussi dans la manière dont cela est fait.

- Passez en revue votre liste de mesures à prendre afin de déterminer les domaines dans lesquels une coordination avec les gouvernements ou les organisations autochtones est nécessaire, en particulier pour les mesures concernant les terres partagées, les bassins versants, les interventions d'urgence, les sites culturels ou les services de santé.
- Engagez dès le début des discussions avec les partenaires autochtones afin de confirmer les échéanciers, les besoins en matière de coordination et les processus décisionnels, en respectant les protocoles de consentement ou d'engagement en vigueur.
- Prévoyez un budget pour la collaboration. Allouez des fonds ou des ressources en nature pour soutenir la participation autochtone, par exemple le temps de travail du personnel, la logistique des réunions, le soutien technique ou la traduction et la communication.
- Documentez les engagements communs dès la phase de planification et déterminez comment ils seront mis en œuvre.

### Approfondissez votre approche :

- Établissez des canaux et des points de contact clairs pour une communication régulière, y compris des processus de communication de rapports, de suivi et de résolution collaborative des problèmes.
- Le cas échéant, soutenez la mise en œuvre dirigée par les Autochtones, par exemple en offrant un soutien administratif, des demandes de financement conjointes ou une assistance technique pour les actions menées par les gouvernements ou les organisations autochtones.
- Examinez attentivement les rôles et les responsabilités afin de vous assurer que les processus municipaux ne contournent pas involontairement le leadership autochtone ou n'empiètent pas sur la compétence. Élaborez conjointement des accords écrits, si nécessaire, afin de clarifier les rôles, les échéanciers et les attentes.

### Ressources supplémentaires :

- [Manuel sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause](#) (Nations Unies)
- [Comprendre et mettre en place la DNUDPA : Un guide pour les municipalités](#) (FCM)



## Quatrième jalon : réflexions sur les progrès accomplis

La mise en œuvre est en cours, ce qui constitue une réalisation majeure fruit de plusieurs mois, voire plusieurs années d'efforts. Si certaines mesures peuvent être appliquées rapidement, d'autres prendront plus de temps, se heurteront à des obstacles ou devront être repensées.

L'adaptation aux changements climatiques n'est pas un processus linéaire. La mise en œuvre et l'apprentissage vont de pair. Au fur et à mesure que vous agissez, vous observez, vous vous adaptez et vous évoluez, approfondissant ainsi votre compréhension de ce qui fonctionne, de ce qui doit être amélioré et de la manière de maintenir la dynamique dans le temps.

Votre plan d'adaptation aux changements climatiques n'est pas un document statique. Il s'agit d'un cadre vivant qui doit être régulièrement revu afin de rester pertinent et efficace. Le travail de mise en œuvre (jalon 4) est intrinsèquement lié au travail de suivi, d'examen et de mise à jour (jalon 5). Ces deux jalons forment un cycle continu : la mesure alimente l'apprentissage et l'apprentissage alimente les futures mesures.

Tout au long de votre progression, continuez à revoir régulièrement votre plan en vous appuyant sur les conseils du cinquième jalon pour évaluer les progrès, réfléchir aux leçons apprises et déterminer quand une mise à jour du plan est nécessaire. En conservant un plan dynamique et intégré à vos opérations courantes, vous vous assurez que vos efforts d'adaptation restent efficaces, inclusifs et prêts à répondre à l'évolution des conditions.

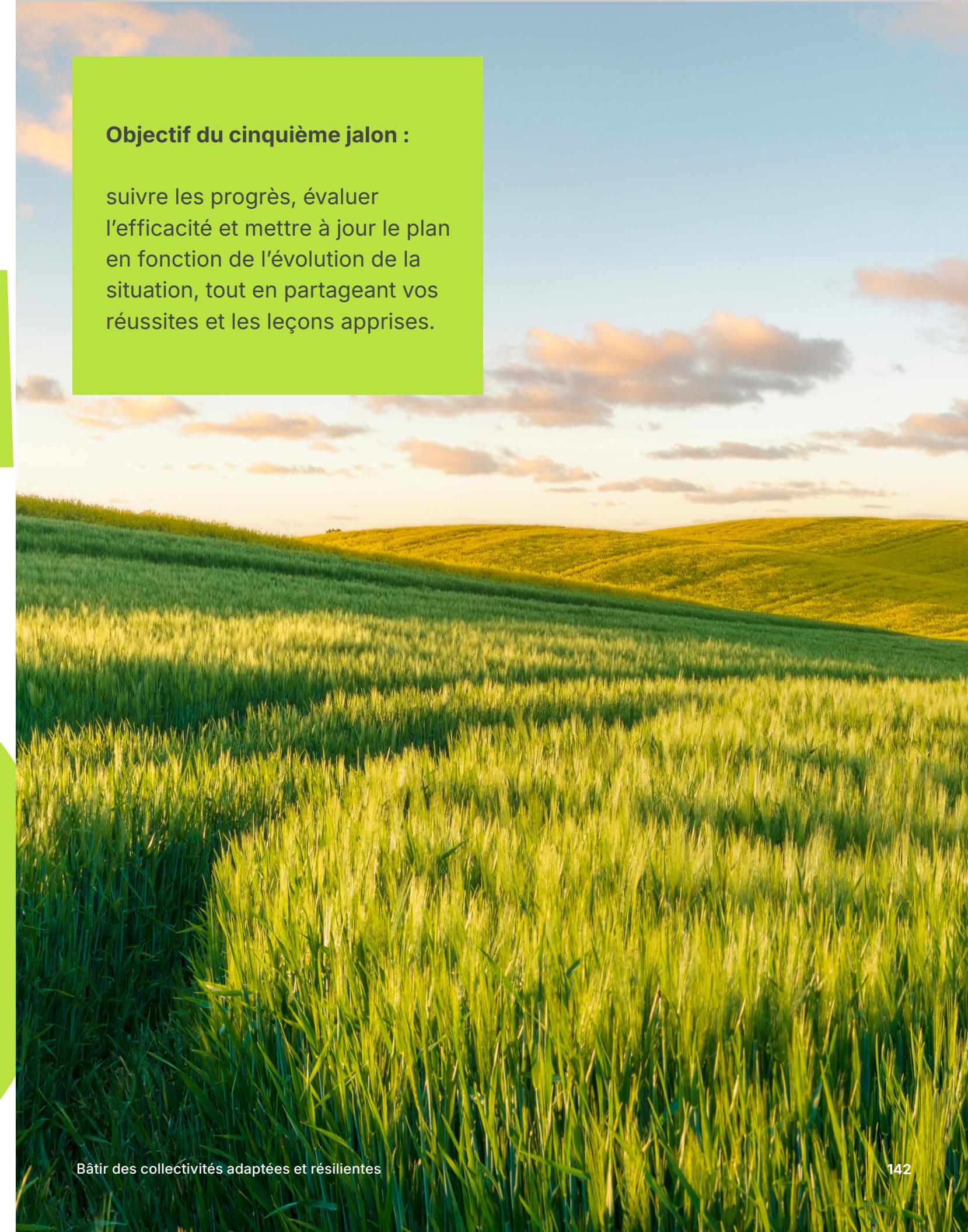
Cinquième jalon

# suivi, examen et mise à jour



**Objectif du cinquième jalon :**

suivre les progrès, évaluer l'efficacité et mettre à jour le plan en fonction de l'évolution de la situation, tout en partageant vos réussites et les leçons apprises.





CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY

## FAITES LE POINT

### Réexaminez votre stratégie de suivi

Réexaminez la stratégie de suivi que vous avez élaborée lors du troisième jalon. Elle comprend probablement des éléments tels qu'un cycle d'examen, des rôles et responsabilités définis, des données et indicateurs de référence, ainsi que des méthodes potentielles de suivi et de présentation de communication de rapports. Alors que vous commencez à passer en revue votre plan, le moment est venu de mettre en œuvre cette stratégie. Avant de le faire, prenez un moment pour évaluer ce qui a changé, ce qui reste pertinent et ce qui pourrait devoir être ajusté pour refléter votre contexte actuel.

### Résultats du cinquième jalon :

- suivi des mises à jour ou des rapports;
- Lancement de la mise à jour du plan.

La planification de l'adaptation est un processus continu et évolutif, et non un effort ponctuel. Elle nécessite un engagement, une réflexion et un apprentissage continu pendant de nombreuses années afin de renforcer efficacement la résilience de la collectivité. Le cinquième jalon, Suivi, examen et mise à jour, représente une étape cruciale dans votre parcours d'adaptation. Il comprend deux processus clés : le suivi et l'examen continus de la mise en œuvre des mesures et des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de votre plan, ainsi que la réflexion sur le renouvellement du plan – et son éventuelle application – afin de garantir qu'il reste pertinent et efficace.

Si la réflexion est essentielle tout au long du processus BARC, le jalon 5 est l'occasion idéale d'évaluer de manière critique ce qui fonctionne, les obstacles qui subsistent et la manière de tirer parti de vos réalisations. Ce jalon met en œuvre la stratégie de suivi décrite au jalon 3, en vous guidant sur le moment et la manière d'évaluer les progrès. Il s'appuie également sur les efforts de mise en œuvre du quatrième jalon et en tire des enseignements, soulignant ainsi la nature itérative de l'adaptation.

Attendez-vous à revenir au cinquième jalon à mesure que vous vous engagerez dans une réflexion et une réévaluation continues alors que le contexte de la collectivité évoluera, que de nouvelles informations apparaîtront et que les priorités changeront. En adoptant ce cycle continu de suivi et d'examen, vos efforts d'adaptation resteront dynamiques, pertinents et prêts à faire face aux futurs enjeux.

# Suivi et examen des progrès

Au fur et à mesure que vous mettez en œuvre votre plan d'adaptation, il est important de suivre les progrès sur deux plans :

- l'état d'avancement des mesures individuelles;
- les progrès globaux vers les objectifs de votre plan d'adaptation.

En effectuant un gros plan sur des mesures particulières et en revenant à une vue d'ensemble pour évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs généraux, vous pouvez commencer à déterminer si vos efforts renforcent la résilience de l'ensemble de la collectivité face aux impacts climatiques, et de quelle manière. Le suivi et l'examen sur ces deux plans se font généralement en parallèle et bénéficient des contributions de tous les services et organisations, en particulier des chefs de projet et autres principaux détenteurs de savoirs.

### Suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures

Le suivi de l'état d'avancement de chaque mesure permet d'avoir une image claire de la manière dont la mise en œuvre se déroule. La manière dont vous enregistrez et évaluez ces informations dépendra de vos besoins particuliers, tels que les exigences en matière de communication de rapports, les processus internes ou les capacités disponibles, et peut être aussi détaillée que nécessaire.

Au minimum, essayez de suivre et de documenter les éléments suivants :

- état de la mise en œuvre (p. ex. lancée, en cours, achevée, retardée, reportée);
- obstacles ou facteurs influençant la progression des mesures;
- principales conclusions et leçons apprises;
- suivi des progrès par rapport à des indicateurs précis.

Pour recueillir ces informations, envisagez de programmer des séances de suivi régulières en fonction de l'année civile (p. ex. une ou deux fois par an), des événements clés (p. ex. les réunions budgétaires ou du conseil) ou selon votre modèle de gouvernance. Suivant vos capacités, ces informations peuvent être obtenues par courriel, lors d'entretiens individuels, dans le cadre de petits groupes de discussion ou d'ateliers plus importants.

Utilisez ce processus pour examiner l'état d'avancement des mesures, collecter toutes les données relatives aux indicateurs précédemment identifiés, réfléchir aux succès et aux difficultés rencontrés, et rassembler les informations clés fournies par les partenaires de mise en œuvre. Envisagez d'ajouter un point à l'ordre du jour de vos réunions régulières de l'équipe de gouvernance afin d'examiner l'état d'avancement des mesures et le suivi des indicateurs. Cela permettra d'informer vos cadres supérieurs de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne fonctionne pas, réduisant ainsi l'effet de surprise si les indicateurs n'évoluent pas favorablement lorsque vous serez prêt à publier votre rapport de suivi.

Certaines mesures peuvent ne pas avoir de but précis ou faire désormais partie des opérations standard. À l'inverse, si une mesure n'est plus réalisable ou opportune, vous pouvez la mettre dans votre « espace de stockage » pour examen différé ou futur. En outre, ce processus peut révéler que certaines mesures gagneraient à être repensées, que ce soit pour améliorer leur efficacité, mieux les adapter à l'évolution des conditions ou résoudre les difficultés identifiées lors de leur mise en œuvre. Prendre le temps de revoir et d'adapter ces mesures peut contribuer à garantir qu'elles continuent à contribuer de manière pertinente à vos objectifs globaux d'adaptation.

## ESSAYEZ CECI

### Élaborez une procédure opérationnelle normalisée

Certaines mesures d'adaptation n'ont pas d'objectif final clair, en particulier celles qui s'intègrent dans les activités courantes de votre organisation.

Dans ces cas, envisagez de les transformer en procédures de routine en créant une procédure opérationnelle normalisée (PON). Une PON permet de formaliser la manière dont une mesure est mise en œuvre, suivie et rapportée, ainsi que le moment et la personne chargée de le faire. Elle peut définir clairement les attentes, améliorer la responsabilité et garantir la continuité même lorsque les rôles du personnel changent.

### Suivi des progrès vers la réalisation des objectifs du plan

Au-delà du suivi des mesures individuelles, il est tout aussi important de surveiller comment vos efforts collectifs font progresser la collectivité vers ses objectifs d'adaptation plus larges. Au cours du troisième jalon, des indicateurs ont été définis pour aider à mesurer les progrès accomplis. La réévaluation de ces indicateurs vous permet de déterminer si le plan atteint son objectif et produit les résultats escomptés. Lorsque vous examinez les progrès accomplis, consignez et suivez les éléments suivants :

- les **projets ou initiatives** en cours qui contribuent à chaque objectif;
- les **progrès réalisés par rapport aux indicateurs** associés à chaque objectif (ou à chaque mesure particulière, le cas échéant);
- les **ajustements apportés aux indicateurs** s'ils deviennent obsolètes, moins pertinents ou trop difficiles à mesurer.

Cette évaluation ne doit pas être considérée comme une simple « formalité administrative ». Utilisez-la plutôt comme un point de contrôle stratégique pour

déterminer ce qui fonctionne, ce qui doit être ajusté et ce qui pourrait manquer. Soyez attentif aux aspects suivants :

- les **mesures à long terme ou à progression lente** et qui pourraient bénéficier d'un remaniement ou de nouveaux partenariats;
- les **avantages connexes émergents ou les conséquences imprévues**;
- les **modifications des vulnérabilités ou des risques climatiques locaux** qui pourraient nécessiter des ajustements dans les mesures prises.

Parallèlement à ces considérations, surveillez la manière dont les ressources financières sont réparties entre les mesures et les objectifs. L'examen de votre budget climatique peut vous aider à identifier les lacunes en matière de financement, les inefficacités et les domaines nécessitant davantage d'investissements pour maintenir la dynamique (voir la budgétisation climatique dans le jalon quatre). Vous pouvez également suivre les dépenses liées aux impacts climatiques à l'aide d'outils tels que le journal des événements climatiques locaux et celui des dépenses, présentés dans le premier jalon.

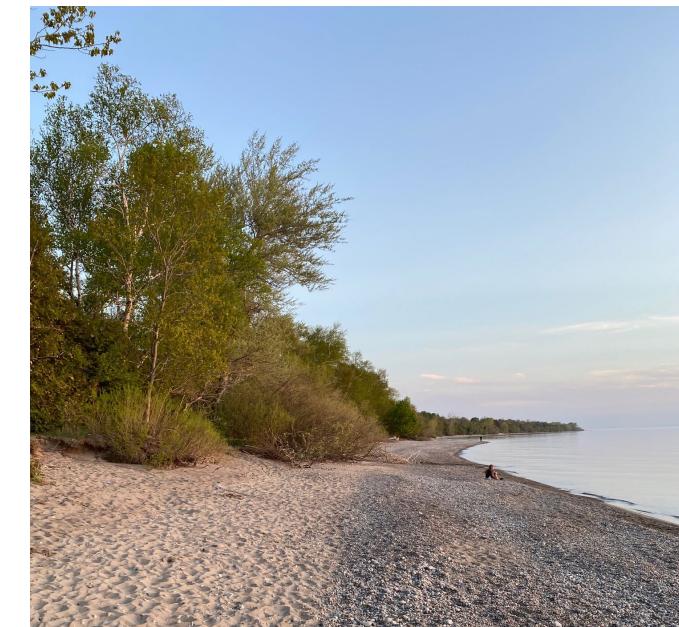
Si, au fil du temps, le suivi montre que vos efforts ne progressent pas vers vos objectifs d'adaptation, cela signifie qu'il est nécessaire de s'arrêter et de réévaluer la situation. Déterminez si vos mesures et stratégies actuelles répondent efficacement aux risques et objectifs sous-jacents ou si elles nécessitent des ajustements importants. Cela peut impliquer de revoir vos évaluations des risques, de mettre à jour vos objectifs pour refléter les nouvelles réalités ou d'identifier de nouvelles mesures pour stimuler les progrès de la mise en œuvre. Le recours à des ressources telles que le rapport du CDI peut fournir des renseignements précieux pour déterminer si vos mesures d'adaptation ont permis de réduire ou de prévenir des événements climatiques coûteux.

N'oubliez pas que l'adaptation est un processus itératif : des corrections de cap sont à prévoir et essentielles pour garantir que votre plan reste pertinent et efficace.

### Atelier d'examen des mesures prises par Huron-Kinloss

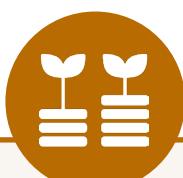
Certaines collectivités choisissent d'organiser des ateliers d'examen des mesures prises parallèlement à des discours inspirants ou à des visites de sites qui présentent des projets achevés ou en cours, tels qu'un site d'aménagement à faible impact nouvellement installé, un centre communautaire rénové ou une zone naturelle restaurée. Ces événements peuvent stimuler les équipes, approfondir les relations, favoriser l'apprentissage partagé et créer une dynamique vers des objectifs communs.

C'est exactement ce qu'a fait la municipalité de Huron-Kinloss en novembre 2024, en organisant son premier atelier d'examen des mesures climatiques avec le soutien du Centre de ressources d'adaptation climatique de l'Ontario (CRACO). Organisée au centre communautaire de Ripley, la séance a réuni le maire, 14 employés municipaux et un représentant de l'autorité de conservation afin de réfléchir aux progrès réalisés dans le cadre du Plan climat et énergie 2020 de la municipalité et d'élaborer conjointement une stratégie pour aller de l'avant. Les participants se sont vu attribuer des domaines d'action thématiques (environnement bâti, environnement naturel et socio-économique) afin d'orienter les discussions et d'aligner les mesures sur l'expertise. Ensemble, ils ont examiné 26 mesures climatiques à l'aide d'une feuille de travail simplifiée sur l'état d'avancement des mesures et d'une matrice de hiérarchisation, identifiant les « gains rapides », les projets majeurs et les éléments moins prioritaires. Ces activités ont abouti à la mise à jour d'un tableau de suivi des mesures et à la création d'une documentation visant à soutenir la mémoire institutionnelle.



Les enseignements tirés de la séance ont servi à l'élaboration d'une procédure opérationnelle normalisée (PON) destinée à guider les futurs ateliers et à soutenir le suivi et les mises à jour continus du Plan climat et énergie.

L'atelier comprenait également une visite sur place d'une mesure achevée, le drain d'eaux pluviales de Bruce Beach, et un arrêt à Heritage Park, où des mesures futures liées à la plantation d'arbres indigènes, à l'infrastructure du parc et à l'amélioration du drainage sont en attente d'approbation du financement. De nombreux participants ont déclaré que l'atelier avait éclairci la pertinence du plan par rapport à leur travail quotidien et les avait aidés à renouveler leur engagement en faveur de l'action climatique. Au bout du compte, la séance a contribué à renforcer la collaboration interne, à célébrer les progrès accomplis et à jeter les bases d'une culture de leadership climatique partagé à Huron-Kinloss.



## Suivi sous le prisme de l'équité

Le suivi est l'occasion de déterminer si vos mesures d'adaptation viennent en aide aux personnes les plus touchées par les changements climatiques et, dans le cas contraire, d'ajuster le tir. Le suivi axé sur l'équité va au-delà des résultats techniques pour comprendre les réalités vécues, combler les lacunes et suivre les progrès vers des résultats plus justes.

→ Vous trouverez à la p. 149 des idées pour intégrer l'équité dans vos efforts de suivi.



## Le suivi sous le prisme des relations

Le suivi ne consiste pas seulement à suivre les résultats, c'est aussi une pratique relationnelle qui exige transparence, confiance et responsabilité. Lorsque vous évaluez les progrès accomplis, réfléchissez à la manière dont le suivi peut être façonné par le dialogue avec les partenaires autochtones afin de refléter les priorités communes, les valeurs communautaires et les relations à long terme.

→ Vous trouverez à la p. 151 des conseils pour faire du suivi une pratique relationnelle partagée.

### ESSAYEZ CECI

#### Utilisez des tableaux de bord et des fiches de rapport infographiques

Les tableaux de bord interactifs peuvent vous aider à suivre et à partager les progrès réalisés en matière d'actions climatiques en temps réel. Ils permettent de mettre facilement en évidence les jalons importants, de surveiller les indicateurs et d'adapter les vues à différents publics, en proposant des résumés pour les dirigeants et des informations détaillées pour le personnel ou les partenaires.

Si un tableau de bord n'est pas envisageable, essayez un simple rapport infographique. Cette option simplifiée permet de partager efficacement les progrès réalisés avec votre collectivité via votre site Web ou d'autres canaux. Quel que soit le format que vous choisissez, efforcez-vous de communiquer clairement les mises à jour, de suivre les indicateurs clés et de tenir vos parties prenantes informées.

CRÉDIT PHOTO: RAMON PHOTOGRAPHY

## Communication des progrès

Lorsque vous suivez les progrès réalisés tant sur le plan des mesures que des objectifs, il est tout aussi important de communiquer les résultats obtenus, de reconnaître les contributeurs, de réfléchir aux obstacles rencontrés et de partager les enseignements tirés. Le fait de partager ouvertement les résultats et les revers inattendus renforce la crédibilité et favorise une culture de réflexion et d'amélioration continue. Cela aide également les autres à mieux comprendre la complexité de l'adaptation et la nécessité de faire preuve de souplesse, d'innovation et de persévérance.

Que ce soit avec la haute direction, le conseil, les partenaires ou le grand public, des mises à jour régulières contribuent à susciter l'enthousiasme, à encourager la collaboration et à maintenir un soutien à long terme. Elles favorisent également l'harmonisation entre les équipes et renforcent l'adaptation en tant que priorité stratégique collective. Une communication réfléchie et continue garantit que votre travail d'adaptation – et votre planification future – reste réactif, pertinent et bien soutenu à mesure que les risques climatiques et les priorités communautaires évoluent.

## Mise à jour de votre plan d'adaptation aux changements climatiques

À mesure que la mise en œuvre progresse et que vous continuez à suivre et à examiner l'avancement de votre plan, il est tout aussi important de conserver une perspective globale sur l'efficacité et la pertinence globales du plan d'adaptation. Comme toutes les stratégies organisationnelles, les plans d'adaptation aux changements climatiques doivent être mis à jour et renouvelés périodiquement. Vous avez probablement établi un calendrier ou un échéancier pour ce renouvellement dans votre plan initial. En général, les plans sont conçus pour s'étaler sur une période de 5 à 10 ans. Toutefois, des changements dans les politiques de haut niveau ou dans votre contexte local peuvent également nécessiter une mise à jour plus précoce (p. ex. pour s'aligner sur un plan d'urbanisme récemment mis à jour ou pour tenir compte d'un aléa précédemment non identifié).

## Reconnaitre la nécessité d'une mise à jour du plan

Les facteurs qui ont initialement motivé la création de votre plan d'adaptation restent importants lorsqu'il s'agit de déterminer si une mise à jour est nécessaire. Il est cependant tout aussi crucial d'évaluer comment ces facteurs ont évolué au fil du temps et d'identifier toute nouvelle influence apparue depuis l'élaboration du plan.

Pour vous aider à déterminer s'il est temps de mettre à jour votre plan, réfléchissez aux questions suivantes :

- Les facteurs initiaux ont-ils changé quant à leur importance ou leur priorité?
- Y a-t-il de nouvelles données climatiques, sociodémographiques ou informations actualisées sur les risques à prendre en compte?
- Les conditions locales, les vulnérabilités ou les niveaux d'exposition ont-ils considérablement évolué?
- Les partenariats ou les relations avec les parties prenantes ont-ils changé, suggérant la nécessité de faire appel à de nouveaux collaborateurs?
- Y a-t-il des impacts, des possibilités ou des risques émergents qui n'avaient pas été identifiés auparavant?

En examinant ces questions parallèlement aux facteurs initiaux (décris dans le premier jalon), vous pouvez évaluer si votre plan reste en phase avec les réalités actuelles et les priorités de la collectivité ou s'il doit être révisé.

Une fois que vous avez déterminé qu'une mise à jour s'impose, il est important d'évaluer la portée des révisions nécessaires et votre capacité à les mener à bien. Le cadre BARC est conçu pour être flexible, permettant à chaque utilisateur d'adapter les mises à jour à ses besoins particuliers. En fonction de vos ressources et de vos priorités, les mises à jour peuvent aller de l'amélioration ciblée d'activités précises au cours des différents jalons à un examen complet en reprenant depuis le premier jalon.

## Révision et mise à jour du plan

La manière dont vous vous réengagerez dans les jalons du BARC lors d'une mise à jour dépendra des besoins, des ressources et des priorités propres à votre administration locale et à votre collectivité. Il n'existe pas une seule « bonne façon » d'aborder ce processus; chaque collectivité réexaminera les activités liées aux jalons à sa manière. Cependant, plus d'une décennie de planification et de mise en œuvre de l'adaptation locale à travers le Canada a permis de dégager un certain nombre d'idées et de pratiques utiles qui peuvent vous aider à mener à bien cette phase de votre travail :

Utilisez les jalons comme un guide flexible : vous n'avez pas besoin de franchir chaque jalon de manière linéaire ou dans son intégralité. Revenez plutôt aux jalons qui correspondent le mieux à votre contexte actuel. Par exemple, si vos buts et objectifs restent pertinents, vous pouvez choisir de vous concentrer sur la mise à jour de votre évaluation des risques ou de votre plan d'action en fonction des nouvelles données et des expériences vécues. Le processus BARC est conçu pour vous accompagner là où vous en êtes.

L'adaptation est un processus axé sur les relations : peu importe où vous avez commencé ou où vous en êtes actuellement, il est essentiel de continuer à établir de nouvelles relations et à renforcer celles qui existent déjà pour assurer la résilience de la collectivité. Lorsque vous révisez votre plan, prenez le temps de renouer avec les principaux collaborateurs, partenaires, groupes privés d'équité et la collectivité dans son ensemble. Demandez-leur ce qu'ils pensent de leur relation avec votre organisation et de leur rôle dans le processus. Cherchez à savoir s'ils souhaiteraient s'engager différemment à l'avenir. Ces conversations contribuent à instaurer la confiance, à renforcer la collaboration et à garantir que vos efforts restent pertinents et inclusifs.

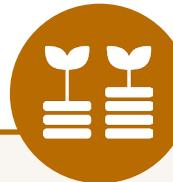
Tirez parti de ce que vous avez appris : une mise à jour efficace du plan s'appuie sur les enseignements tirés lors de sa mise en œuvre. Utilisez les données d'évaluation, les rapports d'étape et les commentaires de la collectivité pour évaluer ce qui a bien fonctionné, où se situent les lacunes et quelles mesures doivent

être affinées. Adoptez le concept d'« échouer pour mieux rebondir » : toutes les initiatives ne seront pas couronnées de succès, mais chaque obstacle est une occasion d'apprendre et de s'améliorer. Une réflexion honnête sur les succès et les échecs contribuera à renforcer votre plan et à améliorer la résilience à long terme.

Redéfinissez et renouvez votre équipe : les mises à jour du plan offrent une occasion naturelle de revoir la composition de votre équipe d'adaptation. Les bonnes personnes sont-elles au rendez-vous? Y a-t-il de nouveaux membres du personnel, de nouveaux services, de nouveaux responsables communautaires ou de nouvelles perspectives qui devraient être pris en compte cette fois-ci? L'apport de nouvelles voix et le renouvellement des engagements peuvent dynamiser le processus et contribuer à garantir que le plan mis à jour reflète les réalités actuelles.

Gardez l'équité au premier plan : à mesure que votre plan évolue, votre approche de l'équité doit également évoluer. Depuis l'élaboration initiale de votre plan, les expériences des groupes privés d'équité en matière d'impacts climatiques, de processus d'engagement ou de décisions municipales ont peut-être changé. Profitez de cette occasion pour recentrer leurs voix et réexaminer la manière dont l'équité est abordée dans la vision, les objectifs et les mesures de votre plan. Autant que possible, réfléchissez aux commentaires reçus ou enregistrés précédemment et intégrez-les. Dans un souci de transparence et de responsabilité, partagez ces mises à jour avec les membres de la collectivité et signalez les commentaires qui n'ont pas été intégrés et expliquez pourquoi. Cela contribuera à renforcer la confiance et à approfondir vos relations à long terme.

Envisagez l'avenir tout en jetant un regard sur le passé : bien que le processus de mise à jour implique une réflexion, il s'agit également d'anticiper les enjeux et les possibilités futurs. Réfléchissez à la manière dont votre plan révisé peut mieux préparer votre collectivité aux répercussions à long terme, s'harmoniser avec les nouvelles politiques ou les nouveaux flux de financement et intégrer plus profondément l'adaptation dans la prise de décisions quotidiennes.



## Renouveler votre plan donnant une place centrale à l'équité

Le renouvellement du plan est l'occasion de réfléchir, de réajuster et d'approfondir vos engagements en matière d'équité. À mesure que les conditions changent et que les besoins de la collectivité évoluent, réexaminez la manière dont votre plan favorise l'équité dans vos objectifs, vos mesures et leur mise en œuvre.

→ **Vous trouverez à la p. 149 des conseils pour intégrer l'équité dans le processus de renouvellement de votre plan**



## Réflexion, réengagement et réorganisation

Le renouvellement de votre plan d'adaptation vous offre l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis, d'approfondir vos relations et de réorganiser la voie à suivre. Réfléchissez à la manière dont les partenaires autochtones peuvent contribuer à façonner cette prochaine phase, en mettant en avant leurs propres priorités, leurs systèmes de connaissances et leurs visions en matière de résilience climatique.

→ **Vous trouverez à la p. 151 des conseils pour impliquer les partenaires autochtones dans des rôles pertinents, respectueux et évolutifs tout au long du renouvellement du plan.**

# Promouvoir une adaptation équitable

## Suivi sous le prisme de l'équité

**Pour commencer :** utilisez des stratégies simples et faciles à mettre en œuvre pour comprendre qui est concerné et qui ne l'est pas.

- Identifiez les personnes qui participent aux programmes ou bénéficient des services, et notez tout obstacle initial à l'accès.
- Utilisez un langage simple et des formats accessibles pour communiquer les dernières informations à la population.
- vos conclusions auprès de partenaires qui ont établi des relations de confiance avec les communautés privées d'équité.

## Approfondissez votre approche

- Demandez-vous si vos indicateurs risquent de renforcer la stigmatisation ou d'effacer les nuances, et adaptez-les si nécessaire.
- Complétez les données quantitatives par des témoignages, des entrevues ou d'autres informations qualitatives qui mettent en évidence les expériences vécues.
- Intégrez l'équité climatique dans la communication des rapports d'entreprise. Incluez des indicateurs axés sur l'équité et des informations qualitatives dans les mises à jour sur l'adaptation et les processus de déclaration annuelle afin de suivre qui en bénéficie, d'identifier les lacunes et de renforcer la responsabilité dans tous les services.



## Renouveler votre plan donnant une place centrale à l'équité

**Pour commencer :** basez votre mise à jour sur ce que vous avez entendu et appris depuis l'élaboration initiale de votre plan.

- Réexaminez les commentaires sur l'engagement, en particulier ceux des groupes privés d'équité, et explorez ce qu'ils indiquent pour les priorités futures.
- Réévaluez si vos objectifs et vos échéanciers favorisent toujours des résultats équitables.
- Expliquez comment les commentaires de la population sont pris en compte dans le plan et pourquoi certains commentaires ne peuvent pas être intégrés.

## Approfondissez votre approche :

- Impliquez les communautés privées d'équité dans l'élaboration de stratégies actualisées grâce à la co-conception et à la prise de décision partagée.
- Appliquez les principes d'équité procédurale, distributive et structurelle à l'ensemble du plan révisé.
- Identifiez les changements internes, tels que les nouveaux rôles, les formations ou les structures de responsabilité, afin d'intégrer davantage l'équité à l'avenir.



# Travailler dans un esprit de réconciliation

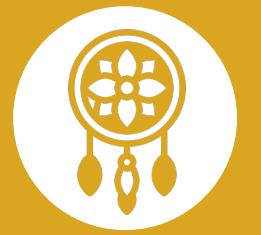
## Le suivi sous le prisme des relations

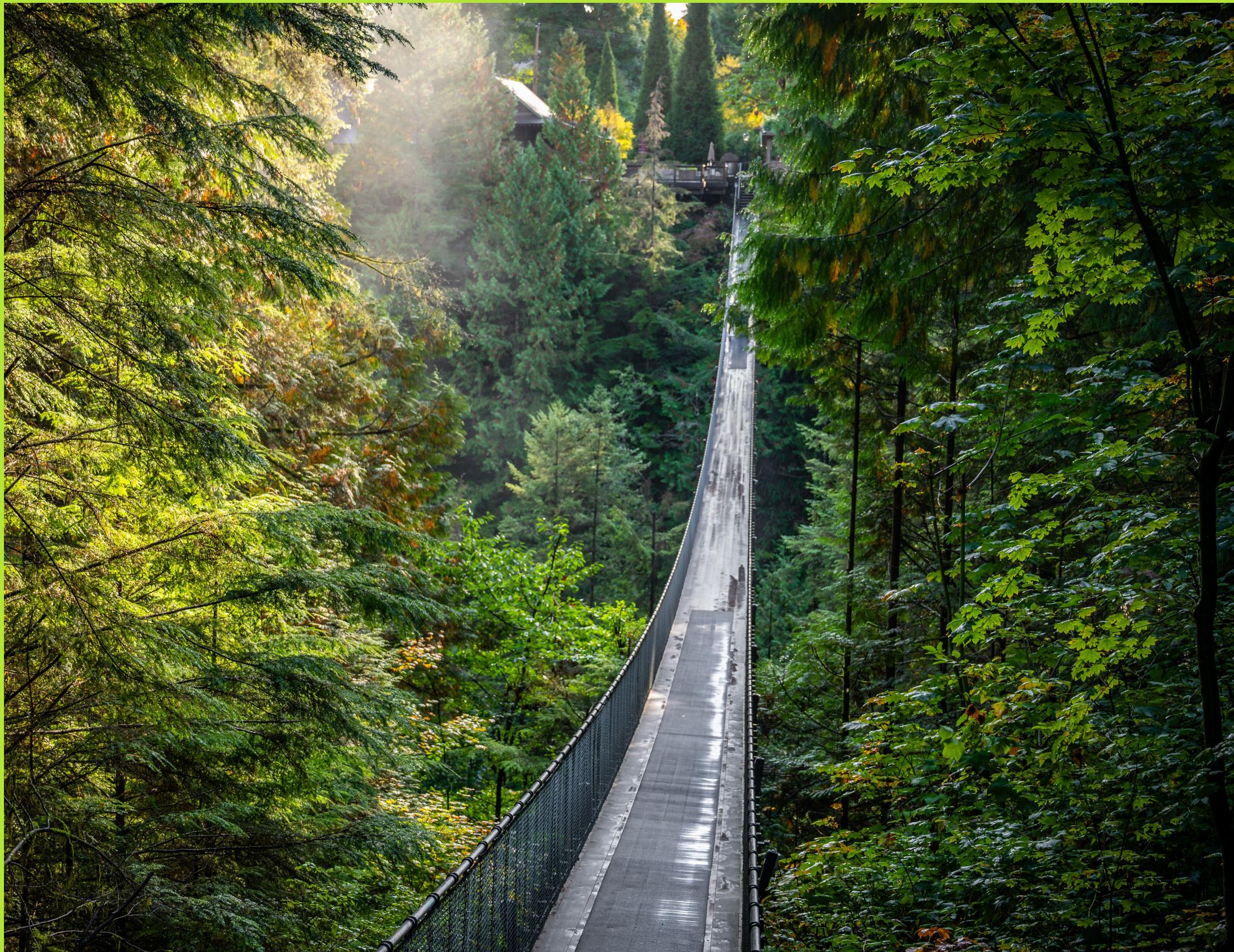
**Pour commencer :** lorsque des partenaires autochtones participent à la mise en œuvre, le suivi doit refléter leurs systèmes de connaissances, leurs valeurs et leur définition du succès. Évitez la communication de rapports à sens unique en favorisant des approches d'évaluation réciproques et définies par la communauté.

- Identifiez les actions qui ont une incidence sur les droits, les compétences ou le bien-être des Autochtones, et demandez comment les progrès doivent être suivis et communiqués.
- Intégrez les modes de connaissance autochtones en incluant des indicateurs qualitatifs, des récits oraux ou des marqueurs culturels parallèlement aux mesures classiques.
- Si vous ne l'avez pas encore fait, engagez des discussions sur la propriété et l'utilisation des connaissances : respectez la souveraineté des Autochtones en matière de données en demandant comment les informations doivent être recueillies, stockées et partagées.

### Approfondissez votre approche :

- Élaborez conjointement avec vos partenaires autochtones un cadre de suivi qui reflète les priorités communes et les visions du monde autochtones (p. ex. des indicateurs liés à la santé des terres, aux cérémonies, à la parenté ou à la continuité intergénérationnelle).
- Officialisez des accords qui garantissent le contrôle des Autochtones sur leurs connaissances et leurs données, y compris sur la manière dont elles sont interprétées, contextualisées et utilisées.
- Intégrez des méthodes ancrées dans la culture, telles que la communication narrative, les cercles de partage ou les cérémonies, dans l'évaluation et la réflexion, et envisagez d'inviter des aînés, des détenteurs de savoirs et des jeunes à guider ou à participer à ces processus.





## Cinquième jalon : réflexions sur les progrès accomplis

Le cinquième jalon a constitué un point de contrôle important pour évaluer de manière réfléchie le chemin parcouru par votre collectivité dans son adaptation aux changements climatiques. En examinant les progrès accomplis tant pour les mesures individuelles que pour les objectifs généraux du plan, vous avez obtenu une image plus claire de la manière dont vos efforts collectifs ont façonné la résilience sur le terrain.

Cette réflexion est allée au-delà d'une simple communication de rapports : elle vous a incité à évaluer plus en profondeur votre approche d'adaptation, en tenant compte non seulement des réussites, mais aussi des possibilités d'amélioration ou de réorientation. Elle vous a aidé à identifier les efforts qui se sont intégrés dans la pratique courante, ceux qui nécessitaient une attention renouvelée et les domaines dans lesquels de nouveaux partenariats ou de nouvelles stratégies auraient pu avoir un impact plus important.

Au fil des cycles de suivi et d'examen, vous avez probablement reconnu le moment où il était temps de mettre à jour et de renouveler votre plan d'adaptation. Ce processus de renouvellement garantit que votre plan reste adapté à l'évolution des conditions, aux nouvelles connaissances et aux priorités changeantes de la collectivité.

En transformant les enseignements tirés de la réflexion et du renouvellement en mesures concrètes, vous avez maintenu votre élan et conservé le dynamisme et le caractère prospectif de votre travail d'adaptation. Ce cycle continu d'apprentissage, d'ajustement et de mise à jour du plan est essentiel pour renforcer durablement la résilience face à un avenir climatique incertain.

# Conclusion

## Aller de l'avant avec confiance

Alors que vous vous apprêtez à passer à la phase suivante de votre parcours d'adaptation, n'oubliez pas que la mise à jour de votre plan ne signifie pas repartir de zéro, mais plutôt s'appuyer sur les bases solides que vous avez déjà établies. Chaque collectivité abordera cette tâche différemment, et cette flexibilité est une force. Célébrez le chemin parcouru et accordez-vous le temps de reconnaître ce qui ne s'est pas déroulé comme prévu. Ces moments d'apprentissage font partie du processus. L'adaptation n'est pas un processus parfait, mais elle est puissante lorsqu'elle s'appuie sur la réflexion, la collaboration et la persévérance. Continuez à appliquer votre plan, à entretenir des relations solides et à vous concentrer sur un avenir résilient pour votre collectivité. À chaque mise à jour, vous vous rapprochez d'une résilience accrue, d'une plus grande équité et d'une meilleure préparation pour l'avenir.

Que vous veniez de vous lancer dans votre parcours d'adaptation aux changements climatiques, que vous réexaminez un plan existant ou que vous décidiez d'intensifier vos efforts, vous disposez désormais des outils, des ressources et de l'inspiration nécessaires pour aller de l'avant en toute confiance. Considérez ce guide comme votre compagnon de planification de l'adaptation, une ressource à laquelle vous pourrez vous référer à maintes reprises au fur et à mesure que vous itérez et naviguez dans le travail évolutif de l'adaptation dans votre collectivité.

Cette édition mise à jour du guide BARC s'appuie sur le cadre original en cinq jalons. Elle reflète plus d'une décennie d'expérience sur le terrain, de collaboration et de rétroaction des administrations locales en réponse aux enjeux en constante évolution auxquels les collectivités sont confrontées aujourd'hui, et intègre l'équité et la réconciliation comme axes centraux. Après tout, le renforcement des capacités d'adaptation est un effort collectif qui peut consolider la résilience tout en favorisant l'équité et en allant de l'avant dans un esprit de réconciliation. Ce guide et son processus flexible basé sur des jalons sont conçus pour favoriser la collaboration intersectorielle, renforcer les capacités d'action communautaire significative et répondre aux besoins de votre collectivité.

N'oubliez pas que vous n'avez pas à faire ce travail seul. ICLEI Canada est là pour vous soutenir grâce à des conseils personnalisés, au renforcement des capacités, à la mise en relation entre pairs et au partage des connaissances. Le travail d'adaptation est en constante évolution, et nous cheminons ensemble dans cette aventure. Avec ce guide en main et le soutien de la communauté BARC, vous êtes bien équipé pour élaborer ou mettre à jour votre plan d'adaptation et renforcer votre résilience climatique. Rejoignez les centaines de collectivités qui travaillent déjà à leur adaptation avec le BARC et restez connecté. Vos commentaires contribueront à façonner la prochaine évolution de ce guide et l'avenir de l'adaptation au Canada.

Rendez-vous sur [icleicanada.org/fr/barc-program/](http://icleicanada.org/fr/barc-program/) ou écrivez à [iclei-canada@iclei.org](mailto:iclei-canada@iclei.org).



CRÉDIT PHOTO: LAURA HARVEY

# Glossaire

**Adaptation :** l'adaptation aux changements climatiques fait référence à tout processus ou action visant à accroître la résilience des personnes, des infrastructures, des collectivités et des écosystèmes, afin de leur permettre de mieux s'adapter aux effets d'un climat changeant et de se préparer aux conséquences futures<sup>43</sup>.

**Aléas :** événement physique, phénomène ou activité humaine potentiellement dommageable pouvant causer des pertes humaines ou des blessures, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement<sup>49</sup>.

**Atténuation :** toute action qui limite les émissions de gaz à effet de serre ou les empêche de pénétrer dans l'atmosphère, ainsi qu'à toute activité de renforcement qui élimine ces gaz de l'atmosphère (séquestration du carbone)<sup>43</sup>.

**Avantages connexes :** effets positifs qu'une politique ou une mesure visant un objectif donné peut avoir sur d'autres objectifs, augmentant ainsi les avantages globaux pour la société ou l'environnement<sup>45</sup>.

**Capacité d'adaptation :** capacité des systèmes, des institutions, des êtres humains et d'autres organismes à s'adapter à des dommages potentiels, à tirer parti de possibilités ou à réagir à des conséquences<sup>44</sup>.

**Changements climatiques :** changements de l'état du climat qui peuvent être identifiés (p. ex. à l'aide de tests statistiques) par des modifications de la moyenne ou de la variabilité de ses propriétés et qui persistent pendant une période prolongée, généralement plusieurs décennies ou plus. Les changements climatiques peuvent être dus à des processus naturels internes ou à des forçages externes, tels que les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques et les changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des sols<sup>45</sup>.

**Conséquences :** effets d'un aléa sur l'infrastructure, les personnes et d'autres systèmes dans le cas où il se produirait<sup>45</sup>.

**Équité :** accès équitable et juste aux possibilités, aux ressources et aux aides en fonction des besoins des personnes, tout en remédiant aux désavantages liés à la colonisation, au racisme et aux inégalités systémiques<sup>45</sup>.

**Étiquetage des dépenses liées au climat :** processus visant à identifier et à suivre les dépenses qui ont un impact sur les changements climatiques.

**Évaluation des risques :** processus par lequel on calcule le risque d'un système (infrastructure ou actif, collectivité, etc.) face aux aléas climatiques. Il comporte l'évaluation des vulnérabilités, de l'exposition et des aléas liés aux changements climatiques, ainsi que de leurs probabilités et de leurs conséquences<sup>43</sup>.

**Événement climatique ou conditions météorologiques extrêmes :** événement rare à un endroit et à une période de l'année donnés, généralement situé au niveau ou au-delà du 10e ou du 90e centile d'une fonction de densité de probabilité estimée à partir d'observations (p. ex., vagues de chaleur, pluies abondantes, sécheresses, inondations ou tempêtes qui s'écartent considérablement des normes historiques par leur fréquence, leur intensité ou leur durée)<sup>48</sup>.

**Exposition :** présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions environnementales, de services, de ressources, d'infrastructures ou d'actifs économiques, sociaux ou culturels dans des lieux et des environnements susceptibles d'être affectés négativement<sup>45</sup>.

**Impacts (des changements climatiques) :** conséquences des risques réalisés sur les systèmes naturels et humains, résultant de l'interaction entre les aléas, l'exposition et la vulnérabilité. Les impacts affectent les vies, les moyens de subsistance, la santé, les écosystèmes, les espèces, les économies, les cultures, les services et les infrastructures; ils peuvent être négatifs ou bénéfiques<sup>45</sup>.

**Maladaptation :** actions qui augmentent involontairement les risques climatiques ou agravent les conséquences en augmentant les émissions, en accentuant la vulnérabilité, en aggravant les inégalités ou en réduisant le bien-être général, aujourd'hui ou dans le futur<sup>45</sup>.

**Privé d'équité :** désigne les personnes qui sont aux prises avec des obstacles en matière d'accès et de possibilités en raison d'une discrimination systémique. Ce terme est lié à d'autres expressions, telles que « en quête d'équité » et « méritant l'équité », dont la formulation varie selon le contexte et les préférences de la communauté<sup>47</sup>.

**Probabilité :** dans le contexte de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, la probabilité fait référence à la possibilité qu'un aléa se produise. La probabilité peut être mesurée, déterminée qualitativement ou quantitativement, et exprimée en termes généraux ou mathématiques<sup>43</sup>.

**Réconciliation :** la Commission de vérité et réconciliation (CVR) définit la réconciliation comme exigeant de « prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements »<sup>25</sup>. Il ne s'agit pas d'un acte ou d'un résultat unique, mais d'un engagement à long terme en faveur de la justice, de l'équité et du renouveau des relations.

**Résilience :** capacité d'un système, d'une collectivité ou d'une société exposée à des aléas à résister, absorber, s'adapter, transformer et se remettre des effets d'un aléa de manière rapide et efficace<sup>50</sup>.

**Résilience sobre en carbone :** approche qui intègre l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets en réduisant les émissions tout en renforçant la résilience, souvent à l'aide de solutions techniques et basées sur la nature<sup>43</sup>.

**Risque :** probabilité d'un préjudice ou d'une perte résultant d'un aléa, déterminée par sa probabilité et ses conséquences, qui dépendent de la vulnérabilité et de l'exposition des personnes, des infrastructures et des actifs<sup>43</sup>.

**Sensibilité :** mesure dans laquelle un système ou une espèce est affecté, de manière négative ou positive, par la variabilité ou les changements climatiques. L'effet peut être direct ou indirect<sup>51</sup>.

**Solutions multiples :** utilisation unique de temps, d'argent ou d'énergie pour résoudre plusieurs problèmes tout en améliorant l'équité<sup>40</sup>.

**Systèmes :** ensemble de composants interdépendants, par exemple, naturels, construits, économiques, sociaux ou culturels, qui interagissent et s'influencent mutuellement, formant un tout complexe qui réagit aux effets des changements climatiques et aux efforts d'adaptation, et qui est façonné par ceux-ci<sup>52</sup>.

**Vulnérabilité :** tendance des éléments exposés, tels que les êtres humains, leurs moyens de subsistance et leurs biens, à subir des effets néfastes lorsqu'ils sont touchés par des aléas<sup>43</sup>.

# Références

- 1.** Institut canadien pour des choix climatiques. (2021). *Submergés : Les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada*. <https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2021/09/Infrastructure-FRENCH-report-Sept-28.pdf>
- 2.** ICLEI Canada. (2022). *Le Coût de l'inaction : Document d'introduction pour évaluer le coût de l'inaction au niveau local*. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2023/02/CDI-Document-d-introduction.pdf>
- 3.** Wale, J. et Huson, B. (septembre 2024). *From risk to resilience: Indigenous alternatives to climate risk assessment in Canada*. Yellowhead Institute. <https://yellowheadinstitute.org/wp-content/uploads/2024/09/From-Risk-to-Resilience.pdf>
- 4.** Santé Canada. (2022). *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir*. <https://changingclimate.ca/health-in-a-changing-climate/fr/>
- 5.** Bush, E. et Lemmen, D. S. (éd.). (2019). Rapport sur le climat changeant du Canada Gouvernement du Canada. [https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/2/2020/06/RCCC\\_FULLREPORT-FR-FINAL.pdf](https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/2/2020/06/RCCC_FULLREPORT-FR-FINAL.pdf)
- 6.** Agence de la santé publique du Canada (2022). *Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2022 : Mobiliser la santé publique contre les changements climatiques au Canada*. Agence de la santé publique du Canada.
- 7.** Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (2023). *Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale : rapport technique* (en anglais seulement). <https://www.ontario.ca/files/2023-11/mecp-ontario-provincial-climate-change-impact-assessment-en-2023-11-21.pdf>
- 8.** Reed, G., Fox, S., Littlechild, D., McGregor, D., Lewis, D., Popp, J., Wray, K., Kassi, N., Ruben, R., Morales, S. et Lonsdale, S. (2024). *Assurer notre Avenir : Rapport sur la résilience autochtone*. Ressources naturelles Canada. [https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/7/2024/03/Resilience-Autochtone-Rapport\\_Final\\_FR.pdf](https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/7/2024/03/Resilience-Autochtone-Rapport_Final_FR.pdf)
- 9.** Chambre des communes du Canada. (17 juin 2019). *Vote no 1366* Affaires émanant du gouvernement no 29 (Urgence climatique nationale) 42e législature, 1re session <https://www.noscommunes.ca/Members/fr/votes/42/1/1366>
- 10.** Fédération canadienne des municipalités. (2019). *Climate emergency declarations across Canadian municipalities*. <https://fcm.ca/en/resources/mamp/climate-emergency-declarations-across-canadian-municipalities>
- 11.** Brown, C., Jackson, E., Harford, D. et Bristow, D. (2021). *Villes et milieux urbains (chapitre 2)*. Tiré de F. J. Warren & N. Lulham (éd.), *Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux* (p. 27-91). Gouvernement du Canada. [https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/3/2021/02/Chapitre-2\\_Villes-et-milieux-urbains\\_Final\\_FR.pdf](https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/3/2021/02/Chapitre-2_Villes-et-milieux-urbains_Final_FR.pdf)
- 12.** Assemblée des Premières Nations. (Octobre 2023) *Stratégie nationale sur le climat*. Assemblée des Premières Nations. <https://afn.brynder.com/m/4a6f7b64d9edc007/original/Strategie-Nationale-sur-le-Climat.pdf>
- 13.** Inuit Tapiriit Kanatami. (2019). *Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques* Ottawa, Canada. [https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2019/07/ITK\\_Climate-Change-Strategy\\_French-Online.pdf](https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2019/07/ITK_Climate-Change-Strategy_French-Online.pdf)
- 14.** Ralliement national des Métis. (3 avril 2025). *Climate change*. <https://www.metisnation.ca/what-we-do/environment/climate-change>
- 15.** Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (2017). *Rapport final : Recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques*. <https://www.fsb-tcfd.org/publications/final-recommendations-report/>
- 16.** IFRS Foundation. (2025). ISSB et GTIFCC. <https://www.ifrs.org/sustainability/tcfd/>
- 17.** Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (2023). *Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques* <https://www.fsb-tcfd.org/>
- 18.** Gouvernement du Canada (2023). *Stratégie Nationale d'Adaptation du Canada* [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/en4/En4-544-2023-fra.pdf)
- 19.** Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. (2015). *Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes 2015–2030*. [https://www.unisdr.org/files/43291\\_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf](https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf)
- 20.** Gouvernement du Québec (2023). *Plan pour une économie verte 2030 : Le plan de mise en œuvre*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/plan-mise-en-oeuvre>
- 21.** Fédération canadienne des municipalités. (2025). *Infrastructure*. <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/infrastructures>
- 22.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022). *Changements climatiques 2022 : conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité Contribution du Groupe de travail II au sixième Rapport d'évaluation* (en anglais seulement) (H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem et B. Rama, éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>
- 23.** Oxfam Canada. (2023). *Anti-racism and justice, equity, diversity, inclusion (JEDI) policy*. <https://www.oxfam.ca/publication/anti-racism-and-justice-equity-diversity-inclusion-jed>
- 24.** Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (2023). *Terminologie propre à l'équité en santé : Parlons-en* Antigonish, NS: CCNDS, Université St Francis Xavier. [https://nccdh.ca/images/uploads/NCCDH\\_Lets\\_Talk\\_Health\\_Equity\\_Language\\_Mar\\_30\\_EN.pdf](https://nccdh.ca/images/uploads/NCCDH_Lets_Talk_Health_Equity_Language_Mar_30_EN.pdf)

- 25.** Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). Pensionnats du Canada : La réconciliation (Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Volume 6). [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/11-La\\_reconciliation.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/11-La_reconciliation.pdf)
- 26.** Wright, A. L., Gabel, C., Ballantyne, M., Jack, S. M. et Wahoush, O. (2019). Using two-eyed seeing in research with Indigenous people: An integrative review. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, Article 1609406919869695. <https://doi.org/10.1177/1609406919869695>
- 27.** Centre for Indigenous Environmental Resources. (2020). Climate change adaptation planning guidebooks for Indigenous communities: Guidebook 1 – Starting the planning process. [https://yourcier.org/wp-content/uploads/2023/11/CIER\\_ICCAP\\_GuidebookL\\_01.pdf](https://yourcier.org/wp-content/uploads/2023/11/CIER_ICCAP_GuidebookL_01.pdf)
- 28.** Institut canadien pour des choix climatiques. (2021). Comprendre la vulnérabilité climatique au Canada. <https://climatechoices.ca>
- 29.** Assemblée des Premières Nations. (2019). Changement climatique et peuples autochtones : enjeux intersectionnels. <https://afn.ca/fr/accueil/>
- 30.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2022). Résumé à l'intention des décideurs [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (éd.)]. Tiré de H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, & B. Rama (Eds.), *Changements climatiques 2022 : conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité Contribution du Groupe de travail II au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (p. 3-33). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844.001>
- 31.** Matrix Solutions Inc. (2023). City of Guelph climate adaptation plan: Final report executive summary. Préparé pour la Ville de Guelph. <https://guelph.ca/wp-content/uploads/Guelph-CAP-Final-Report-Executive-Summary.pdf>
- 32.** Strathcona County et ICLEI Canada. (2023). Degrees of resilience: Our climate adaptation compass. <https://storagecdn.strathcona.ca/files/files/pds-sc-climate-resilience-plan-accessible.pdf>
- 33.** Ville de Vancouver (13 mars 2024.) Climate change adaptation strategy 2024-25 update (RTS No 15890). <https://council.vancouver.ca/20240313/documents/cfsc2.pdf>
- 34.** Ville de Mont-Tremblant. (2021). Plan climat 2021-2025. [https://www.villedemont-tremblant.qc.ca/public\\_upload/files/ville/plans-politiques/VMT-PlanClimat08122022.pdf?v=98163](https://www.villedemont-tremblant.qc.ca/public_upload/files/ville/plans-politiques/VMT-PlanClimat08122022.pdf?v=98163)
- 35.** Skwxwú7mesh Úxwumixw (Nation Squamish). (2024). Climate Legacy Strategy. [https://www.squamish.net/wp-content/uploads/2024/10/ClimateLegacyStrategy\\_Final\\_Sep16\\_DIGITAL\\_Booklet.pdf](https://www.squamish.net/wp-content/uploads/2024/10/ClimateLegacyStrategy_Final_Sep16_DIGITAL_Booklet.pdf)
- 36.** Ville de Vancouver (2024). Climate change adaptation strategy: 2024–2025 update and action plan. <https://vancouver.ca/files/cov/vancouver-climate-change-adaptation-strategy-2024-25.pdf>
- 37.** Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). (n.d.). À propos du CVIIP <https://cviip.ca/about-pievc/>
- 38.** First Nations Infrastructure Resilience Toolkit. (n.d.). About the toolkit. <https://firstnationsirt.org/>
- 39.** ICLEI Canada. (Avril 2019) Réaliser des avancées en matière d'adaptation des collectivités A guidebook on climate change adaptation planning. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2019/07/Making-Strides-on-Community-Adaptation.pdf>
- 40.** Ceballos, C. B. et Sawin, E. (2023). Facilitator guide to FLOWER online: FLOWER: Framework for long-term, whole-system, equity-based reflection. <https://www.multisolving.org/wp-content/uploads/2023/01/Facilitator-Guide-FLOWER-Online-Final.pdf>
- 41.** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2016). Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause – un droit des peuples autochtones et une bonne pratique pour les communautés locales. <https://openknowledge.fao.org/items/650f5d25-2b4d-4a06-89c0-24f383aa97ee>
- 42.** Fédération canadienne des municipalités. (2024). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : Un guide à l'usage des municipalités. <https://media.fcm.ca/documents/resources/guide/Guide-usage-des-municipalites-DNUDPA-FCM.pdf>
- 43.** Perspectives Climatiques. (2024). Glossaire. Perspectives Climatiques. Consulté le 6 mai 2025, sur <https://perspectivesclimatiques.ca/glossaire>
- 44.** Millennium Ecosystem Assessment. (2005). Appendix D: Glossary. In R. Hassan, R. Scholes et N. Ash (éd.), *Ecosystems and human well-being: Current states and trends. Findings of the Condition and Trends Working Group* (pp. 893-900). Island Press.
- 45.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe II : Glossaire (V. Möller, R. van Diemen, J. B. R. Matthews, C. Méndez, S. Semenov, J. S. Fuglestvedt et A. Reisinger, (éd.). Dans H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem et B. Rama (éd.), *Changements climatiques 2022 : Conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité Contribution du Groupe de travail II au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (p. 2897-2930). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844.029>
- 46.** Plamondon, K. M. et Shahram, S. Z. (2024). Defining equity, its determinants, and the foundations of equity science. *Social Science & Medicine*, 351, Article 116940. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2024.116940>
- 47.** Comité interministériel de terminologie sur l'équité, la diversité et l'inclusion. (28 septembre 2022). Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion. Gouvernement du Canada. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>

**48.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2014). Annexe II : Glossaire (K. J. Mach, S. Planton et C. von Stechow, éd.). Tiré de R. K. Pachauri et L. A. Meyer (éd.), Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (p. 117-130). GIEC. <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

**49.** Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2018). Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes du Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrccs/pbllctns/mtgtn-strtgy/mtgtn-strtgy-fra.pdf>

**50.** Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. (2017). Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. « Resilience ». <https://www.unrrr.org/terminology/resilience>

**51.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2007). Résumé à l'intention des décideurs. Tiré de M. L. Parry, O. F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C.E. Hanson (éd.), Changements climatiques 2007 : Conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (p. 7-22). Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.

**52.** Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). Changements climatiques 2023 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Core Writing Team, H.-O. Pörtner, R. S. Dhiman, A. Alegría, et coll., ed.). <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>





# BARC

Bâtir des collectivités adaptées et résilientes



Local Governments  
for Sustainability  
Les gouvernements locaux  
pour le développement durable  
CANADA

[icleicanada.org/fr/barc-program/](http://icleicanada.org/fr/barc-program/)